

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERHCE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE ABBES LAGHROUR- KHENCHELA
FACULTE DES LETTRES ET LANGUES
DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS



Titre :

*Le contact des langues dans le discours humoristique, cas de
« Bateau pour l'Australie Mohamed Fellag »*

*Mémoire élaboré pour l'obtention d'un diplôme de Master2
Option : Sciences Du Langage*

Dirigé par:

Dr. HASSANI Rima-Aida

Présenté et soutenu par:

Mr: BALAH Ahmed Amir

Les membres du jury:

**President
Rapporteuse
Examinatrice**

**Ms.KHADEM Khaled MAA
Dr. Hassani Rima-Aida MCB
Mme.RAHMANI Amina MAA**

**Université de Khenchela
Université de Khenchela
Université de Khenchela**

**Année Universitaire :
2020/2021**

Remerciements

Je tiens à remercier tout d'abord ma encadrante, Doctoresse HASSANI Ryma-Aida, pour sa patience, et surtout pour sa confiance, ses remarques et ses conseils, sa disponibilité et sa bienveillance.

Je voudrais également remercier les membres du jury pour avoir accepté d'évaluer ce travail et pour toutes leurs remarques et critiques, ainsi que le personnel et les enseignants du département de français de l'université de Khenchela.

A tous mes enseignants qui m'ont initié aux valeurs authentiques, en signe d'un profond respect et d'un profond amour !!!

Merci à vous tous

Dédicace

*À la plus belle créature que Dieu a créée sur terre ,,,
À cet source de tendresse, de patience et de générosité,,,*

À ma mère !

À mon père qui a toujours était à mes cotés

À tous mes frères et sœurs

À mes beaux parents et à toute ma famille

À tous mes amis et collègues

À tous les étudiants de la promotion

2020/2021 Option : sciences du langage

A tous ceux qui, par un mot, m'ont donné la force de continuer

Sommaire

Introduction générale	2
1 Chapitre 1 : La situation linguistique en Algérie (contact des langues)	9
1.1 Aperçu historique sur la situation sociolinguistique en Algérie :	9
1.2 La situation sociolinguistique en Algérie.....	11
2 Chapitre 2 : Le discours	18
2.1 Introduction :	18
2.2 Le discours :	18
2.2.1 La notion de « discours » :	18
Discours et texte :	22
2.3 Linguistique textuelle et analyse du discours :	22
2.4 L'opposition : texte vs discours :	23
2.5 Genres du discours :	27
2.5.1 Le germe pré-naissance de la notion de « genre de discours » :	27
2.5.2 Naissance de la classification des discours :	28
2.5.3 La conception Bakhtinienne du genre :	30
2.6 L'analyse du discours :	32
2.6.1 Naissance de l'analyse du discours :	33
2.6.2 Qu'est ce que l'analyse du discours ?	34
2.6.3 Axiome, objectifs et visées de l'analyse du discours :	36
2.6.4 L'approche de l'analyse du discours :	38
2.7 Les visages du risible : complexité et fascination :	42
2.7.1 Le triangle pivot : rire,risible et discours :	45
2.8 L'humour :	46
2.8.1 Le comique :	47
2.8.2 Humour et comique : notions parentes à ne pas confondre :	48
3 Chapitre 3 : la présentation du corpus.....	53
3.1 Biographie de Mohamed Fellag :	53
3.2 Présentation du spectacle :	54
3.3 Plan énonciatif :	54
3.3.1 Identification du locuteur et du destinataire :	54
3.3.2 Marques de subjectivité :	54
3.3.3 Plan stylistique :	55
Conclusion générale.....	73

Introduction générale

L'Algérie est un pays plurilingue qui constitue un terrain propice aux recherches sociolinguistiques et didactiques en raison de la coexistence des langues et de leurs variétés langagières. Ces langues sont l'arabe classique, l'arabe dialectal, le français et le tamazight. Cette pluralité linguistique a permis de déterminer le degré de contact de brassage des langues en Algérie. Les langues en présence ne partagent pas les mêmes statuts ni les mêmes représentations. C'est la raison pour laquelle le locuteur algérien utilise ces langues en fonction des situations de communication et de ses besoins expressifs. Ainsi faut-il signaler que cette diversité linguistique engendre une complexité touchant aussi les langues que les représentations qui y sont liées. La diversité linguistique pour John Gumpers : « Est plus qu'une simple affaire de comportement : c'est une ressource communicative dans la vie quotidienne »¹

Il est important de ne pas perdre de vue le fait que cette hétérogénéité linguistique et culturelle est étroitement liée à une hétérogénéité sociale et ethnique de la société algérienne.

C'est pourquoi, l'Algérie présente une situation linguistique problématique puisqu'elle présente le lieu où se cohabitent et coexistent plusieurs langues qui sont : l'arabe dialectal, l'arabe standard, le français, et l'anglais. Cependant, elle présente par excellence un vrai laboratoire pour l'étude du plurilinguisme et une source inépuisable d'interrogations et de recherches. En plus, le paysage sociolinguistique algérien continue à subir des changements importants.

L'Algérie est un pays qui connaît une situation linguistique très intéressante. A partir de l'indépendance, en 1962 et pendant des années, ce pays a été « officiellement » monolingue, avec l'arabe classique comme langue officielle et nationale. Mais cela n'a pas empêché la présence sociale d'autres langues. Ces dernières ont longtemps « combattues » pour leur survie. Elles restent présentes dans le patrimoine culturel algérien. Il s'agit en l'occurrence de l'arabe algérien (que certains nomment dialectal), du berbère (devenue langue nationale à partir de 2002) avec toutes ses variantes et du français. A travers ces différents idiomes, les Algériens se sont exprimés, car comme la présente Grandguillaume (Benrabah, 1999 : 9) : « La langue est le lieu où s'exprime et se construit le plus profond de la personnalité individuelle et collective. Elle est le lien entre passé et présent, individu et société, conscient et inconscient. Elle est le miroir de l'identité. Elle est l'une des lois qui structurent la personnalité. » La langue, marqueur social par excellence, est considérée comme étant un des facteurs déterminants dans la construction de toute identité, qu'elle soit personnelle, collective, groupale, régionale ou même nationale. Le processus d'identification, qui inscrit l'individu dans une sphère sociale particulière, se traduit par les pratiques langagières. Dans ce cadre, la langue peut être perçue comme étant véhiculaire de l'identité. « Notre langue structure notre identité, en ce qu'elle nous différencie de ceux qui parlent d'autres langues et en ce qu'elle spécifie notre mode d'appartenance (les langues sont propres aux pays auxquels nous appartenons) et de sociabilité (les langues sont faites aussi d'accents, d'idiolectes, de particularités sociales de langage et d'énonciation). » (Lamizet, 2002 : 5-6) En plus de la religion et la race, la langue fait aussi partie des facteurs de l'identité ethnique (Abou. 1995 : 38), c'est un des éléments de la culture véhiculée, mais en même temps elle dépasse et transcende les autres éléments, car elle a la capacité de les nommer, de les exprimer et de les véhiculer. Les études socio-linguistiques ont démontré que tout groupe, se construisant comme tel, vise à produire et à valoriser ses traits linguistiques emblématiques, aboutissant à une variété de langue (sociolecte, argot, jargon...), et parfois à long terme à une

¹ http://www.linguistiquefrancaise.org/articles/shsconf/pdf/2014/05/shsconf_cmlf14_01006.pdf, (1981 : 27), consulté le 10/03/2017.

langue spécifique. « C'est notre langue, comme système de représentation et d'expression, qui nous donne les formes et les signifiants qui nous permettent d'avoir des échanges symboliques avec les autres, et, ainsi, de faire exister l'espace public de la médiation. » (Lamizet, 2002 : 5-6)

Être bilingue... est-ce si facile que cela ?!

D'un point de vue didactique, l'acquisition de deux ou plusieurs langues est généralement présentée comme étant un enrichissement personnel et culturel, ce qui est vrai, car le sujet parlant sera capable d'élargir sa vision du monde, d'enrichir sa capacité d'agir et d'influer, d'accroître le cercle des individus avec lesquels il est potentiellement prêt à communiquer. Néanmoins, cela n'empêche que certains spécialistes s'accordent pour dire qu'être bilingue n'est pas toujours chose facile. Seuls les individus appartenant à une élite et possédant un bon niveau culturel peuvent faire du bilinguisme une source d'enrichissement, car le risque d'interférences, d'emprunts, d'erreurs, etc. peut engendrer l'appauvrissement de la pensée du locuteur qui vacillera entre ces deux mondes linguistiques et sera obligé d'être constamment vigilant et sur ces gardes, et cette situation peut être source d'une éventuelle souffrance. « Quelle que soit sa maîtrise de l'une ou l'autre langue, un locuteur vit rarement dans la sérénité, avec l'écartèlement de son moi entre plusieurs champs linguistiques. On observe cela, dans le monde, dans de nombreuses situations dites de multilinguisme institutionnalisé. » (Yaguello, 1988 : 83) Cet écartèlement peut provoquer sur le plan culturel des conflits, du fait que le risque "d'affrontement" entre les différentes visions, véhiculées par les langues, devient intéressant à étudier, parce qu'il fait, dès lors, appel à des opérations que C. Camilleri nomme "stratégies identitaires", dans le sens de négociation (compromis, ajustements, synthèses...). La multiplicité d'appartenance peut engendrer des conflits sur un plan personnel, groupal voire sociétal, se définir comme appartenant à une culture donnée, c'est adhérer, d'une façon consciente ou pas, au système de valeurs véhiculé par cette culture. Les choix linguistiques, par exemple, déterminent l'appartenance à un groupe, cela permet aux membres de ce groupe de se démarquer par rapport aux autres. Et l'appartenance culturelle peut être appréhendée comme le fruit de décisions et choix collectifs et individuels, il est nécessaire de prendre en considération, afin de saisir la construction et le fonctionnement de cette appartenance, le poids sociohistorique que subit tout sujet. Ce genre de situation basé sur le sentiment d'appartenance incite le sujet à départager le monde en des « clans » bien séparés, d'une part il y aura le « Je », d'autre part le « Tu », le « Je » et le « Eux » et le plus important, le « Nous » et le

« Eux/Autres ». De cette manière, une identité peut s'appréhender comme étant une construction continue basée sur des traits caractéristiques et d'appartenances symboliques qui inscrivent les limites entre deux polarités : le dedans et le dehors. La relation entre le Moi et l'Autre est toujours présente dans la construction identitaire, ce sont deux éléments à prendre en considération, l'un ne va pas sans l'autre. « Toute identité requiert l'existence d'un autre et une relation dans laquelle s'actualise l'identité de soi. Quand il y a dysfonction entre l'identité pour soi et l'identité pour l'autre, le sujet réagira par l'angoisse, le sentiment de culpabilité, le désespoir, l'indifférence » (Tap, 1980 : 331). L'autre est toujours là, il peut être source d'épanouissement ou au contraire, source de conflit, la relation entre ces deux pôles identitaires peut produire un sentiment d'identité positif ou négatif. Camilleri définit l'identité négative comme résultant d'un : « Sentiment de mal être, d'impuissance, d'être mal considéré par les autres, d'avoir des mauvaises représentations de ses activités et de soi. Le sentiment de l'identité négative provoque la souffrance, surtout quand notre image ne dépend pas de nos actes.

Nous insistons donc particulièrement dans notre explication du processus de formation de l'identité négative sur les interactions défavorables et la stigmatisation, sans pour autant négliger la notion d'incohérence de

l'identité » (Camilleri & Kastersztein, 1990 : 113) Par contre, l'identité positive résulte du : « Sentiment d'avoir des qualités, de pouvoir influencer sur les êtres et les choses, de maîtriser (au moins partiellement) l'environnement et d'avoir des représentations de soi plutôt favorables en comparaison avec les autres. » (Vinsonneau, 2005 : 137- 138) Une image propre de Soi va naître de la manière dont se perçoit le sujet lui-même, où il se décrit selon sa propre représentation, et une image sociale de Soi est définie par les différentes représentations de soi chez autrui, telles qu'elles sont perçues ou supposées par le sujet lui-même, où il se décrit selon l'avis, connu ou supposé, des autres. En résumé, être bilingue peut être source d'épanouissement ou de conflit, et ce en fonction de l'appréciation qu'on se fait de soi-même et de ce que pensent les autres de nous et de la langue que nous parlons. Nous allons, modestement, nous intéresser à ce qui se passe avec les bilingues algériens, qui vivent dans un climat multilinguistique assez conflictuel.

L'élaboration, la diffusion et la transmission des savoirs n'ont jamais été le fait d'une seule langue, d'une seule culture ou d'une seule communauté, même si des vecteurs linguistiques privilégiés ont pu dominer à certaines époques dans des champs disciplinaires donnés. Bien plutôt, il faut relever la contribution de la diversité linguistique et culturelle à l'établissement des savoirs, à leur « épaisseur » et, finalement, à l'idée même de savoir. La langue française se trouve dans une position complexe et, de ce fait, intéressante à l'heure actuelle. D'une part, elle cède du terrain à l'anglais, langue scientifique dominante. D'autre part, elle est sollicitée par une communauté scientifique très diversifiée au sein d'un espace francophone large et multilingue. De ce fait, n'ayant pas le monopole absolu mais bénéficiant d'une forte légitimité internationale, elle peut – et doit – jouer un rôle privilégié dans la question de la diversité des langues dans la science, même si ce rôle relève du paradoxe ou, pour certains, cache un combat exclusif contre l'anglais. S'il y a combat, il est probablement de deux ordres. D'une part, il met en alerte contre l'appauvrissement intellectuel et culturel que constituerait la généralisation du monolinguisme. D'autre part, il s'inquiète de la superposition grandissante de la langue de l'économie et de la langue de la science. Ceci n'a par exemple pas été le cas pour le latin. Par ailleurs, des recherches récentes montrent que l'économie, dans son accomplissement quotidien, n'est pas aussi monolingue que cela et tire des bénéfices de la diversité linguistique et culturelle.

1.1 Statuts des langues :

Nous allons dans ce qui suit mettre en lumière les statuts des langues en Algérie :

1.1.1 L'arabe classique ou "littéraire" :

L'arabe classique est la langue du Coran, ce qui explique à la fois sa richesse en vocabulaire et lui donne un caractère sacré. C'est la langue qui marque l'identité du peuple algérien, le symbole et l'unité nationale, La constitution de 1989, dans son article 3 de la Constitution algérienne stipule : L'Arabe est la langue Nationale et officielle², valorisée au détriment de la langue française qui ne peut être qu'une langue étrangère, ainsi le président BOUMEDIENE le 14 mai 1975 affirme lors de la première conférence d'arabisation que

...la langue arabe ne peut souffrir d'être comparée à une autre langue, que ce soit le français ou l'anglais, car la langue française a été et demeurera ce qu'elle a été à l'ombre du colonialisme, c'est-à-dire une langue étrangère et non la langue des masses populaires...la langue arabe et la langue française ne sont pas à comparer, celle-ci n'étant qu'une langue étrangère qui bénéficie d'une situation particulière du fait des considérations historiques et objectives que nous connaissons ³.

³ BOUMEDIENE, discours du 14 mai 1975, in <http://www.asays.com/article.php3?article=304>. consulté le 12/03/2017.

Cette affirmation laisse entendre que la langue arabe avait le soutien et le poids de la politique qui visent la restauration du statut dit officiel de l'arabe. Comme la langue symbolise l'identité, et l'appartenance, le besoin d'officialiser l'arabe s'est fait sentir c'est pourquoi son usage est généralisé dans tous les domaines de la vie , sociaux, administratifs, institutionnels et culturels : c'est ce qu'on appelle l'arabisation⁴. En affirmant le slogan : « (...)L'Islam est notre religion, l'arabe est notre langue, l'Algérie est notre patrie" »⁵.

1.1.2 L'arabe dialectal ou le "dialecte algérien" :

Après l'arabe fusha ou classique ,vient l'arabe dialectal qui est considéré comme la langue maternelle de la majorité de la population algérienne .Il est aussi appelé « l'arabe algérien », ou el-jazayriya « l'algérien ». Il n'est pas intégré dans les institutions d'enseignement / apprentissage puisqu' il n'est pas officiel. Pour bien expliquer ce statut TALEB IBRAHIMI Khaoula stipule que

Ces dialectes constituent la langue maternelle de la majorité des Algériens et sont le véhicule d'une culture populaire riche et variée ; par leur étonnante vitalité, les parlers algériens témoignent d'une formidable résistance face à la stigmatisation et au rejet que véhiculent à leur égard les normes culturelles dominantes.⁶

En effet, son apparition se limite a des contextes sociaux informels, ayant un statut de langue vernaculaire, non officielle et non enseignée .Aussi, peut-on la trouver dans certaines productions artistiques ,théâtre ,films. feuilletons ,etc.

1.1.3 Le tamazight :

L'Algérie compte entre 25 % et 30 % de berbérophones⁷. Au même titre que la langue arabe le tamazight appartient à la famille chamito-sémitique⁸. Le berbère a plusieurs variétés, le Kabyle ou takbaylit (Kabylie), le Chaoui ou tachaout (Aurès), le mzabi (Mzab) et le targui ou tamachek des Touaregs du grand Sud (Hoggar et Tassili). La langue des populations indigènes d'Afrique du Nord comme le souligne Khaoula TALEB IBRAHIMI « Ces parlers amazighs, comme on les dénomme maintenant, constituent le plus vieux substrat linguistique de cette région et sont, de ce fait, la langue maternelle d'une partie de la population.»⁹ Au lendemain de l'indépendance ,les locuteurs berbérophones n'ont cessé de revendiquer l'officialisation de la langue berbère puisqu'elle ne bénéficiait d'aucun statut privilégié T.ABOOT confirme : « Le berbère n'a jamais bénéficié ni de mesures administratives ou politiques ni de conditions matérielles pouvant favoriser son développement .»¹⁰. Dès lors, la langue berbère retrouve progressivement sa place dans le paysage linguistique algérien. On assiste à l'instauration de deux départements de langue et culture amazigh, l'une à l'université de Tizi-Ouzou, l'autre à l'université de Bejaia¹¹.

⁴Loi n° 91-05 du 16 janvier 1991 portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe.Consulté le 14/05/2017.

⁵ Elimam, Abdou, 1986 Politique linguistique ou linguistique politique, Le cas de l'Algérie, in *Langues et Conflits*.www.upicardie.fr/LESCLaP/spip.php?rubrique47., p.4

⁶ TALEB IBRAHM KHAOULA, op.cit.

⁷SALEM CHAKER, « *Langue et littérature berbères* », *Clio*, mai 2004

⁸ (<https://anneemaghreb.revues.org/305?lang=fr>.Consulté le 02/03/2017.

⁹ TALEB IBRAHIMI. Khaoula, op.cit.

¹⁰ T.ZABOOT, *Un code switching algérien ;le parler de Tizi-ouzou, thèse de doctorat*, université de la Sorbonne,1989,50.

¹¹ BENABID Faïza , *Etude sociolinguistique du parler des jeunes :Le cas du langage SMS des étudiants du département de français*.Centre Universitaire de Bordj Bou Arreridj,2013 – 2014.

Le français :

L'Algérie est un pays francophone du fait de son passé colonial qui justifie bien l'usage du français par la plupart de la population algérienne. De même, la colonisation a beaucoup influencé la sphère sociolinguistique et culturelle du pays d'ailleurs pendant cette période la langue française a été la seule langue qui jouit d'un statut officiel dans une société totalement francisée. Cet héritage colonial lutte pour son maintien comme langue d'accès à la science et à la technologie moderne. Après l'indépendance, l'Etat algérien a délimité le champ d'utilisation de la langue française essentiellement dans certaines institutions pour généraliser l'usage de la langue arabe et donc réduire l'usage du français. Malgré ce fait, la langue française garde le privilège d'être pratiquée dans la rue alternativement avec l'arabe dialectal et le berbère, dans des situations de communication informelle ou intime d'ailleurs elle est parlée dans de différents domaines : sociaux, économiques, administratifs et éducatifs RAHAL.S affirme :

La langue française occupe une place prépondérante dans la société algérienne, et ce, à tous les niveaux : économique, social et éducatif. Le français connaît un accroissement dans la réalité algérienne qui lui permet de garder son prestige, et en particulier, dans le milieu intellectuel. Un bon nombre de locuteurs algériens utilisent le français dans différents domaines et plus précisément dans leur vie quotidienne ¹².

De ce fait, la langue française occupe encore une place prépondérante dans la société algérienne et notamment dans les écrits littéraires et scientifiques, elle est considérée comme un « butin de guerre », à cet égard, T. BEN JELLOUN affirme : « Même si le français était au début la langue du colonisateur, à l'heure actuelle, il est perçu autrement, puisque poètes et romanciers l'utilisent pour exprimer leur enracinement et leurs aspirations » ¹³.

Aussi faut-il noter que le français est introduit comme langue étrangère obligatoire dès la troisième année du cycle primaire jusqu'à la fin du secondaire. Mais à partir de l'année scolaire 2004-2005, la CNRSE (Commission Nationale de la Réforme du Système Éducatif) introduit l'enseignement de la langue française dès la deuxième année primaire. La décision fut justifiée par une raison psychosociale qui fait que l'enfant possède la capacité d'acquiescer deux langues différentes dès son jeune âge.

Enfin, la rentrée scolaire 2006 /2007 effectuée en Algérie le 05 septembre, a vu de nouvelles instructions introduisant le français en troisième année du primaire¹⁴.

Suite à une enquête menée par le CNEAP (Centre National d'Études et d'Analyse pour la Planification) sur le statut des langues étrangères, les résultats affirment que la langue française a été consacrée première langue étrangère dans la société, les entreprises et dans les institutions, un outil de travail, un instrument de communication.

Les locuteurs algériens voient que la langue française fait partie du patrimoine algérien, et une partie intégrante du paysage linguistique algérien, selon R. SEBAA

¹² RAHAL S., La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ?

¹³T ,BENJELOUN , « la langue de feu de la littérature maghrébine »,in géo n°138,Paris, Août, 1990 pp 89-90.

¹⁴ BENSLIMANE ILHEM ,*Le parler des jeunes: Cas des sms des étudiants du département de langue et littérature françaises, Université Mentouri de Constantine.*

... la langue française occupe en Algérie une situation sans conteste, unique au monde. Sans être la langue officielle, elle véhicule l'officialité, sans être langue d'enseignement, elle reste une langue de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux, l'imaginaire collectif ¹⁵

1.1.4 L'anglais

Quant à l'anglais, il faut noter que sa position est encore faible sur le marché linguistique algérien, mais vu son statut au plan international, son essor commence à s'accroître lentement mais sûrement. Les événements de 1989 ont conduit à des réformes sociales et économiques visant l'institution éducative et, en particulier, ont autorisé la substitution de l'anglais au français en quatrième année du second cycle de l'école fondamentale. Par conséquent, l'enseignement de l'anglais devient possible comme première langue étrangère, son choix est laissé à l'appréciation des parents. Cette politique n'a pas connu de réussite, vu l'inexistence de cette langue dans l'environnement linguistique et culturel du sujet parlant algérien, elle n'a gardé que sa réputation de langue des sciences et des techniques. Aujourd'hui, l'anglais a le statut de la deuxième langue étrangère après le français, ce qui explique et confirme le prestige du français chez les Algériens, qui reste en position de force assurant son avenir en Algérie. Pour conclure, nous disons que l'arabe dialectal est utilisé par la quasi-totalité de la population, tandis que l'arabe classique est réservé à une élite d'arabophone. Le berbère est employé par environ 35% des algériens. Le français et l'anglais s'imposent en tant que véhicule de modernité par ceux qui fréquentent les écoles (les instruits).

1.2 Situation linguistique en Algérie : contact de langues

Le contact de langue est un phénomène universel qui est dû au besoin du monde moderne. Le besoin de communication, les échanges, la facilité du déplacement... dans le monde moderne ne font qu'augmenter le contact de langues; en d'autres termes ces facteurs favorisent le métissage des langues. La scolarisation fait que dans une situation d'apprentissage l'apprenant est appelé à connaître une ou plusieurs langues étrangères. On est dans une ère où on ne peut pas se contenter d'être unilingue. En effet l'appellation « contact de langues » peut être générique car elle englobe tous les phénomènes qui en surgissent : bilinguisme, diglossie, alternance codique...etc. .Nous entendons par « contact de langue aussi bien un état psychologique de l'individu qui utilise plus d'une langue que l'utilisation de deux ou plusieurs codes dans les rapports entre les individus et entre les groupes» ¹⁶. Il est également défini par Hamers *« le contact des langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu .»* ¹⁷

En Algérie ,comme il est déjà, le contact de langue est un phénomène très intéressant puisque, les langues en usage utilisés par les Algériens pour leur besoin de communication, à des degrés de maîtrise inégaux, sont d'un côté les langues nationales (l'arabe dans ses différentes acceptions, tamazight), et de l'autre côté nous avons les langues étrangères (français, anglais...). L'Algérie est un pays plurilingue dans la mesure où l'on assiste à la coexistence de plusieurs idiomes. Cette mosaïque linguistique se caractérise par sa complexité et sa multiplicité dont la tâche explicative et descriptive n'est pas facile à atteindre. Ainsi pour concevoir le phénomène du bilinguisme, il faut distinguer entre le bilinguisme en tant que phénomène individuel et le contact inter linguistique comme phénomène de groupe(bilinguisme social).

¹⁵ http://thesis.univ-biskra.dz/1559/1/franc_m4_2015.pdf. Consulté le 20/04/2017.

¹⁶ Hamers et Blanc, *Bilingualité et Bilinguisme*, p. 21.

¹⁷ Hamers, in Moreau, p94.

1.2.1 Le bilinguisme

Le concept de bilinguisme s'est beaucoup élargi dès le début du siècle. Il est l'une des principales conséquences du contact des langues. Ce phénomène « touche la majorité de la population du globe terrestre »¹⁸ estime William MACKEY. Le bilinguisme est une notion qui a eu plusieurs définitions nous en retenons quelques unes.

Weinrich (1953) et Mackey (1962) définissent ce concept comme l'emploi alterné de deux ou plusieurs langues par un même individu. La définition du dictionnaire Le Petit Robert étant " l'utilisation de deux langues chez un individu ou dans une région"¹⁹.

Etre bilingue est donc parler parfaitement deux langues; cela consiste à une égale maîtrise des deux systèmes.

Bloomfield considère que le bilinguisme consiste à " parler deux langues comme ceux qui les ont pour langues maternelles"²⁰ cette définition laisse entendre qu'un locuteur est bilingue lorsqu'il se réapproprie la langue seconde L2 comme un natif .

A l'opposé de ces définitions qui sont extrêmes, Macnamara (1967) a proposé que le bilingue soit quelqu'un qui possède une compétence minimale dans une des quatre habilités linguistiques à savoir: comprendre, parler, lire, et écrire dans une langue autre que sa langue maternelle.

Nous trouvons également la définition de Titone (1972) pour qui le bilinguisme consiste dans " la capacité d'un individu de s'exprimer dans une seconde langue en respectant les concepts et les structures propres à cette langue plutôt qu'en paraphrasant sa langue maternelle."

Diebold (1961) propose une extension du concept, le bilinguisme comprenant, selon lui, "la connaissance passive de la langue écrite" ou " tout contact avec des modèles dans la langue maternelle"²¹.

Causes du bilinguisme

Le bilinguisme a plusieurs causes :Les mouvements de population pour causes sociales, historiques, militaires, religieuses, etc. Occupation militaire et coloniale; Le commerce; La supériorité géographique; La puissance et prestige des groupes linguistiques en contact; L'expansion et l'ascendance d'un peuple sur un autre (l'état d'une langue suit l'avancement ou le déclin du peuple qui parle); L'éducation : l'enseignement favorise le bilinguisme, plus on donne de l'importance à une langue, plus le bilinguisme a de chances d'être vulgarisé; L'influence économique; La religion. Les moyens de diffusion de l'information destinée au grand public sont la presse, la télévision et la radio et aussi Internet. Ils jouent un rôle important parce - qu'ils informent sur ce qui se passe dans le monde. La presse, ce sont les quotidiens, les hebdomadaires et les mensuels. Le quotidien est un journal, qui paraît chaque jour. Le quotidien contient des informations politiques, économiques, sociales et aussi culturelles. Tous ces moyens contribuent à iriser le panorama linguistique algérien de reflets plurilingue et bilingue.

¹⁸ William MACKEY ,*Bilinguisme et contact de langues*, 1976 ,Paris, Klincksieck.p 13.

¹⁹ BOUALILI *cours de linguistiques contrastive .ENS de BOUZAREAH.*

https://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0ahUKEwi33eC7_f7TAhUMFCwKHZR1BvwQFgghMAA&url=http%3A%2F%2Fouarsenis.com%2Fvb%2F%2Fattachment.php%3Fattachmentid%3D6000%26d%3D1319742696&usq=AFQjCNF72rStODXljsm9tz-CKM-A8o3Csg&sig2=BSyAgw3VQFpOmtO1bPZeNQ&cad=rja. Consulté le 12/03/2017.

²⁰ BOUALILI , *ibid.*

²¹ BOUALILI,*ibid.*

1 Chapitre 1 : La situation linguistique en Algérie (contact des langues)

1.1 Aperçu historique sur la situation sociolinguistique en Algérie :

Pour mettre en lumière cette pratique plurilingue et comprendre les raisons qui ont poussé les jeunes à créer, à modifier et façonner leur(s) parler(s), il nous semble important de présenter un aperçu historique sur la coprésence des langues en Algérie ainsi que sur leurs statuts.

Comme c'est déjà cité, l'Algérie constitue un terrain propice aux recherches sociolinguistiques du fait qu'elle est caractérisée par la coexistence de plusieurs langues et variétés linguistiques, elle est donc considérée comme étant un pays plurilingue et multiculturel ; dans son article sur la culture et plurilinguisme en Algérie, R. SEBAA trouve que :

« L'Algérie se caractérise, comme on le sait, par une situation de quadrilinguisme sociale : arabe conventionnel/français/arabe algérien/tamazight. Les frontières entre ces différentes langues ne sont ni géographiquement ni linguistiquement établies. Le continuum dans lequel la langue française prend et reprend constamment place, Au même titre que l'arabe algérien, les différentes variantes de tamazight et l'arabe conventionnel redéfinissent les fonctions sociales de chaque idiome. Les rôles et les fonctions de chaque langue, dominante ou minoritaire, dans ce continuum s'inscrivent dans un procès dialectique qui échappe à toute tentative de réduction²². »

Ce faisant, mettre en exergue la pluralité linguistique et culturelle des pratiques langagières des locuteurs algériens n'est donc pas une simple tâche à accomplir vu la complexité qu'entraîne cette richesse sociolinguistique et culturelle.

En effet, cette situation sociolinguistique trouve son origine dans l'Histoire et la géographie du pays comme le souligne K.Taleb-Ibrahimi :

Les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées, écrites, utilisées, en l'occurrence l'arabe dialectal, le berbère, l'arabe standard et le français, vivent une cohabitation difficile marquée par le rapport de compétition et de conflit qui lie les deux normes dominantes (l'une par la constitutionnalité de son statut de langue officielle, l'autre étrangère mais légitimée par sa prééminence dans la vie économique) d'une part, et d'autre part la constante et têtue stigmatisation des parlers populaires .²³

²² SEBAA R., *Culture et plurilinguisme en Algérie*, <http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>, consulté le 02/03/2017.

²³ TAIEB-IBRAHIMI. K. 1998. « *De la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algériens* ». In *De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme*, J. Billiez (dir.), Lidilem, Université de Grenoble 3, pp. 291-298. de Synergies Algérie n° 11 - 2010 pp. 121-125. Dr. Abderrezak Amara .

³ **Khaoula** Taleb Ibrahimi, « *L'Algérie : coexistence et concurrence des langues* », *L'Année du Maghreb* [En ligne], I | 2004, mis en ligne le 08 juillet 2010, consulté le 13 mars 2017. URL : <http://anneemaghreb.revues.org/305> ; DOI : 10.4000/année Maghreb.305 (Référence électronique)..

⁴ Dabène, L., 1997, « *L'image des langues et leur apprentissage* », dans M. Matthey (Ed), 1997b, op. cité, 19.

⁵ Constitution de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

La coexistence des langues : l'arabe classique, l'arabe dialectal, le berbère et le français comme l'a soulignée Khaoula Taleb IBRAHIMI : « L'Algérie est une société plurilingue »²⁴, donne un aspect plurilingue au pays. Ce contact laisse entendre que le locuteur algérien vit une réalité plurilingue et a des représentations liées à chaque langue on reconnaît en particulier que les représentations que les locuteurs se font des langues, de leurs normes, de leurs caractéristiques, ou de leurs statuts au regard d'autres langues, influencent les procédures et les stratégies qu'ils développent et mettent en œuvre pour les apprendre et les utiliser²⁵

Comme c'est déjà cité, il ya plusieurs facteurs conjugués qui ont contribué à la construction du panorama sociolinguistique et culturel en Algérie et ont déterminé les statuts des langues en présence .

La situation linguistique en Algérie est à la fois difficile et complexe mais aussi intéressante et fascinante. Ce pays, à cause de sa situation géographique très importante, a été marqué par différentes civilisations et cultures durant son histoire de l'antiquité jusqu'à nos jours.

Ces cultures et civilisations qui s'y sont succédées (les Romains, les Byzantins, les Grecs, les Espagnols, les Ottomans et les Français...) ont influencé d'une manière ou d'une autre la culture et la langue algériennes. Pour ces raisons, justement, l'Algérie est considérée comme un pays plutôt plurilingue et non pas bilingue.

On peut citer l'arabe avec toutes ses variétés : standard ou moderne, la langue officielle du pays ; et l'arabe dialectal ou algérien, langue maternelle d'une partie des Algériens.

Le berbère, avec toutes ses variantes, est aussi la langue maternelle des Algériens.

Et dernièrement, on leur ajoute un ensemble de « langues étrangères » y compris le français.

Ces langues, une fois mises en contact dans le cerveau humain, s'influencent mutuellement ce qui puisse engendrer des difficultés dans le processus d'apprentissage de la langue « étrangère ».

Ce travail traite de la « phonétique corrective » dans des classes de langues et son rôle dans l'apprentissage du FLE. Nous allons parler des carences souvent observées dans l'enseignement/apprentissage de la phonétique du FLE : il s'agit, dans notre cas, des fautes de prononciation des voyelles orales françaises.

Notre problématique étant : pourquoi dans l'apprentissage du FLE un tel phénomène existe-t-il ? S'agit-il d'un fait naturel résultant de la différence entre les systèmes phonologiques ? Et donc là, ça doit toucher tous les apprenants, ce qui n'est pas vrai. Et surtout, la phonétique corrective pourrait-elle remédier à cette situation ? Si oui, comment peut-on éviter ce genre de problème ? Notre objectif, en réalisant cette recherche, est de trouver l'origine de ces fautes afin de prouver que la(les) langue(s) maternelle(s) n'est(sont) pas toujours responsable(s) de ce genre de carences phonétiques du fait qu'il existe des apprenants capables d'articuler correctement les sons français. Et par conséquent, le plurilinguisme

1.2 La situation sociolinguistique en Algérie

L'Algérie peut être considérée comme étant un pays plurilingue et multiculturel ; dans son article sur la culture et plurilinguisme en Algérie, Sebaa. R, trouve que :

« L'Algérie se caractérise, comme on le sait, par une situation de quadrilinguisme sociale : arabe conventionnel / français / arabe algérien / tamazight. Les frontières entre ces différentes langues ne sont ni géographiquement ni linguistiquement établies. Le continuum dans lequel la langue française prend et reprend cons- tamment place, au même titre que l'arabe algérien, les différentes variantes de tamazight et l'arabe conventionnel redéfinit les fonctions sociales de chaque idiome. Les rôles et les fonctions de chaque langue, dominante ou minoritaire, dans ce continuum s'inscrivent dans un procès dialectique qui échappe à toute tentative de réduction. » « La créativité linguistique qui caractérise le locuteur natif apparaît de manière éclatante dans le langage des jeunes, qui représentent la majorité de la population en Algérie. La pratique, dictée par de besoins immédiats de communication, produit une situation de convivialité et de tolérance entre les langues en présence : arabe algérien, berbère et français. Dans les rues d'Oran, d'Alger ou d'ailleurs, l'Algérien utilise tantôt l'une, tantôt l'autre, tantôt un mélange des deux ou trois idiomes.» (Benrabah, 1999 : 177)

La situation linguistique algérienne comporte une configuration quadridimensionnelle, qui se compose essentiellement de : Dans un domaine formel H, l'arabe classique : langue officielle et nationale, réservée à l'usage officiel et religieux (langue du Coran), elle jouit ainsi d'une place privilégiée, comme faisant partie de l'identité nationale algérienne qui se compose, désormais, de la triade : l'Islam, l'arabité et l'amazighité. « La langue arabe est une langue sacrée pour les Algériens, puisque langue du Texte c'est-à-dire du texte coranique.» (Boudjedra, 1992/1994 : 28-29) Le français : officiellement, 1ère langue étrangère, mais cette langue connaît une certaine co-officialité, du fait que sa présence est assez importante dans la société algérienne ; par exemple, l'enseignement universitaire est, en grande partie, assuré en français, surtout pour les branches médicales et techniques. « La réalité empirique indique que la langue française occupe en Algérie une situation sans conteste, unique au monde. Sans être la langue officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux, l'imaginaire collectif. Il est de notoriété publique que l'essentiel du travail dans les structures d'administration et de gestion centrale ou locale, s'effectue en langue française. Il est tout aussi évident que les langues algériennes de l'usage, arabe ou berbère, sont plus réceptives et plus ouvertes à la langue française à cause de sa force de pénétration communicationnelle. » (Sebaa, Culture et plurilinguisme en Algérie) Dans un domaine informel L, l'arabe algérien (véhiculaire) : langue de la majorité des Algériens, d'un point de vue sociolinguistique, le langage quotidien (l'algérien) connaît une association avec d'autres langues notamment le français ; l'arabe algérien accepte en son sein des mots et structures grammaticalement tirées de la langue française

« En Algérie, le français conserve le statut de langue seconde pour toute une génération d'Algériens colonisés, il a laissé des traces importantes sous forme d'emprunts dans l'arabe dialectal » (Dabène. 1981: 39)

L'amazighe (vernaculaire) : plus connu sous l'appellation de langue berbère. Langue nationale depuis avril 2002. La population berbérophone représente à peu près 35% de la population algérienne. L'amazighe se constitue essentiellement du du kabyle, du chaoui, du mozabite et du touareg. « L'Algérie est un pays trilingue. Elle a la chance d'ouvrir sur le monde trois fenêtres au lieu d'une, de pouvoir s'alimenter à trois cultures au lieu d'une seule. Mais cette chance a été dès le départ confisquée » (Djaout, 1993). 4. Le français... un cas bien particulier ! L'Algérie, non membre de l'Organisation internationale de la Francophonie, constitue la seconde communauté francophone au monde, avec environ 16 millions de locuteurs : un Algérien sur deux parle français (Rapport de l'OIF, Le Français dans le monde, 2006-2007). Selon les résultats d'un sondage

effectué pour le compte de la revue *Le Point* (article du 03/11/2000, n° 1468, étude réalisée par l'institut de sondages privé algérien Abassa), l'Algérie est, en dehors de la France, le premier pays francophone au monde, avec plus de 14 millions, d'individus de 16 ans et plus, qui pratiquent le français, soit 60 % de la population. Cette enquête fait ressortir le fait que beaucoup d'Algériens, sans rejeter leur arabité, estiment que le français leur est nécessaire dans leur relation avec le monde. Historiquement parlant, les 132 années de l'occupation française ont laissé leur empreinte sur des générations entières d'Algériens notamment par l'enseignement, même si l'élite algérienne était quasiment inexistante à l'époque coloniale. Le boom linguistique s'est produit après l'indépendance en 1962, avec l'instauration de l'école obligatoire pour tous. Cette dernière a tenu un rôle primordial dans l'enseignement des langues, français y compris. A cette époque, l'Algérie fonctionnait en français : enseignement, administration, environnement, secteur économique. Du fait du développement et la propagation de l'enseignement. la langue française est devenue plus présente sur la scène linguistique algérienne. Même si de nos jours, avec les impératifs d'une politique d'arabisation, le français n'est enseigné que comme langue étrangère, il reste paradoxalement très présent dans le système scolaire, surtout universitaire ; actuellement, hormis les sciences humaines qui sont arabisées, l'enseignement universitaire est toujours francisé : les sciences médicales et les sciences de l'ingénieur sont encore francisées, ainsi que quasiment toutes les branches au niveau de la post-graduation. Une grande partie des médias est en langue française (radio, quotidiens, hebdomadaires, etc.), la moitié de la presse algérienne, par exemple, paraît encore en français, et connaît même un tirage bien plus important que la presse arabophone. Un foyer sur deux, par le biais de la parabole, regarde des chaînes françaises, ce qui favorise la présence d'un bain linguistique au sein des domiciles algériens. La proximité géographique qui favorise le déplacement des Algériens vers la France, destination recensée comme le premier pays visité par les Algériens, que ce soit pour études, visites familiales ou tourisme. Socialement, la langue française

est perçue comme étant une langue de prestige, qui assure à la culture correspondante une image valorisée.

5. Les uns contre les autres Mais, la situation sociolinguistique du français en Algérie connaît aussi une situation conflictuelle qui, selon A. Dourari, (2003) : « Se manifeste socialement sous la forme d'une lutte sourde, parfois très tumultueuse, entre arabisants et francisants à tous les niveaux de la hiérarchie sociale et administrative. Sous l'apparence d'une guerre linguistique se profile une lutte des élites pour sauvegarder ou améliorer leur statut dans l'administration et pour le contrôle du pouvoir. [...] La langue n'est plus perçue comme moyen de communication remplissant, entre autres choses, une fonction sociale déterminée. Elle est devenue un critère d'appartenance idéologique.» Cette situation existe depuis la naissance de l'Etat algérien indépendant, le bilinguisme scolaire français-arabe pratiqué dans les premières années de l'indépendance, accordait, de par le fait que tout le système fonctionnait en français, beaucoup de privilèges à l'élite francisante qui a dû faire face à une autre classe composée essentiellement d'arabisants. La lutte qui opposait ces deux classes sociales a pour fin - l'élimination ou la survie de la langue française. « Dans les clans dirigeants, on trouve, d'un côté, des groupes viscéralement anti- français qui revendiquent l'arabisation-islamisation, l'éradication du français et son remplacement par l'anglais. De l'autre, se trouve une frange qui a pris la langue de Molière comme modèle pour « moderniser » l'arabe coranique : une sorte d'« arabisation-traduction » qui consiste à exprimer en arabe les données linguistiques et culturelles acquises au contact de la culture française » (Grandguillaume, 1983 : 31) « Les enjeux en étaient idéologiques, mais aussi économiques : il s'agissait pour les arabisants de prendre les places occupées par les francisants, au besoin en créant chez eux une mauvaise conscience fondée sur le lien langue française – France – colonisateur. Ainsi cette politique s'est imposée dans un climat d'hypocrisie sociale (la langue française demeurant la langue de la réussite réservée à l'élite), et a conduit à une faillite du système d'enseignement, constatée tant par les personnalités politiques (présidents Boudiaf, Bouteflika), que par des commissions de réforme de l'enseignement (révélant par exemple le taux important d'échecs à l'examen du baccalauréat). » (Grandguillaume, La francophonie en Algérie) Chaque groupe va essayer de valoriser sa langue et dévaloriser la langue de l'autre. Cette lutte est

très présente sur la scène politique algérienne. D'une part, il y a les tenants de la position pour la langue arabe, cette dernière a été utilisée par le régime en place qui recherchait une légitimité en faisant référence à l'Islam et à sa langue. A travers leurs discours, la langue arabe est présentée comme la langue de l'identité, de la tradition et de l'authenticité. Dans le 2ème article de la loi No 05-91 datée du 16 janvier 1991, portant sur la généralisation de l'utilisation de la langue arabe, cette langue y est présentée comme une composante de la personnalité nationale authentique et une constante de la nation. Les positions des arabisants vont s'exprimer par le rejet de la langue française qu'ils associent à la colonisation, car « Dans les conjonctures plurilingues issues de la colonisation, le ressentiment collectif, plus ou moins vif, contre la puissance coloniale, tend à se traduire par le rejet prématuré de la langue de la colonisation. » (Abou, 1995 : 12) Pour eux, la langue française représente, principalement, une menace identitaire et veulent se rapprocher de leur « culture d'origine ». Cette situation peut se présenter sous la forme d'une contre-acculturation est concomitante des situations postcoloniales, elle consiste dans « Le rejet brutal de l'acculturation et de ses acquis : la culture dominée, menacée de disparition, se reprend dans un ultime sursaut et tente de restaurer, sous une forme qui cependant ne peut plus être la même, les modes de vie antérieurs. Un double phénomène illustre ce processus: le messianisme politique, qui mobilise, autour d'une figure héroïque réelle ou mythique, les forces vives de la population dominée contre la puissance colonisatrice; l'idéologie du retour aux sources, qui assigne au peuple la tâche de redécouvrir son identité originelle ou son "authenticité", un moment aliénée par la colonisation et l'acculturation. » (Abou, 1995 : 72-73) D'autre part, il ya les partisans de la langue française, pour qui cette langue est comparable à ce que l'écrivain algérien Kateb Yacine appelle dans sa célèbre formule "un butin de guerre" : il faut tirer profit de cette langue internationale afin de s'ouvrir sur le monde. Pour eux, « La langue de la colonisation reste en effet, pour les générations prochaines, la seule voie d'accès à la communication internationale et à la civilisation moderne, et par le fait même, elle est particulièrement apte à féconder, du point de vue linguistique et culturel, les langues autochtones elles-mêmes. Il est clair que, à son tour, elle recevra, dans un tel contexte, des déterminations linguistiques et culturelles nouvelles propres à l'enrichir. » (Abou, 1995 : 12) 6. Opinions... plutôt divergentes Dans ce qui va suivre, nous allons essayer de présenter les positions des uns et des autres, et ce dans le but de se faire, du moins sommairement, une idée des conflits existants 6.1. La place du français dans la culture algérienne Dans son article « Ces intellectuels qu'on assassine », L. Addi, nous offre une image des intellectuels algériens : d'un côté, les arabophones, culturellement, plus proches du peuple, poursuivent l'utopie de faire revivre l'héritage culturel précolonial. De l'autre, les francisants éloignés du peuple et de leur identité véritable, doivent, selon lui, leur soi-disant impopularité à une double cause : primo, ils sont perçus comme entretant un rapport idéologique à l'Etat dont le discours a été celui de la modernité occidentale ; secundo, la forme sécularisée de leur discours les désigne aux yeux du peuple comme tournant le dos à la religion. La plupart des arguments des arabisants tournent autour du facteur religieux : pour un des porte-paroles de ce groupe, Tahar Ouattar, écrivain de langue arabe : « Les gens ne prient pas en français. Ils ne jeûnent pas en français. La langue française n'est pas la langue de la culture algérienne. C'est un outil de travail dont on pourrait se passer » (Tounsi, 1997 : 106). Le discours de certains dirigeants, partisans de l'arabisation-islamisation, attaque à la langue française en la considérant comme langue du colonisateur : « Pour les partisans de l'arabo-islamisme, les francophones sont les « alliés objectifs » du (néo)-colonialisme. Ce complexe de culpabilité deviendra un « complexe de trahison » qui sera un thème récurrent du discours officiel ou de celui des associations militantes liées au pouvoir [...] Pour contrer ceux qui revendiquent le bilinguisme, la pluralité et s'opposent à l'utilisation de l'arabe sacré comme instrument d'arabisation-islamisation de la société, on brandit la notion de hizb frança (« parti de la France ») pour en faire la cible toute désignée. » (Benrabah, 1999 : 246) Cette notion de hizb frança véhicule l'idée que tout francisant/bilingue n'a de loyauté qu'envers la France (l'occident) et qu'il est loin de l'identité algérienne (arabo-musulmane). « A cela vient s'ajouter, aussi bien la célèbre phrase d'un ex-premier ministre qui traitait l'élite francisante de : "laïco-assimilationniste", que l'attitude déclarée du célèbre écrivain en

langue arabe Tahar Ouattar qui demandait de retirer leur nationalité aux écrivains algériens de langue française.» (Dourari, 2003 : 12) Tahar Ouattar fait l'éloge de la littérature algérienne d'expression arabe en la présentant comme l'emblème et le véritable porte-parole de la révolution : « C'est nous arabophones, qui leur (francophones) avons appris avec notre littérature, avec l'As [un roman] notamment, comment s'est faite la révolution. Nous leur avons enseigné l'histoire, l'authentique histoire 1 » Parmi les griefs portés contre les francisants, la presse francophone a eu la part de lion ; en effet, dans l'espace médiatique, elle connaît une distribution bien plus importante que la presse arabophone, ce qui lui vaut les foudres d'un ministre : « Cette presse est française dans le fond et dans la forme [et] n'a rien à voir avec le peuple algérien sauf le fait qu'elle se trouve sur le territoire algérien [...] les journaux qui utilisent la langue du colonialisme destructeur sont à l'origine de tous les maux et les malheurs qui secouent le pays [...] cette presse est derrière l'échec des précédentes expériences d'arabisation »

(Benrabah, 1999 : 251) 1 Voir El Wattan du 16 avril 1992, p. 9

Dans les années 1990, la langue française et ses utilisateurs ont été l'objet des différentes attaques ; des interdictions ont été proférées par certains groupes extrémistes qui qualifient les francisants de « faux musulmans » « Pour la majorité des Algériens qui ne parlent que l'arabe ou le berbère, l'usage du français apparaît en fait comme le privilège des héritiers de l'époque et de la société coloniales. Ce point de vue a été propagé et orchestré par les islamistes, qui dénoncent comme de faux musulmans les Algériens qui parlent le français et qui entendent maintenir des relations avec la France. Ils constituent, disent leurs adversaires, un « parti de la France » (hezb frança) qui maintiendrait l'Algérie dans une situation de dépendance coloniale. » (Lacoste, 2007) « Parmi les attaques contre l'usage du français on signalera particulièrement l'interdiction totale de la langue française dans toute la wilaya de Blida proféré le 21 septembre 1994 par un groupe islamiste » (Tounsi, 1997 : 106) L. Tounsi rapporte les dires d'un journaliste algérois (L'Hebdo Libéré) qui décrit ainsi la situation sociolinguistique du français : « Un climat de psychose était créé autour de la langue de Molière tendant à présenter comme acte de haute trahison ou pour le moins, flagrant manque de patriotisme, le fait de s'exprimer en français » Généralement pour les tenants de cette position, la francophonie n'est pas simplement une conception culturelle à laquelle on oppose la langue arabe, en tant qu'instrument de culture et de science. La francophonie est une conception "civilisationnelle", qu'ils opposent directement à l'Islam. Par contre les francisants présentent le français comme faisant partie de la culture algérienne, ils considèrent cette langue comme étant celle de l'ouverture sur le monde et de la modernité ; certains auteurs algériens d'expression française ont longtemps défendu la langue de Molière, « Parmi les écrivains qui ont témoigné sur le colonialisme et « libéré » le pays [...] Kateb Yacine, Mouloud Mammeri et Mohamed Dib ont continué à créer en français et dans les langues « maternelles » pour les deux premiers. Tel le figuier banian, le français s'est enraciné en Algérie. » (Benrabah, 1999 : 182) Mohamed Dib, auteur algérien d'expression française, présente la langue française comme le résultat « fécond » d'un contact interculturel : « La langue française est à eux, elle leur appartient. Qu'importe, nous en avons chipé notre part et ils ne pourront plus nous l'enlever [...] Et si, parce que nous en mangeons aussi, de ce gâteau, nous lui apportons quelque chose de plus, lui donnions au autre goût ? Un goût qu'ils ne lui connaissent pas » (Dib, 1993 : 30) Kateb Yacine, autre auteur d'expression française, trouve que : « C'est en français que nous proclamons notre appartenance à la communauté algérienne [...] On ne se sert pas en vain d'une langue et d'une culture universelle pour humilier un peuple dans son âme. Tôt ou tard, le peuple s'empare de cette langue, de cette culture et il en fait les armes à longue portée de sa libération » (Benrabah, 1999 : 66) Et l'écrivain déclare à un journaliste de télévision : « La langue française [...] fait partie maintenant l'histoire de notre pays. Elle a façonné elle aussi notre âme » (Benrabah, 1999 : 254) Les tenants de cette position estiment que la langue française est un moyen pour accéder à la modernité, ils rejoignent, ici, le point de vue de E. Gelner, spécialiste de la situation du Maghreb, pour qui, la France a eu un rôle déterminant dans l'introduction de l'ère de la

modernité, « L'agent de modernité en Afrique du Nord était à l'origine la France. Je pense que l'impact de la culture française en Afrique du Nord est profond et permanent. Dans son cœur, le Nord-africain sait non seulement que Dieu parle arabe, mais que la modernité parle aussi français » (Benrabah, 1999 : 267) 6.2. Qui est langue morte ? Dans son article « La langue est-elle un fondement de souveraineté ou un instrument de communication pour le progrès et la science ? », A. Tehami, trouve qu'en comparaison avec l'anglais, le français est une langue morte. Les scientifiques ou les chercheurs français sont obligés, dans une proportion de 98%, d'avoir recours à l'anglais pour être au fait des nouvelles idées ou de communiquer. Même l'Académie française des sciences est accrue à publier ses comptes-rendus en anglais. Par contre, M. Terenifi, dans « Les impératifs d'une refonte de l'école algérienne », présente le français comme une langue qui peut être un excellent moyen d'expression de la pensée scientifique. Pour lui, elle fait partie des langues qui, de grammaire plutôt simple, jouissent de qualités de clarté et de précision bien adaptées à la prévision et à l'application. C'est dans cette perspective que l'enseignement des matières scientifiques doit être dispensé exclusivement en français. Par ailleurs, selon lui, il faut reconnaître qu'en raison de certains avatars de l'histoire et de la culture des peuples, l'arabe est devenu, à une échelle abstraite et symbolique, une langue indigente et inapte à l'exposé scientifique dans sa rigueur logique. La langue arabe fait partie des langues qui, parcs qu'elles des grammaires complexes et admettent de longues phrases et des incidentes, se prêtent plutôt à l'expression des doctrines philosophiques profondes qu'à la précision scientifique. 6.3. Et l'école ? L'histoire des réformes éducatives qu'a connues l'Algérie, comporte une série de tentatives qui visaient à l'élimination de la langue française (la loi No 05-91 datée du 16 janvier 1991), ou au remplacement de cette langue par l'anglais. Cette dernière tentative traduit la volonté de certains partis politiques islamistes qui désiraient, eux aussi, éliminer le français de la scène linguistique, car il représente pour eux une menace contre l'identité religieuse des Algériens. Les années 1980, en Algérie, ont connu les premières classes d'enseignement complètement arabisées, la politique d'arabisation peut être entendue comme la manifestation d'une volonté de remplacer un usage linguistique par un autre. Sur un plan socioculturel, il s'agit en fait de substituer à l'usage d'une langue, en l'occurrence le français, l'apprentissage d'une autre langue : la langue arabe conventionnelle. Mais une faillite du système d'enseignement, a été constatée tant par les personnalités politiques (présidents Boudiaf, Bouteflika), que par des commissions de réforme de l'enseignement (rélevant par exemple le taux important d'échecs à l'examen du baccalauréat) Certains sociolinguistes² pensent qu'au lieu de consolider le statut de la langue arabe classique dans la société algérienne, l'arabisation a, paradoxalement, conforté celui du français. « En effet, l'échec de cette entreprise de ré-expressionnalisation du système scolaire s'est en effet révélé profitable à la consolidation sociale et culturelle de la langue française, mais préjudiciable au système éducatif algérien et à travers lui, à la société toute entière. Cette première expérience qui était plus une pâle "orientalisation" qu'une véritable arabisation du système éducatif, s'est avérée incapable de répondre à une attente linguistique solidement ancrée dans une exigence de modernité, d'une part, et de satisfaire une demande sociale d'expression de substitution, sous forme de remplacement de l'usage de la langue française par l'usage d'une langue arabe algérienne évoluée, d'autre part.» (Sebaa, La langue et la culture française dans le plurilinguisme en Algérie) De plus, cette politique d'arabisation s'est trouvée discréditée à partir des années 80 par le lien qu'elle a entretenu avec le mouvement islamiste qui a utilisé les enseignants arabisants pour sa propagation. Elle l'a été enfin par le fait que ses promoteurs se sont opposés non seulement à la langue française, mais aussi aux langues parlées, arabes et surtout berbères, ce qui a engendré, de la part des Kabyles principalement, une opposition déterminée à cette politique. « Les intégristes algériens, quant à eux, se sont approprié l'arabe classique comme langue de prédilection. Car l'arabe classique, comme le français, est une langue reconnue, faisant loi sur les marchés linguistiques. Il est considéré comme le support de l'héritage arabo-musulman, en plus du fait d'être la langue du Coran. Se l'approprier, c'est renforcer linguistiquement sa légitimité religieuse, c'est-à-dire divine » (Kebir, 1998 : 66) « En Algérie, ce sont surtout ceux que l'on appelle les « arabisants » monolingues

qui nient aux Algériens bilingues le droit d'exister. Dans leur tentative d'être les seuls dépositaires de la culture « nationale », ils ont en quelque sorte montré le chemin aux illuminés qui entament en 1993 l'élimination physique des intellectuels.» (Benrabah, 1999 : 131) Plusieurs spécialistes algériens pensent que l'arabisation véhicule une certaine forme de xénophobie, M. Terenifi (op. cit.), pense qu'une « révision des manuels de l'Histoire s'avère salutaire, eu regard aux dimensions antipédagogiques que recèlent symboliquement certaines illustrations datant de l'époque coloniale (manuels d'histoire du primaire qui montrent des scènes de torture plutôt choquantes) et suscitant la haine et la répugnance des apprenants à l'égard des langues étrangères en général et du français en particulier. Interrogeons-nous sur l'opportunité, l'utilité et la valeur pédagogique – si valeur il y a - dans le fait d'exposer des apprenants innocents à des images à la limite de l'horreur. [...] Par ailleurs, une enquête nous a permis de nous rendre compte, à notre grande stupéfaction, que les apprenants, et pas des moindres, puisqu'ils sont très brillants, demeurent réticents quant à l'apprentissage du français : les causes qu'ils invoquent ont trait à la dimension historique qui fait du français une langue du colonisateur. Telles sont manifestement les retombées d'une conception absurde de l'enseignement de l'Histoire dans l'école algérienne.»

2 Voir les travaux de G. Grandguillaume et M. Benrabah

« Les contenus des manuels prônent l'enfermement et inculquent aux enfants la méfiance et l'intolérance vis-à-vis de tous ceux qui ne sont pas musulmans. Cette « xénophobie culturelle » devient le prélude à l'éradication de tout ce qui est dissemblable. » (Benrabah, 1999 : 163) Représentant de l'autre camp, R. Boudjedra, auteur algérien, qui a commencé par écrire en français, puis s'est détourné de cette langue pour écrire en arabe, pense que c'est la francophonie qui est responsable de la faillite de la politique de l'arabisation car « elle frappe d'interdit la langue arabe, la condamne à mort, la cloue au pilori de l'archaïsme démodé, hors-jeu, iconoclaste » (Boudjedra, 1992/1994 : 28)

Bibliographie

ABOU, S., (1995). L'identité culturelle, Paris, Anthropos. ADDI, L., « Ces intellectuels qu'on assassine », Esprit, janvier 1995. BARDIN, L., (2007), L'analyse du contenu, Paris, Quadrige/PUF. BENRABAH, M., (1999), Langue et pouvoir en Algérie, Paris, Editions Seguir. BOUDJEDRA, R., (1992/1994), Le FIS de la haine, Paris, Editions Denoël. CAMILLERI, C. & KASTERSZTEIN, J. (1990), Stratégies identitaires, Paris, PUF. DABENE, L. (dir.), (1981), Langues et Migrations, Grenoble, Publications de l'université de Grenoble III. DIB, M. (1993), « Ecrivains : écrits vains », Ruptures, N°6, 16 au 22 février 1993. DJAOUT, T. (1993), « Des acquis ? », Ruptures, N°15, 20 au 26 avril 1993. DOURARI, A., (2003), Les malaises de la société algérienne : Crise de langues et crise d'identité, Alger, Casbah. FERREOL, G. & JUCQUOIS, G., (2003), Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles, Paris, Armand Colin. GRANDGUILLAUME, G., (1983), Arabisation et politique au Maghreb, Paris, Maisonneuve & Larose. GRANDGUILLAUME, G., La Francophonie en Algérie, http://grandguillaume.free.fr/ar_ar/hermes.htm KEBIR, N., « A propos du discours intégriste », Mots, 1998, volume 57, Numéro 1. LACOSTE, Y. (2007), « Enjeux politiques et géopolitiques de la langue française en Algérie : construction coloniales et postcoloniales », Hérodote, 126 – Géopolitique de la langue française (3ème trimestre 2007). LAMIZET, B. (2002), Politique et identité, Lyon, Presses universitaires de Lyon. Le Point du 03/11/2000, N° 1468. PORCHER, L., (1995), Le français langue étrangère, Paris, CNDP/Hachette. Rapport de l'OIF, Le français dans le monde, 2006-2007. SEBAA, R. (1996), L'arabisation dans les sciences sociales, Paris, L'Harmattan. SEBAA, R, Culture et plurilinguisme en Algérie, <http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>

SEBAA, R, La langue et la culture française dans le plurilinguisme en Algérie, http://www.initiatives.refer.org/_notes/sess603.htm TAP, P. (dir.), (1980), Identités collectives et changements sociaux, Toulouse, Privat. TEHAMI, A., « La langue est-elle un fondement de souveraineté ou un instrument de communication pour le progrès et la science? » Le Quotidien d'Oran, 27/11/2002. TIRENIFI, M. E., B., « Les impératifs d'une refonte de l'école algérienne », Le Quotidien d'Oran, 03/10/2002. TOUNSI, L., « Aspects du parler jeunes en Algérien », Langue française, 1997, 114, 1. VINSONNEAU, G., (2005), Contextes pluriculturels et identités, France, SIDES. YAGUELLO, M., (1988), Catalogue des idées reçues sur la langue, Paris, Ed. du Seuil.

2 Chapitre 2 : Le discours

2.1 Introduction :

Aussi bien dans la science que dans la multitude des domaines de l'activité et de la pratique humaine, tout échange langagier s'enracine, s'inscrit et se positionne dans un genre bien déterminé qui le caractérise en dépit des autres genres existants. De là, fille héritée de la rhétorique, la notion de « genre » perdure en se révélant centrale en linguistique ; du fait où elle sans cesse abordée depuis les années soixante dix jusqu'à nos jours. Comme tout corpus, le notre s'inscrit dans un genre de discours qu'on va présenter dans ce chapitre.

Tout au long de ce chapitre nous mettons l'accent sur tout ce qui a trait au discours humoristique et au one-man-show précisément étant le genre constituant notre corpus (spectacle Un bateau pour l'Australie de l'humoriste Fellag), en soulevant les problématiques et les questions liées à l'étude et l'analyse de ce genre de discours. Notre enjeu est d'essayer de réfléchir sur les liens de ce genre discursif –humoristique- avec les autres genres de discours oraux, tout en soulignant les spécificités ainsi que l'originalité de ce discours. Dans ce chapitre nous aborderons la notion de *discours* d'un point de vue diachronique, pour pouvoir passer au discours humoristique en particulier, en mettant en relief ses origines proches et lointaines pour expliquer à la fois sa diversité et sa singularité. Nous tâcherons de présenter aussi, les approches possible, les pistes de recherche et les outils méthodologiques qui nous permettent d'atteindre nos objectifs et d'aboutir aux résultats attendus de notre recherche.

Vu la complexité de notre domaine de recherche et l'instabilité du genre de notre corpus, qui est le one-man-show, représentant le discours humoristique, qualifié de genre « hors-norme », nous jugeons utile et indispensable de mettre en exergue la notion-pilier de notre travail qui n'est autre que le discours humoristique comme père du one-man-show, « *Le discours humoristique confère au one-man-show son unité, mais également la pluralité de ses approches* »⁶

2.2 Le discours :

2.2.1 La notion de « discours » :

La portée et l'importance qu'acquiert le terme de discours depuis une trentaine d'années, représente et témoigne de ce qui est qualifié de « *tournant* » pris par la linguistique ; ce tournant, marqué par le déclin des approches structuralistes et par l'influence des conceptions pragmatiques du langage, s'affirme sous la forme d'une première dichotomie, celle qui oppose langue et discours

« *Le champ des recherches sur le discours est à juste titre considéré comme hétérogène et instable* »⁷

Les recherches qui réclament de la notion de discours ont envahi l'ensemble des sciences humaines et sociales, notre recherche s'inscrit aussi dans l'analyse du discours

, ce dernier pour notre travail est un one-man-show de Fellag. La principale difficulté que nous avons identifiée est qu'il faudrait surmonter pour mener à bien notre travail et atteindre les objectifs visés de notre recherche, est le fait qu'entreprendre une analyse d'un corpus dont le genre reste non-attesté par la critique et qui est qualifié de genre

« hors-norme », reste une recherche universitaire actuellement rare et probablement « risquée », de ce fait nous notons une difficulté non seulement liée à l'instabilité du genre humoristique - particulièrement le one-man-show – mais aussi une autre difficulté liée au foisonnement de la documentation.

⁶ Mokhtar Ferhat, 2010, Analyse du verbal, du paraverbal et du non-verbal, thèse de doctorat, p :18.

Pour mieux cerner notre domaine de recherche et en vue d'aplanir la difficulté liée au genre de notre corpus, il est utile de faire présentation, un aperçu et une réflexion préliminaire sur les principales acceptions de la notion de *discours*, cette notion est le pivot de notre étude et la clé pour mener à bien l'analyse de notre corpus. A ce propos nous tenons à mettre l'accent dans ce chapitre sur les notions, les questions et les concepts qui guideront et éclaireront la recherche que nous voulons mener sur le discours humoristique et le one-man-show en particulier.

2.2.1.1 *Discours : Définition :*

Le terme *discours*, défini ordinairement comme un ensemble d'énoncés produits par une personne ou un ensemble de personnes, est l'un des termes les plus polysémiques en sciences du langage. Saussure, qui n'a jamais abordé le terme de discours dans son *Cours de linguistique générale*, reconnaît pour autant dans sa célèbre

«note sur le discours» que «la langue n'est créée qu'en vue de discours». Pour lui :

«La langue n'est créée qu'en vue de discours, le discours consiste, fut-ce rudimentairement, et par des voies que nous ignorons, à affirmer un lien entre deux concepts qui se présentent revêtus de formes linguistiques pendant que la langue ne fait préalablement que réaliser des concepts isolés, qui attendent d'être mis en rapport entre eux pour qu'il y ait une signification de la pensée»⁸

Cette définition de Saussure suggère le rapport qu'entretient la langue avec la signification de la pensée: alors que la langue ne peut être exprimée selon Saussure par des mots isolés, le discours c'est ce qui lie au moins deux mots de la langue pris en charge par un sujet parlant pour communiquer.

Si l'on met l'accent sur cette définition, on peut repérer les raisons pour lesquelles Saussure a mis à l'écart la notion de discours.

En effet, le terme de discours contredit le principe de l'immanence de la langue dans la mesure où il fait intervenir le sujet parlant, il incite en outre à dépasser le cadre étroit du mot pour s'étendre vers les grandes unités que la linguistique structurale n'a jamais pris l'initiative de les étudier comme phénomènes linguistiques, à cela s'ajoute la complexité qui couvre cette notion chez Saussure.

Benveniste, qui intègre le discours dans son approche de l'énonciation, marque à la fois un dépassement du structuralisme saussurien et une continuité; un dépassement dans la mesure où ses contributions sur l'énonciation ont permis d'étudier la langue en situation, c'est-à-dire sa mise en discours par le sujet parlant, et une continuité quand il distingue les deux plans de la signification: la sémiotique et la sémantique qui correspondent respectivement à l'autonomie de la langue en tant que système virtuel et à sa surdétermination partielle par la mise en discours.

À partir de cette distinction entre plan sémiotique et plan sémantique de la langue, Benveniste avance la définition suivante de discours:

«Il faut entendre par discours dans sa plus large extension toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer en quelque manière »⁹

À travers cette définition, Benveniste procède à une explication du discours par le biais de l'appareil formel de l'énonciation.

⁹ Benveniste Emile, 1966, Problèmes de linguistique générale, p. 241

Contrairement à la proposition de Benveniste et dans le cadre de l'école française de l'analyse du discours, Guespin définit le discours par opposition à l'énoncé :

«L'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication; le discours, c'est l'énoncé considéré de point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne. Ainsi un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration «en langue» en fait un énoncé; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours »¹⁰

Le discours, selon Guillaume, analogue à la conception saussurienne de la notion de parole, est l'actualisation de la langue. Pour lui, " *à chaque unité significative minimale dans le discours correspond dans la langue un et un seul sens, et cela, malgré l'infinité de valeurs (ou effets de sens) qu'il peut avoir en fait dans le discours, et dont chacune représente un point de vue partiel, une visée particulière sur le sens* " ¹¹

Quant à Benveniste, il conçoit que le discours est « *une énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier une intention d'influencer l'autre* » ¹²

Partant de cette dernière conception, toute une discipline, dont le but est l'analyse du discours, a vu le jour à partir des années soixante. Selon D. Maingueneau (1995), cette discipline a pour mission essentielle d'étudier toute production verbale, d'analyser tous les énoncés en situation, par opposition à l'étude de la langue hors contexte. Sachant qu'un discours est une structure transphrastique, orientée, active et interactive, tous les corpus (des conversations à table les plus spontanées aux différents écrits oralisés ou non) peuvent faire l'objet d'analyse de discours.

La grande extension du concept discours le rend difficile à appréhender. Tantôt, il est synonyme de la parole au sens saussurien, tantôt il désigne un message pris globalement. Chez Jaubert, le discours c'est "*du langage en situation*". Selon Widdowson, c'est "*l'utilisation d'énoncés en combinaison pour l'accomplissement d'actes sociaux*".

Pour Kerbrat-Orecchioni, il s'agit de "*langage mis en action*" (dans Bougnoux, 1993, p.219), tandis que du point de vue de Maingueneau (1976), "*le discours n'est pas un objet concret offert à l'intuition, mais le résultat d'une construction (...), le résultat de l'articulation d'une pluralité plus ou moins grande de structurations transphrastiques, en fonction des conditions de production*" ¹³

En linguistique textuelle, le terme de discours est également polysémique et prend des acceptations variées pour ne pas dire des controverses. Dans un sens proche de celui du texte, Fuchs définit le discours comme «*objet concret, produit dans une situation déterminée sous l'effet d'un réseau complexe de déterminations extralinguistiques (sociales, idéologiques)* »

¹⁰ Guespin Louis, 1971, Problématique des travaux sur le discours politique, p.23

¹¹ Ducrot & J-M Schaeffer, 1995, Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Seuil p.297

¹² Ducrot & J-M Schaeffer, 1995, Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage Seuil p :686

¹³ Dominique Maingueneau. Analyse du discours, p : 16

C'est Jean-Michel Adam qui propose une formulation plus claire de la relation entre texte et discours par le biais de la double équation:

Discours = texte + conditions de productions

Texte = discours – conditions de productions.

De nos jours, la notion de discours recouvre plusieurs acceptions selon les chercheurs. Certains en ont une conception très restreinte, d'autres en font un synonyme de « texte » ou « D'énoncé ». Si dans un passé récent, le terme de discours ne référait qu'à une production orale, actuellement, celui-ci recouvre non seulement le « discours oral », mais aussi « le texte écrit » ; c'est-à-dire qu'il s'applique aux énoncés oraux et écrits. C. Fuchs , qui ne distingue pas entre texte et discours, définit le discours comme :

« objet concret, produit dans une situation déterminée sous l'effet d'un réseau complexe de déterminations extralinguistiques (sociales, idéologiques) »¹⁴

Pour Michel Arrivé : *« le discours peut être conçu comme une extension de la linguistique, ou comme symptôme d'une difficulté interne de la linguistique (particulièrement dans le domaine du sens), rendant nécessaire le recours à d'autres disciplines »¹⁵*

S'il est difficile de circonscrire le discours à travers cette diversité de définitions, il y a néanmoins une évidence : *« le discours ne peut être défini comme une unité linguistique, mais qu'il résulte de la combinaison d'informations linguistiques et situationnelles »¹⁶*

De cette diversité de définitions, tous les auteurs s'accordent à dire que le discours désigne toute réalisation orale ou écrite par un sujet, de la dimension de la phrase ou au-delà ainsi que son contexte. Le terme de discours désigne aussi un ensemble d'énoncés de dimension variable produits à partir d'une position sociale, idéologique ou morale. Par discours, l'on peut envisager aussi la conversation comme type particulier d'énonciation. Pour ce qui nous concerne, nous partons de notre intérêt personnel pour les différents types de discours adressés par des "orateurs" professionnels à des publics bien ciblés dans des situations particulières pour des visées communicatives bien déterminées. Par rapport aux autres discours ayant comme origine un orateur (qu'il soit politicien, pédagogue, avocat, prêtre, conteur ou autres), s'adressant à un public cible bien déterminé avec des visées communicatives bien ciblées (didactique, démagogique, pédagogique, morale, sociale, ludique, etc.), le discours humoristique a la particularité de toucher des thèmes très variés, nous citons entre autres, les domaines politiques, juridiques, religieux, éducatifs, etc.

« L'hypothèse selon laquelle, au-delà des unités traditionnellement reconnues par la linguistique (le phonème en phonologie, le morphème en morphologie, le lexème en

Alpha Ousmane BARRY, 1985, Les bases théoriques en analyse du discours, [En ligne]

<http://www.chairemc.ca/>, consulté le : 5 Mars 2015, p :22.

¹⁵ Alpha Ousmane BARRY, 1986, Les bases théoriques en analyse du discours, [En ligne]

<http://www.chairemc.ca/>, consulté le 19 Mars 2015

¹⁶ Roulet, Filliettaz et Grobet, 2001, *Un modèle et un état de l'art de l'organisation du discours*,

cahier de praxématique, collection : sciences pour la communication, p.12

sémantique lexicale et la phrase en syntaxe), il y aurait une autre unité plus grande, le DISCOURS »¹⁷

Ce qui a mené les linguistes à postuler l'existence d'une unité linguistique supérieure à la phrase, qui est « le discours », est la difficulté à interpréter les phrases en isolation et aussi la difficulté à réduire l'interprétation d'un discours à celle des phrases qui le composent.

Concluons, que le discours implique un acte langagier d'où émergent un texte, un contexte et une intention. Le discours est donc une entité complexe ayant une dimension linguistique (en tant que texte), une dimension sociologique (en tant que production en contexte), et une dimension communicationnelle (en tant qu'interaction finalisée).

Discours et texte :

“Texte” / “discours”, ces deux termes ne cessent de susciter des recherches qui tendent de délimiter et de définir chaque notion, mais on constate que l'usage conjoint, voire concurrent de ces deux notions constitue un fait problématique et flou en linguistique. Cela nous pousse à en expliquer et à présenter les ressorts, dans le but de nous positionner et de situer notre recherche en limitant nos options terminologiques et notre cadre conceptuel.

2.3 Linguistique textuelle et analyse du discours :

Pour parler du lien entre texte et discours il est indispensable de souligner que la valeur de la notion de discours – qui ne cesse d'augmenter- représente un tournant et un point très important dans le domaine de la linguistique, ce tournant s'est formé en premier lieu en s'appuyant sur la dichotomie : langue/discours. Le discours est conçu comme un nouveau terrain d'étude qui ne va sans rappeler du projet d'une linguistique de la parole soutenu et défendu par Ferdinand de Saussure : le but est de dépasser la conception structuraliste ,dont le pivot et l'objet est « la langue » , pour envisager

,ensuite, la question de l'utilisation de la langue ; cette dernière fait l'objet de diverses et multiples approches , mais se présente comme le point commun d'une orientation pragmatique, intéressée par les interactions entre individus, d'une orientation énonciative, centrée sur l'actualisation de la langue en discours, et d'une orientation sociolinguistique et ethnographique, qui envisage les communautés de locuteurs dans leur dimension linguistique.

«Une tendance se profile en linguistique ; en prenant pour objet d'étude la langue, les approches structuralistes ne se sont guère aventurées au-delà du cadre phrastique. Or, c'est justement dans la volonté de sortir de ce cadre que la Textlinguistik, qui apparaît vers la fin des années 1960 dans le domaine germanique et anglo-saxon, trouve ses fondements. »¹⁸

De ce qui précède nous concluons que la question des unités transphrastiques, qui définit ces approches nommées « grammaire de texte », puis « linguistique textuelle

», s'associe à celle de la double structuration du texte par la langue et sa mise en discours. Cette problématique et ces préoccupations sont aussi au centre du courant contemporain – par rapport aux approches textuelles- qui est : l'analyse du discours, cette dernière étant influencée et teintée par la sociologie, fonctionne de façon diamétralement opposée en s'occupant et en étudiant principalement les circonstances et les conditions de production et aussi d'interprétation d'un discours, à ce sujet Foucault tient

,voire erronée , car en l’adoptant et en y adhérant la notion de discours serait alors utilisée pour qualifier les pratiques de la communication orale .Or, la textualité ne peut être comprise et assimilée en se contentant de la scripturalité ,donc la question de l’organisation textuelle se pose aussi bien quand elle est produite dans l’ordre de l’oral que dans celui de l’écrit .

En faisant abstraction des oppositions et des différences dans l’appareil terminologique et conceptuel adopté et proposé par d’éminents chercheurs tel que : J. M Adam, J. P. Bronckart et D. Maingueneau, ces derniers se rejoignent en définissant le texte et le discours en accord avec la distinction principale proposée par D. Slakta en 1976 ; ce spécialiste conceptualise la notion de texte – par opposition à celle de discours

– comme étant un objet formel abstrait de ses conditions de production et d’interprétation ; à partir de cette définition on déduit celle de discours , ce dernier est conçue comme « *l’incrustation d’un texte dans ses conditions de production et / ou d’interprétation* »¹⁹

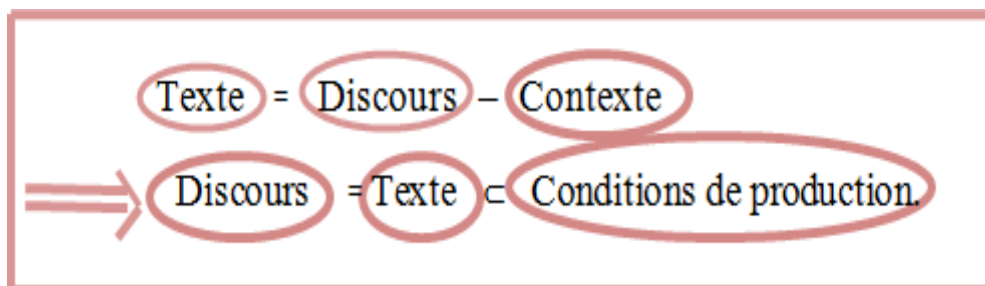


Figure : distinction entre texte et discours

¹⁹ Jean. Michael Adam, 1999, Linguistique textuelle-Des genres de discours aux textes, Paris, éd: Nathan, P : 45

Selon ce qui précède nous concluons que les deux termes : texte et discours, incarnent deux perspectives différentes, ou comme l’atteste D. Maingueneau : « *deux modes d’appréhension des unités transphrastiques* »²⁰

.Donc, on obtient deux façons d’approche et d’analyse, schématisées comme

suit :

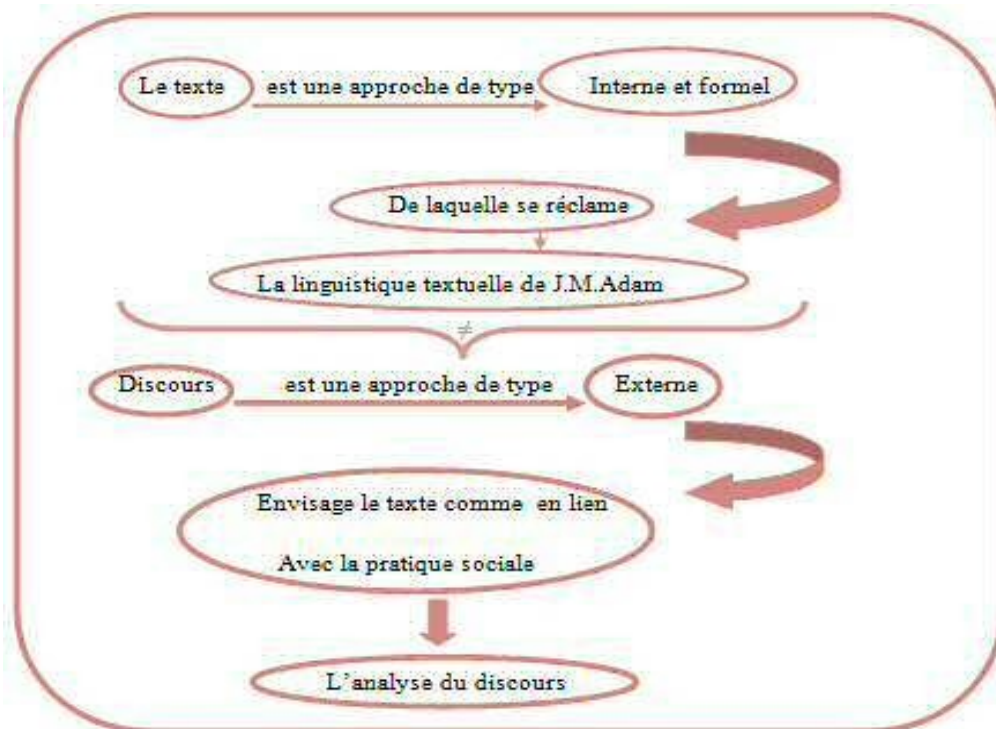


Figure : distinction entre l'analyse textuelle et l'analyse du discours

F. Rastier, quant à lui désigne respectivement par les termes de tradition logico-grammaticale et de tradition rhétorico-herméneutique, les deux manières de rendre intelligible la question du sens, ces deux manières sont représentées par : la linguistique textuelle et l'analyse du discours.

²⁰ Dominique Maingueneau, 2001, Analyser les textes de communication, éd : Dunod, P : 38-41.

¹⁷ Jacques Moeschler, Pragmatique du discours, introduction, p : 11

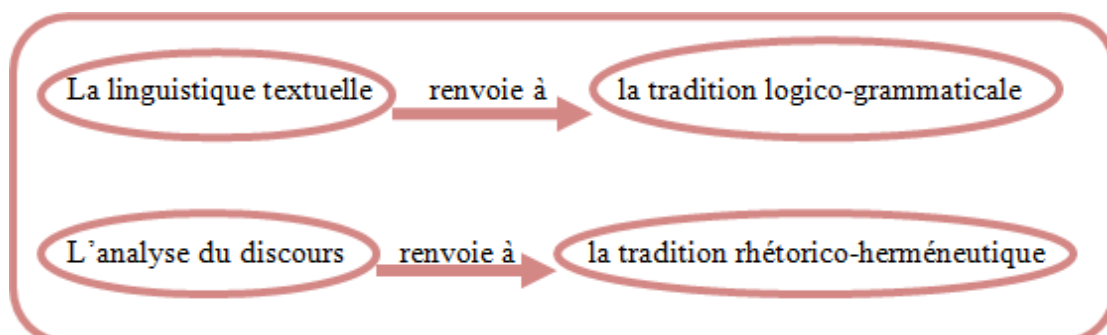


Figure : L'analyse du discours et la linguistique textuelle chez F. Rastier

Ce qui perpétue dans le choix de l'un de ces paradigmes : l'approche textuelle et l'approche discursive, c'est l'enjeu de la délimitation de la linguistique par rapport à ce qui est extérieur à cette dernière (contexte). Or, dans la perspective de notre recherche, il est aussi important qu'indispensable de soutenir le caractère complémentaire de ces deux approches.

Tout au long de ce chapitre ayant comme notion centrale celle de « discours », il est important de mettre en relief le terme de « genre », car l'intérêt de ce dernier du point de vue Bakhtinien, se résume au fait qu'elle permet d'explorer cette complémentarité.

A ce sujet, J.M.Adam, annonce les propos suivants :

« Le genre relie ce que l'analyse textuelle parvient à décrire linguistiquement à ce que l'analyse des pratiques discursives a pour but d'appréhender socio-discursivement »²¹

Par ailleurs, le genre incarne aussi le niveau d'analyse où les deux approches sont conciliées : le texte en plus de son utilisation et sa pratique. Nous reviendrons sur ces points qui sont les raisons pour lesquelles la notion de « genre » constitue selon nous une étape indispensable pour analyser un corpus incarnant un genre ayant des propres caractéristiques, qui est : le genre humoristique. Dans le point qui suit, on va justement mettre en évidence la notion de « genre ».

²¹ Jean Michael Adam, 1999, Types de textes ou genres de discours ? –Résumé– , Paris : Nathan, P : 83.

2.5 Genres du discours :

2.5.1 Le germe pré-naissance de la notion de « genre de discours » :

Mainueneau définit le discours comme un système d'obligations régissant la production d'un groupe absolu d'énoncés à partir d'une certaine condition sociale ou idéologique (par exemple, le « discours féministe », « le discours politique »...). Cette signification est spécifique de l'École française d'analyse du discours qui considère que les conditions de production d'un texte ne sont pas des variables totalement extérieures au discours. Le texte, en tant que forme, véhicule un ensemble d'indices repérables comme des traces linguistiques et formant des éléments constituant les enjeux extralinguistiques dont il relève, et qui le définissent comme discours.

Le concept de « genre de discours » est mise en exergue à partir du texte de Bakhtine des années 50, époque à laquelle Bakhtine entreprend le début d'une esquisse de programme d'un méta (ou trans) linguistique, dont le genre serait partie constituante. En poursuivant ce but, l'auteur établit les différences entre les unités de la langue et les unités de l'échange verbal. Cette distinction lui permet de placer la question des genres du côté de l'énoncé et d'établir ses aspects constitutifs

« L'utilisation de la langue s'effectue sous forme d'énoncés concrets, uniques (oraux ou écrits) qui émanent des représentants de tel ou tel domaine de l'activité humaine. L'énoncé reflète les conditions spécifiques et les finalités de chacun de ces domaines, non seulement par son contenu (thématique) et son style de langue, autrement dit par la sélection opérée dans les moyens de la langue – moyens lexicaux, phraséologiques et grammaticaux –, mais aussi et surtout par sa construction compositionnelle. Ces trois éléments (contenu thématique, style et construction compositionnelle) fusionnent indissolublement dans le tout que constitue l'énoncé, et chacun d'eux est marqué par la spécificité d'une sphère d'échange. Tout énoncé pris isolément est, bien entendu, individuel, mais chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses types relativement stables d'énoncés, et c'est ce que nous appelons les genres du discours. »²²

²² Mikhaïl Bakhtine, (1re éd. Moscou, 1979) (1984, traduction d'Alfreda Au couturier), Esthétique de la création verbale, Paris, Gallimard. p : 13.

2.5.2 Naissance de la classification des discours :

La notion de genre ne faisait pas partie de la linguistique et des sciences du langage des années 1970 et 1980, ni même de l'analyse du discours française : elle est absente du Dictionnaire de linguistique (Larousse, 1973) rédigé par Dubois, Guespin, Marcellesi et alii, et dans le Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage (Seuil, 1972) rédigé par Ducrot et Todorov, le terme « genre » de l'index ne renvoie qu'au seul domaine traité, les genres littéraires, cette émergence est récente.

Bouquet a préféré le titre « Les genres de la parole » pour le numéro 153 de la revue *Langages* qu'il a dirigé. Bronckart (2004) soutient la distinction entre deux niveaux méthodologiques : les « sortes de discours » dans le sens d'activités langagières et les genres de textes. Cette distinction lui permet de refuser la correspondance biunivoque entre sortes de discours/activités et sortes de textes.

Toujours dans l'optique de la classification des genres de discours, la pensée bakhtinienne rejoint celle de François Rastier, en adoptant le cadre conceptuel de ce dernier, intitulé « *la poétique généralisée* », ce cadre se fonde sur l'unification de tout ce qui est « *genre littéraire* » et « *genre non-littéraire* » comme : « *instances culturelles et qui classifie les genres de discours par "sphères d'activité humaine" en interaction constante entre elles* »²³

Par sphères, Bakhtine entend les instances d'un fait culturel qui interagissent constamment entre elles. Les sphères pèsent sur locuteurs comme des contraintes mais aussi comme des possibilités de choix quant aux genres :

*« Le vouloir dire du locuteur se réalise avant tout dans le choix d'un genre du discours. Ce choix se détermine en fonction de la spécificité d'une sphère donnée de l'échange verbal, des besoins d'une thématique (de l'objet du sens), de l'ensemble constitué des partenaires, etc. Après quoi, le dessein discursif du locuteur, sans que celui-ci se départisse de son individualité et de sa subjectivité, s'adapte et s'ajuste au genre choisi, se compose et se développe dans la forme du genre donné. »*²⁴

²³ Mikhaïl Bakhtine, *Le poète du dialogue, du dialogue et de la forme de l'œuvre littéraire*,

p : 45

²⁴ Mikhaïl Bakhtine, 1984, *Les genres du discours*. P : 284

La notion de *genre de discours*, est le théâtre discursif sur lequel se forme l'instance discursive, ce dernier véhicule la subjectivité du locuteur, après le contact des autres individus avec le locuteur ; nous explicitons cela dans le schéma suivant :

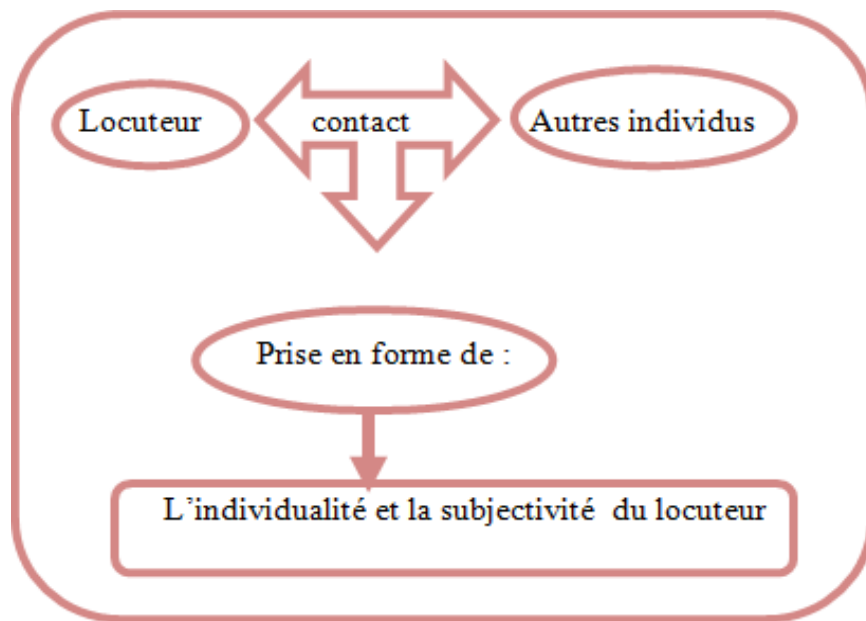


Figure : illustration de la constitution de la notion de « genre de discours »

De ce qui précède l'importance du projet discursif du locuteur s'impose de soi, et ceci se manifeste dans les propos suivants tenus par Sériot :

« L'adaptation du projet discursif du locuteur est une nécessité, parce que le genre met un énoncé en rapport avec les usages antérieurs du même genre par d'autres locuteurs »²⁵

D'après ce qui précède nous pouvons conclure que dans le genre, l'intersubjectivité se développe en tant que condition de la subjectivité, vu que le sujet qui n'est autre que le locuteur est placé en interaction avec l'ensemble des sujets antérieurs qui ont contribué à l'affirmation d'un genre donné et à la mise en place des caractéristiques propres à ce genre.

A ce sujet même Rastier affirme ce qui suit :

« Les genres dessinent "en creux" la personne comme ensemble de rôles sociaux, la personnalité s'affirme, voire se constitue par l'usage singulier des genres. Ainsi,

²⁵Sériot, 2007, introduction : Bakhtine et les genres du discours, p : 06

l'apprentissage des genres pourrait être considéré comme le lieu sémiotique où s'instaure l'intersubjectivité en tant qu'elle est médiatisé par la Loi. »²⁶

Ce qui est évident d'après tout ce qui précède c'est que la nature du genre n'est pas uniquement un type, mais un rapport d'identification entre les énoncés d'une sphère. Autrement dit, les genres de discours sont le fruit des choix des locuteurs dans une sphère déterminée, donc les locuteurs inscrivent et incrustent leurs énoncés au sein d'une pratique discursive normée, les interlocuteurs quant à eux interprètent selon la même norme ; c'est une relation de filiation et d'altération constante qui peut se jouer au travers de leurs énoncés successifs.

2.5.3 La conception Bakhtinienne du genre :

Selon la conception bakhtinienne, le terme de « genre » est passé par cinq étapes : phénoménologique, sociologique, linguistique, historique et littéraire.

Durant la période sociologique, Bakhtine a théorisé *l'interaction verbale*, comme étant une « *réalité fondamentale de la langue* », l'analyse d'un énoncé nécessite la prise en considération, à la fois du contexte *extra-verbal*, et de l'interaction le contact de ce dernier avec l'ensemble des énoncés émis dans la situation de communication étudiée.

« Pour le cercle de Bakhtine, il existe les "genres premiers" (telles que les petites formules, l'exclamation, l'ordre, les conversations familières, etc.) et les "genres seconds" (principalement littéraires), tous les deux sont "complémentaires" et "indissolubles" »²⁷

Les études de Bakhtine l'ont mené d'un commun accord avec son cercle à aboutir à l'identification de deux genres, qui sont distincts mais complémentaires, de part leurs dimensions : macro et micro ; nous schématisons cette conception comme suit :

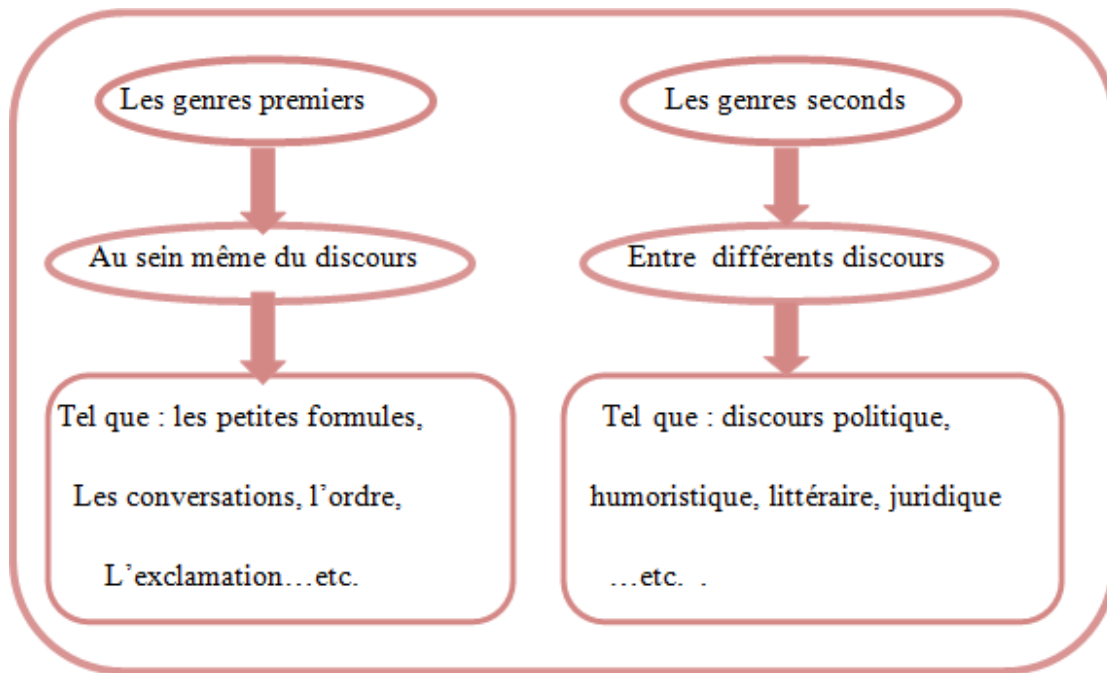


Figure : Distinction Bakhtinienne entre genre : premiers vs seconds.

A propos même de la notion du genre, les bakhtiniens rejoignent Rastier en adoptant son outil conceptuel qu'il nomme : « la poétique généralisée ». En effet, Bakhtine s'oppose à la distinction entre les « genres littéraires » et les « genres non- littéraires », en optant pour l'unification de ces deux derniers :

« Bakhtine unifie les « genres littéraires » et « non-littéraires » comme instances culturelles et qui classifie les genres de discours par « sphères d'activité humaine » en interaction constante entre elles »²⁸

Donc, d'après ce qui précède nous concluons que Bakhtine ne classe pas les discours de part leur littérarité, c'est-à-dire en les comparant aux discours littéraires, pour les distinguer comme discours « non-littéraires », mais il distingue et classifie les genres de discours par leurs espaces de pratique humaine ; ce qui fait la particularité d'un discours par rapport à un autre c'est les sphères d'activité humaine qui dépendent des énonciateurs et des énonciataires des discours.

²⁶ François Rastier, 2001, introduction aux études sémiotiques, p. 273

²⁷ Simon Bouquet, 2007, linguistique des genres, P : 09

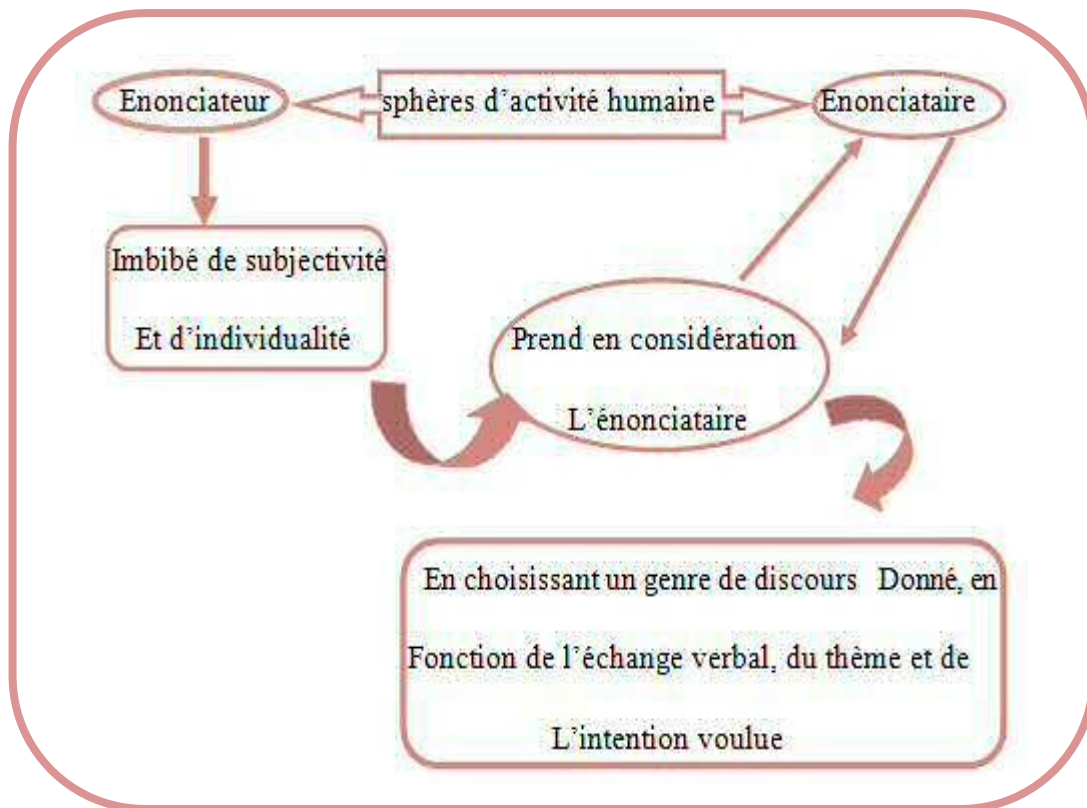


Figure : classification des genres selon les sphères d'activité humaine.

L'interaction, la complémentarité, les divergences et les convergences entre les différents genres reste et restera un thème crucial dans plusieurs recherches de Bakhtine jusqu'à nos jours, qui s'inscrivent dans le processus d'absorption d'un genre par d'autres et dans l'entrecroisement de ces genres. Et le survol qu'on a fait dans le point qui précèdent est dans le but de bien expliciter la diversité des genres et dans ce qui suit nous tenterons de la place du genre de notre corpus : discours humoristique –one-man- show et les caractéristiques et la spécificité de notre objet d'étude.

2.6 L'analyse du discours :

De manière générale la notion d'analyse de discours, signifie une technique de recherche propre aux sciences humaines et sociales, cette technique permet de questionner ce qui est fait en parlant au-delà de ce qui est dit. Cette technique a acquis une place importante dans le paysage linguistique par le biais d'un nouveau champ de recherche qui a vu le jour à l'aube des années soixante, sous l'appellation d' « analyse du discours », cette dernière se définit comme étant une analyse de l'articulation du texte et du lien social dans lequel il se produit.

« Il ne s'agit pas là d'une simple extension de la linguistique à des données qu'elle ne prenait pas en compte jusque-là ; comme si, pour reprendre les termes de Saussure, une

« linguistique de la parole » était venue compléter une linguistique de la « langue » ».²⁹

En effet, cette piste de recherche est une entreprise intégralement transdisciplinaire, qui a pour objectif d'envahir et d'être omniprésente dans l'ensemble des sciences humaines et sociales. L'enjeu de l'analyse du discours va à l'encontre des courants et des tendances qui stipulent la division du savoir en plusieurs domaines différents spécialisés.

2.6.1 Naissance de l'analyse du discours :

Des linguistes de diverses traditions intellectuelles commencèrent à converger vers deux idées-forces sur le discours reliées entre elles : 1) l'idée selon laquelle la structure des expressions et des phrases est déterminée en partie par la manière dont elles fonctionnent dans les conversations et dans les textes, et 2) l'idée que les textes et les conversations sont modelés, tout comme les phrases, sur des modèles de structure reproductibles qui pourraient être considérés comme une « grammaire », et ces questionnements sont les prémices de la réflexion des annalistes du discours.

La naissance d'une discipline mettant au centre de sa réflexion le discours s'inscrit en effet dans la rupture épistémologique avec le structuralisme Saussurien et les courants issus de ce dernier jusqu'aux années soixante du siècle dernier. Appuyé sur la délimitation des grandes dualités, Saussure situe clairement l'objet de la linguistique: la langue, définie comme un système de signes et constituant, par opposition à la parole, un objet abstrait et homogène exempté de tous les facteurs qui lui sont extérieurs.

La langue s'oppose à la parole qui s'incarne, selon Saussure, dans l'utilisation concrète des signes linguistiques. La parole, de par sa nature aléatoire et trop changeante, ne peut constituer un objet d'étude fiable.

Saussure a donc le privilège d'attribuer à la linguistique le statut d'une science autonome et indépendante et s'interdit, par voie de conséquence, à toute conception fusionnelle à d'autres disciplines.

²⁹ Dominique Maingueneau, Discours et analyse du discours, p : 11

C'est à partir des années soixante que des linguistes ont vu la nécessité de repenser ce que Saussure appelle langue et ils se sont rendu compte qu'on ne saurait étudier la langue indépendamment du contexte social dans lequel elle se construit.

Dans cette perspective, William Labov remet en cause le concept de langue telle qu'elle est conçue par Saussure et affirme que les changements y sont intrinsèques. Il considère en effet *«qu'il est impossible de comprendre un changement durable si l'on ne se réfère pas à la vie sociale de la communauté où il se produit»*³⁰

Cette mise en évidence de l'aspect social n'est pas pour autant nouvelle. Mikhaïl Bakhtine en fait déjà *«l'épicentre de l'ensemble complexe qui constitue le langage»* et il affirme qu'outre les sphères physique, physiologique et psychologique qui constituent la langue, cette dernière *«doit avant tout être insérée dans un complexe plus large et qui l'englobe, c'est-à-dire dans la sphère unique de la relation sociale organisée»*³¹

S'appuyant sur la relation sociale, Bakhtine propose une définition purement interactionnelle de la langue, une définition qui sous-tend pratiquement tous les courants linguistiques modernes:

«La véritable substance de la parole n'est pas constituée par un système abstrait des formes linguistiques, ni par l'énonciation-monologue isolée, ni par l'acte psychophysiologique de la production, mais par le phénomène social de l'interaction verbale, réalisée à travers l'énonciation et les énonciations, l'interaction verbale constitue ainsi la réalité fondamentale de la langue»³²

Reconnaître le rôle primordial de l'aspect social de la langue, c'est réhabiliter l'extralinguistique et redéfinir, par conséquent, l'objet de la linguistique dans une perspective interdisciplinaire. C'est précisément l'analyse du discours qui est objet de notre travail.

Donc, l'analyse du discours est née en réaction à une double situation ; d'un côté la tradition philologique des études de textes et, de l'autre côté, la linguistique de la

³⁰ William Labov, 1974 Sociolinguistique, p 47

³¹ Mikhaïl Bakhtine, *Le Marxisme et la philosophie du langage* .p :72

³² Mikhaïl Bakhtine, *Le Marxisme et la philosophie du langage* .p :75

langue cantonnée dans la description de la phrase en tant que plus grande unité de la communication.

2.6.2 Qu'est ce que l'analyse du discours ?

Les linguistes spécialisés en analyse du discours investiguent ce que nous apporte et nous apprend l'analyse de l'usage du langage, sur le langage lui-même ainsi que sur les usagers de ce dernier (locuteurs).

Par opposition au principe des linguistes du courant Chomskyen, ce champ de recherche analyse des textes écrits (y compris aussi la transcription de discours oraux et le langage des signes), au lieu de se fonder sur leurs propres intuitions grammaticales, l'analyse du discours s'occupe de la structure et du fonctionnement des fragments du discours, au-delà de la phrase,

« Elle examine comment la structure des phrases est influencée par leur fonctionnement dans les contextes linguistiques et sociaux dans lesquels elles se déploient »³³

Comme maints courants de la linguistique contemporaine, l'analyse du discours, aussi, s'appuie sur la philologie du dix-neuvième siècle, en d'autres termes, elle prend racine dans une étude diachronique du langage qui a comme objet l'exégèse des textes. L'analyse de discours par « discours » « *entend des exemples réels de conversation, d'écrits ou de communication linguistique dans d'autres media.* »³⁴, de là, l'analyse du discours est le champ de recherche qui tente d'unir et de relier les caractéristiques du discours pris dans l'acception qui précède, avec les aspects de ce que les spécialistes de la tradition foucauldienne appelle le « discours » : « *des corpus d'idées et de pratiques sociales en circulation pouvant inclure des façons de parler.* » ,aussi il serait injuste de ne pas souligner que d'autres chercheurs en analyse du discours ont d'autres des manières différentes d'analyser l'objet d'étude de l'analyse du discours ; en effet, d'autres ont des objectifs différents : ils peuvent s'intéresser aux types de questions auxquelles les linguistes se sont toujours confrontés : comment le langage est-il représenté dans l'esprit, quelle est la meilleure manière de modéliser la production et l'interprétation du discours, comment le langage s'acquiert, change, etc. D'autres

³³ Ba [\[1\]](#) [\[2\]](#) [\[3\]](#) [\[4\]](#) [\[5\]](#) [\[6\]](#) [\[7\]](#) [\[8\]](#) [\[9\]](#) [\[10\]](#) [\[11\]](#) [\[12\]](#) [\[13\]](#) [\[14\]](#) [\[15\]](#) [\[16\]](#) [\[17\]](#) [\[18\]](#) [\[19\]](#) [\[20\]](#) [\[21\]](#) [\[22\]](#) [\[23\]](#) [\[24\]](#) [\[25\]](#) [\[26\]](#) [\[27\]](#) [\[28\]](#) [\[29\]](#) [\[30\]](#) [\[31\]](#) [\[32\]](#) [\[33\]](#) [\[34\]](#) [\[35\]](#) [\[36\]](#) [\[37\]](#) [\[38\]](#) [\[39\]](#) [\[40\]](#) [\[41\]](#) [\[42\]](#) [\[43\]](#) [\[44\]](#) [\[45\]](#) [\[46\]](#) [\[47\]](#) [\[48\]](#) [\[49\]](#) [\[50\]](#) [\[51\]](#) [\[52\]](#) [\[53\]](#) [\[54\]](#) [\[55\]](#) [\[56\]](#) [\[57\]](#) [\[58\]](#) [\[59\]](#) [\[60\]](#) [\[61\]](#) [\[62\]](#) [\[63\]](#) [\[64\]](#) [\[65\]](#) [\[66\]](#) [\[67\]](#) [\[68\]](#) [\[69\]](#) [\[70\]](#) [\[71\]](#) [\[72\]](#) [\[73\]](#) [\[74\]](#) [\[75\]](#) [\[76\]](#) [\[77\]](#) [\[78\]](#) [\[79\]](#) [\[80\]](#) [\[81\]](#) [\[82\]](#) [\[83\]](#) [\[84\]](#) [\[85\]](#) [\[86\]](#) [\[87\]](#) [\[88\]](#) [\[89\]](#) [\[90\]](#) [\[91\]](#) [\[92\]](#) [\[93\]](#) [\[94\]](#) [\[95\]](#) [\[96\]](#) [\[97\]](#) [\[98\]](#) [\[99\]](#) [\[100\]](#) [\[101\]](#) [\[102\]](#) [\[103\]](#) [\[104\]](#) [\[105\]](#) [\[106\]](#) [\[107\]](#) [\[108\]](#) [\[109\]](#) [\[110\]](#) [\[111\]](#) [\[112\]](#) [\[113\]](#) [\[114\]](#) [\[115\]](#) [\[116\]](#) [\[117\]](#) [\[118\]](#) [\[119\]](#) [\[120\]](#) [\[121\]](#) [\[122\]](#) [\[123\]](#) [\[124\]](#) [\[125\]](#) [\[126\]](#) [\[127\]](#) [\[128\]](#) [\[129\]](#) [\[130\]](#) [\[131\]](#) [\[132\]](#) [\[133\]](#) [\[134\]](#) [\[135\]](#) [\[136\]](#) [\[137\]](#) [\[138\]](#) [\[139\]](#) [\[140\]](#) [\[141\]](#) [\[142\]](#) [\[143\]](#) [\[144\]](#) [\[145\]](#) [\[146\]](#) [\[147\]](#) [\[148\]](#) [\[149\]](#) [\[150\]](#) [\[151\]](#) [\[152\]](#) [\[153\]](#) [\[154\]](#) [\[155\]](#) [\[156\]](#) [\[157\]](#) [\[158\]](#) [\[159\]](#) [\[160\]](#) [\[161\]](#) [\[162\]](#) [\[163\]](#) [\[164\]](#) [\[165\]](#) [\[166\]](#) [\[167\]](#) [\[168\]](#) [\[169\]](#) [\[170\]](#) [\[171\]](#) [\[172\]](#) [\[173\]](#) [\[174\]](#) [\[175\]](#) [\[176\]](#) [\[177\]](#) [\[178\]](#) [\[179\]](#) [\[180\]](#) [\[181\]](#) [\[182\]](#) [\[183\]](#) [\[184\]](#) [\[185\]](#) [\[186\]](#) [\[187\]](#) [\[188\]](#) [\[189\]](#) [\[190\]](#) [\[191\]](#) [\[192\]](#) [\[193\]](#) [\[194\]](#) [\[195\]](#) [\[196\]](#) [\[197\]](#) [\[198\]](#) [\[199\]](#) [\[200\]](#) [\[201\]](#) [\[202\]](#) [\[203\]](#) [\[204\]](#) [\[205\]](#) [\[206\]](#) [\[207\]](#) [\[208\]](#) [\[209\]](#) [\[210\]](#) [\[211\]](#) [\[212\]](#) [\[213\]](#) [\[214\]](#) [\[215\]](#) [\[216\]](#) [\[217\]](#) [\[218\]](#) [\[219\]](#) [\[220\]](#) [\[221\]](#) [\[222\]](#) [\[223\]](#) [\[224\]](#) [\[225\]](#) [\[226\]](#) [\[227\]](#) [\[228\]](#) [\[229\]](#) [\[230\]](#) [\[231\]](#) [\[232\]](#) [\[233\]](#) [\[234\]](#) [\[235\]](#) [\[236\]](#) [\[237\]](#) [\[238\]](#) [\[239\]](#) [\[240\]](#) [\[241\]](#) [\[242\]](#) [\[243\]](#) [\[244\]](#) [\[245\]](#) [\[246\]](#) [\[247\]](#) [\[248\]](#) [\[249\]](#) [\[250\]](#) [\[251\]](#) [\[252\]](#) [\[253\]](#) [\[254\]](#) [\[255\]](#) [\[256\]](#) [\[257\]](#) [\[258\]](#) [\[259\]](#) [\[260\]](#) [\[261\]](#) [\[262\]](#) [\[263\]](#) [\[264\]](#) [\[265\]](#) [\[266\]](#) [\[267\]](#) [\[268\]](#) [\[269\]](#) [\[270\]](#) [\[271\]](#) [\[272\]](#) [\[273\]](#) [\[274\]](#) [\[275\]](#) [\[276\]](#) [\[277\]](#) [\[278\]](#) [\[279\]](#) [\[280\]](#) [\[281\]](#) [\[282\]](#) [\[283\]](#) [\[284\]](#) [\[285\]](#) [\[286\]](#) [\[287\]](#) [\[288\]](#) [\[289\]](#) [\[290\]](#) [\[291\]](#) [\[292\]](#) [\[293\]](#) [\[294\]](#) [\[295\]](#) [\[296\]](#) [\[297\]](#) [\[298\]](#) [\[299\]](#) [\[300\]](#) [\[301\]](#) [\[302\]](#) [\[303\]](#) [\[304\]](#) [\[305\]](#) [\[306\]](#) [\[307\]](#) [\[308\]](#) [\[309\]](#) [\[310\]](#) [\[311\]](#) [\[312\]](#) [\[313\]](#) [\[314\]](#) [\[315\]](#) [\[316\]](#) [\[317\]](#) [\[318\]](#) [\[319\]](#) [\[320\]](#) [\[321\]](#) [\[322\]](#) [\[323\]](#) [\[324\]](#) [\[325\]](#) [\[326\]](#) [\[327\]](#) [\[328\]](#) [\[329\]](#) [\[330\]](#) [\[331\]](#) [\[332\]](#) [\[333\]](#) [\[334\]](#) [\[335\]](#) [\[336\]](#) [\[337\]](#) [\[338\]](#) [\[339\]](#) [\[340\]](#) [\[341\]](#) [\[342\]](#) [\[343\]](#) [\[344\]](#) [\[345\]](#) [\[346\]](#) [\[347\]](#) [\[348\]](#) [\[349\]](#) [\[350\]](#) [\[351\]](#) [\[352\]](#) [\[353\]](#) [\[354\]](#) [\[355\]](#) [\[356\]](#) [\[357\]](#) [\[358\]](#) [\[359\]](#) [\[360\]](#) [\[361\]](#) [\[362\]](#) [\[363\]](#) [\[364\]](#) [\[365\]](#) [\[366\]](#) [\[367\]](#) [\[368\]](#) [\[369\]](#) [\[370\]](#) [\[371\]](#) [\[372\]](#) [\[373\]](#) [\[374\]](#) [\[375\]](#) [\[376\]](#) [\[377\]](#) [\[378\]](#) [\[379\]](#) [\[380\]](#) [\[381\]](#) [\[382\]](#) [\[383\]](#) [\[384\]](#) [\[385\]](#) [\[386\]](#) [\[387\]](#) [\[388\]](#) [\[389\]](#) [\[390\]](#) [\[391\]](#) [\[392\]](#) [\[393\]](#) [\[394\]](#) [\[395\]](#) [\[396\]](#) [\[397\]](#) [\[398\]](#) [\[399\]](#) [\[400\]](#) [\[401\]](#) [\[402\]](#) [\[403\]](#) [\[404\]](#) [\[405\]](#) [\[406\]](#) [\[407\]](#) [\[408\]](#) [\[409\]](#) [\[410\]](#) [\[411\]](#) [\[412\]](#) [\[413\]](#) [\[414\]](#) [\[415\]](#) [\[416\]](#) [\[417\]](#) [\[418\]](#) [\[419\]](#) [\[420\]](#) [\[421\]](#) [\[422\]](#) [\[423\]](#) [\[424\]](#) [\[425\]](#) [\[426\]](#) [\[427\]](#) [\[428\]](#) [\[429\]](#) [\[430\]](#) [\[431\]](#) [\[432\]](#) [\[433\]](#) [\[434\]](#) [\[435\]](#) [\[436\]](#) [\[437\]](#) [\[438\]](#) [\[439\]](#) [\[440\]](#) [\[441\]](#) [\[442\]](#) [\[443\]](#) [\[444\]](#) [\[445\]](#) [\[446\]](#) [\[447\]](#) [\[448\]](#) [\[449\]](#) [\[450\]](#) [\[451\]](#) [\[452\]](#) [\[453\]](#) [\[454\]](#) [\[455\]](#) [\[456\]](#) [\[457\]](#) [\[458\]](#) [\[459\]](#) [\[460\]](#) [\[461\]](#) [\[462\]](#) [\[463\]](#) [\[464\]](#) [\[465\]](#) [\[466\]](#) [\[467\]](#) [\[468\]](#) [\[469\]](#) [\[470\]](#) [\[471\]](#) [\[472\]](#) [\[473\]](#) [\[474\]](#) [\[475\]](#) [\[476\]](#) [\[477\]](#) [\[478\]](#) [\[479\]](#) [\[480\]](#) [\[481\]](#) [\[482\]](#) [\[483\]](#) [\[484\]](#) [\[485\]](#) [\[486\]](#) [\[487\]](#) [\[488\]](#) [\[489\]](#) [\[490\]](#) [\[491\]](#) [\[492\]](#) [\[493\]](#) [\[494\]](#) [\[495\]](#) [\[496\]](#) [\[497\]](#) [\[498\]](#) [\[499\]](#) [\[500\]](#) [\[501\]](#) [\[502\]](#) [\[503\]](#) [\[504\]](#) [\[505\]](#) [\[506\]](#) [\[507\]](#) [\[508\]](#) [\[509\]](#) [\[510\]](#) [\[511\]](#) [\[512\]](#) [\[513\]](#) [\[514\]](#) [\[515\]](#) [\[516\]](#) [\[517\]](#) [\[518\]](#) [\[519\]](#) [\[520\]](#) [\[521\]](#) [\[522\]](#) [\[523\]](#) [\[524\]](#) [\[525\]](#) [\[526\]](#) [\[527\]](#) [\[528\]](#) [\[529\]](#) [\[530\]](#) [\[531\]](#) [\[532\]](#) [\[533\]](#) [\[534\]](#) [\[535\]](#) [\[536\]](#) [\[537\]](#) [\[538\]](#) [\[539\]](#) [\[540\]](#) [\[541\]](#) [\[542\]](#) [\[543\]](#) [\[544\]](#) [\[545\]](#) [\[546\]](#) [\[547\]](#) [\[548\]](#) [\[549\]](#) [\[550\]](#) [\[551\]](#) [\[552\]](#) [\[553\]](#) [\[554\]](#) [\[555\]](#) [\[556\]](#) [\[557\]](#) [\[558\]](#) [\[559\]](#) [\[560\]](#) [\[561\]](#) [\[562\]](#) [\[563\]](#) [\[564\]](#) [\[565\]](#) [\[566\]](#) [\[567\]](#) [\[568\]](#) [\[569\]](#) [\[570\]](#) [\[571\]](#) [\[572\]](#) [\[573\]](#) [\[574\]](#) [\[575\]](#) [\[576\]](#) [\[577\]](#) [\[578\]](#) [\[579\]](#) [\[580\]](#) [\[581\]](#) [\[582\]](#) [\[583\]](#) [\[584\]](#) [\[585\]](#) [\[586\]](#) [\[587\]](#) [\[588\]](#) [\[589\]](#) [\[590\]](#) [\[591\]](#) [\[592\]](#) [\[593\]](#) [\[594\]](#) [\[595\]](#) [\[596\]](#) [\[597\]](#) [\[598\]](#) [\[599\]](#) [\[600\]](#) [\[601\]](#) [\[602\]](#) [\[603\]](#) [\[604\]](#) [\[605\]](#) [\[606\]](#) [\[607\]](#) [\[608\]](#) [\[609\]](#) [\[610\]](#) [\[611\]](#) [\[612\]](#) [\[613\]](#) [\[614\]](#) [\[615\]](#) [\[616\]](#) [\[617\]](#) [\[618\]](#) [\[619\]](#) [\[620\]](#) [\[621\]](#) [\[622\]](#) [\[623\]](#) [\[624\]](#) [\[625\]](#) [\[626\]](#) [\[627\]](#) [\[628\]](#) [\[629\]](#) [\[630\]](#) [\[631\]](#) [\[632\]](#) [\[633\]](#) [\[634\]](#) [\[635\]](#) [\[636\]](#) [\[637\]](#) [\[638\]](#) [\[639\]](#) [\[640\]](#) [\[641\]](#) [\[642\]](#) [\[643\]](#) [\[644\]](#) [\[645\]](#) [\[646\]](#) [\[647\]](#) [\[648\]](#) [\[649\]](#) [\[650\]](#) [\[651\]](#) [\[652\]](#) [\[653\]](#) [\[654\]](#) [\[655\]](#) [\[656\]](#) [\[657\]](#) [\[658\]](#) [\[659\]](#) [\[660\]](#) [\[661\]](#) [\[662\]](#) [\[663\]](#) [\[664\]](#) [\[665\]](#) [\[666\]](#) [\[667\]](#) [\[668\]](#) [\[669\]](#) [\[670\]](#) [\[671\]](#) [\[672\]](#) [\[673\]](#) [\[674\]](#) [\[675\]](#) [\[676\]](#) [\[677\]](#) [\[678\]](#) [\[679\]](#) [\[680\]](#) [\[681\]](#) [\[682\]](#) [\[683\]](#) [\[684\]](#) [\[685\]](#) [\[686\]](#) [\[687\]](#) [\[688\]](#) [\[689\]](#) [\[690\]](#) [\[691\]](#) [\[692\]](#) [\[693\]](#) [\[694\]](#) [\[695\]](#) [\[696\]](#) [\[697\]](#) [\[698\]](#) [\[699\]](#) [\[700\]](#) [\[701\]](#) [\[702\]](#) [\[703\]](#) [\[704\]](#) [\[705\]](#) [\[706\]](#) [\[707\]](#) [\[708\]](#) [\[709\]](#) [\[710\]](#) [\[711\]](#) [\[712\]](#) [\[713\]](#) [\[714\]](#) [\[715\]](#) [\[716\]](#) [\[717\]](#) [\[718\]](#) [\[719\]](#) [\[720\]](#) [\[721\]](#) [\[722\]](#) [\[723\]](#) [\[724\]](#) [\[725\]](#) [\[726\]](#) [\[727\]](#) [\[728\]](#) [\[729\]](#) [\[730\]](#) [\[731\]](#) [\[732\]](#) [\[733\]](#) [\[734\]](#) [\[735\]](#) [\[736\]](#) [\[737\]](#) [\[738\]](#) [\[739\]](#) [\[740\]](#) [\[741\]](#) [\[742\]](#) [\[743\]](#) [\[744\]](#) [\[745\]](#) [\[746\]](#) [\[747\]](#) [\[748\]](#) [\[749\]](#) [\[750\]](#) [\[751\]](#) [\[752\]](#) [\[753\]](#) [\[754\]](#) [\[755\]](#) [\[756\]](#) [\[757\]](#) [\[758\]](#) [\[759\]](#) [\[760\]](#) [\[761\]](#) [\[762\]](#) [\[763\]](#) [\[764\]](#) [\[765\]](#) [\[766\]](#) [\[767\]](#) [\[768\]](#) [\[769\]](#) [\[770\]](#) [\[771\]](#) [\[772\]](#) [\[773\]](#) [\[774\]](#) [\[775\]](#) [\[776\]](#) [\[777\]](#) [\[778\]](#) [\[779\]](#) [\[780\]](#) [\[781\]](#) [\[782\]](#) [\[783\]](#) [\[784\]](#) [\[785\]](#) [\[786\]](#) [\[787\]](#) [\[788\]](#) [\[789\]](#) [\[790\]](#) [\[791\]](#) [\[792\]](#) [\[793\]](#) [\[794\]](#) [\[795\]](#) [\[796\]](#) [\[797\]](#) [\[798\]](#) [\[799\]](#) [\[800\]](#) [\[801\]](#) [\[802\]](#) [\[803\]](#) [\[804\]](#) [\[805\]](#) [\[806\]](#) [\[807\]](#) [\[808\]](#) [\[809\]](#) [\[810\]](#) [\[811\]](#) [\[812\]](#) [\[813\]](#) [\[814\]](#) [\[815\]](#) [\[816\]](#) [\[817\]](#) [\[818\]](#) [\[819\]](#) [\[820\]](#) [\[821\]](#) [\[822\]](#) [\[823\]](#) [\[824\]](#) [\[825\]](#) [\[826\]](#) [\[827\]](#) [\[828\]](#) [\[829\]](#) [\[830\]](#) [\[831\]](#) [\[832\]](#) [\[833\]](#) [\[834\]](#) [\[835\]](#) [\[836\]](#) [\[837\]](#) [\[838\]](#) [\[839\]](#) [\[840\]](#) [\[841\]](#) [\[842\]](#) [\[843\]](#) [\[844\]](#) [\[845\]](#) [\[846\]](#) [\[847\]](#) [\[848\]](#) [\[849\]](#) [\[850\]](#) [\[851\]](#) [\[852\]](#) [\[853\]](#) [\[854\]](#) [\[855\]](#) [\[856\]](#) [\[857\]](#) [\[858\]](#) [\[859\]](#) [\[860\]](#) [\[861\]](#) [\[862\]](#) [\[863\]](#) [\[864\]](#) [\[865\]](#) [\[866\]](#) [\[867\]](#) [\[868\]](#) [\[869\]](#) [\[870\]](#) [\[871\]](#) [\[872\]](#) [\[873\]](#) [\[874\]](#) [\[875\]](#) [\[876\]](#) [\[877\]](#) [\[878\]](#) [\[879\]](#) [\[880\]](#) [\[881\]](#) [\[882\]](#) [\[883\]](#) [\[884\]](#) [\[885\]](#) [\[886\]](#) [\[887\]](#) [\[888\]](#) [\[889\]](#) [\[890\]](#) [\[891\]](#) [\[892\]](#) [\[893\]](#) [\[894\]](#) [\[895\]](#) [\[896\]](#) [\[897\]](#) [\[898\]](#) [\[899\]](#) [\[900\]](#) [\[901\]](#) [\[902\]](#) [\[903\]](#) [\[904\]](#) [\[905\]](#) [\[906\]](#) [\[907\]](#) [\[908\]](#) [\[909\]](#) [\[910\]](#) [\[911\]](#) [\[912\]](#) [\[913\]](#) [\[914\]](#) [\[915\]](#) [\[916\]](#) [\[917\]](#) [\[918\]](#) [\[919\]](#) [\[920\]](#) [\[921\]](#) [\[922\]](#) [\[923\]](#) [\[924\]](#) [\[925\]](#) [\[926\]](#) [\[927\]](#) [\[928\]](#) [\[929\]](#) [\[930\]](#) [\[931\]](#) [\[932\]](#) [\[933\]](#) [\[934\]](#) [\[935\]](#) [\[936\]](#) [\[937\]](#) [\[938\]](#) [\[939\]](#) [\[940\]](#) [\[941\]](#) [\[942\]](#) [\[943\]](#) [\[944\]](#) [\[945\]](#) [\[946\]](#) [\[947\]](#) [\[948\]](#) [\[949\]](#) [\[950\]](#) [\[951\]](#) [\[952\]](#) [\[953\]](#) [\[954\]](#) [\[955\]](#) [\[956\]](#) [\[957\]](#) [\[958\]](#) [\[959\]](#) [\[960\]](#) [\[961\]](#) [\[962\]](#) [\[963\]](#) [\[964\]](#) [\[965\]](#) [\[966\]](#) [\[967\]](#) [\[968\]](#) [\[969\]](#) [\[970\]](#) [\[971\]](#) [\[972\]](#) [\[973\]](#) [\[974\]](#) [\[975\]](#) [\[976\]](#) [\[977\]](#) [\[978\]](#) [\[979\]](#) [\[980\]](#) [\[981\]](#) [\[982\]](#) [\[983\]](#) [\[984\]](#) [\[985\]](#) [\[986\]](#) [\[987\]](#) [\[988\]](#) [\[989\]](#) [\[990\]](#) [\[991\]](#) [\[992\]](#) [\[993\]](#) [\[994\]](#) [\[995\]](#) [\[996\]](#) [\[997\]](#) [\[998\]](#) [\[999\]](#) [\[1000\]](#) [\[1001\]](#) [\[1002\]](#) [\[1003\]](#) [\[1004\]](#) [\[1005\]](#) [\[1006\]](#) [\[1007\]](#) [\[1008\]](#) [\[1009\]](#) [\[1010\]](#) [\[1011\]](#) [\[1012\]](#) [\[1013\]](#) [\[1014\]](#) [\[1015\]](#) [\[1016\]](#) [\[1017\]](#) [\[1018\]](#) [\[1019\]](#) [\[1020\]](#) [\[1021\]](#) [\[1022\]](#) [\[1023\]](#) [\[1024\]](#) [\[1025\]](#) [\[1026\]](#) [\[1027\]](#) [\[1028\]](#) [\[1029\]](#) [\[1030\]](#) [\[1031\]](#) [\[1032\]](#) [\[1033\]](#) [\[1034\]](#) [\[1035\]](#) [\[1036\]](#) [\[1037\]](#) [\[1038\]](#) [\[1039\]](#) [\[1040\]](#) [\[1041\]](#) [\[1042\]](#) [\[1043\]](#) [\[1044\]](#) [\[1045\]](#) [\[1046\]](#) [\[1047\]](#) [\[1048\]](#) [\[1049\]](#) [\[1050\]](#) [\[1051\]](#) [\[1052\]](#) [\[1053\]](#) [\[1054\]](#) [\[1055\]](#) [\[1056\]](#) [\[1057\]](#) [\[1058\]](#) [\[1059\]](#) [\[1060\]](#) [\[1061\]](#) [\[1062\]](#) [\[1063\]](#) [\[1064\]](#) [\[1065\]](#) [\[1066\]](#) [\[1067\]](#) [\[1068\]](#) [\[1069\]](#) [\[1070\]](#) [\[1071\]](#) [\[1072\]](#) [\[1073\]](#) [\[1074\]](#) [\[1075\]](#) [\[1076\]](#) [\[1077\]](#) [\[1078\]](#) [\[1079\]](#) [\[1080\]](#) [\[1081\]](#) [\[1082\]](#) [\[1083\]](#) [\[1084\]](#) [\[1085\]](#) [\[1086\]](#) [\[1087\]](#) [\[1088\]](#) [\[1089\]](#) [\[1090\]](#) [\[1091\]](#) [\[1092](#)

2.6.3 Axiome, objectifs et visées de l'analyse du discours :

Les principales questions auxquelles l'analyse du discours est censée répondre, sont celles du "Comment" et du « Pourquoi » de l'activité langagière, par opposition aux méthodes traditionnelles d'analyse qui plaçaient au centre de leur problématique les questions "Qui ? Quoi ? Quand ? Où ? ».

L'axiome de base des annalistes du discours est que l'énoncé dépasse la phrase pour s'étendre au texte considéré comme discours parce qu'il est le produit d'autres textes, mais dans une situation précise ayant ses propres référents. Le texte, en effet, comme le souligne Gérard Genette, est un « intertexte ».

L'analyse de discours, au cours de ces dernières années, a poursuivi un rapprochement de plus en plus important des sciences cognitives. Le concept de « *mémoire discursive* » a été emprunté à ces mêmes disciplines ainsi que celui de « *référent de discours* » comme unité linguistique supérieure à la phrase. Pour Jacques Moeschler et Anne Reboul, l'analyse de discours ne peut, malgré ses ambitions, s'introduire dans le cadre des disciplines cognitives.

« Il faut bien voir en effet que l'analyse de discours peut se comprendre comme une tentative pour perpétuer une tradition d'isolement linguistique où, à défaut de pouvoir dire que tout est dans la phrase, on dit que tout est dans le discours »³⁵

Les approches d'analyse du discours se multiplient et se diversifient de jour en jour, chacune prenant en considération des aspects particuliers de l'objet discours. Le champ de l'analyse du discours est d'autant plus vaste et morcelé qu'on pourrait même parler d'éclatement dans ce domaine. Par exemple, Benveniste s'intéresse aux phénomènes d'énonciation, Austin et Searle aux actes de langage, Ducrot aux connecteurs, à la présupposition et la polyphonie, Sperber et Wilson aux processus inférentiels, le Groupe Saint-Cloud au lexique...etc.

Le principe et les fondements de l'analyse du discours s'opposent à ceux de la linguistique traditionnelle, la figure qui suit résume et explique cette idée :

³⁵ Anne Reboul & Jacques Moeschler (2004), *La pragmatique aujourd'hui*, Paris : Points, p: 56.

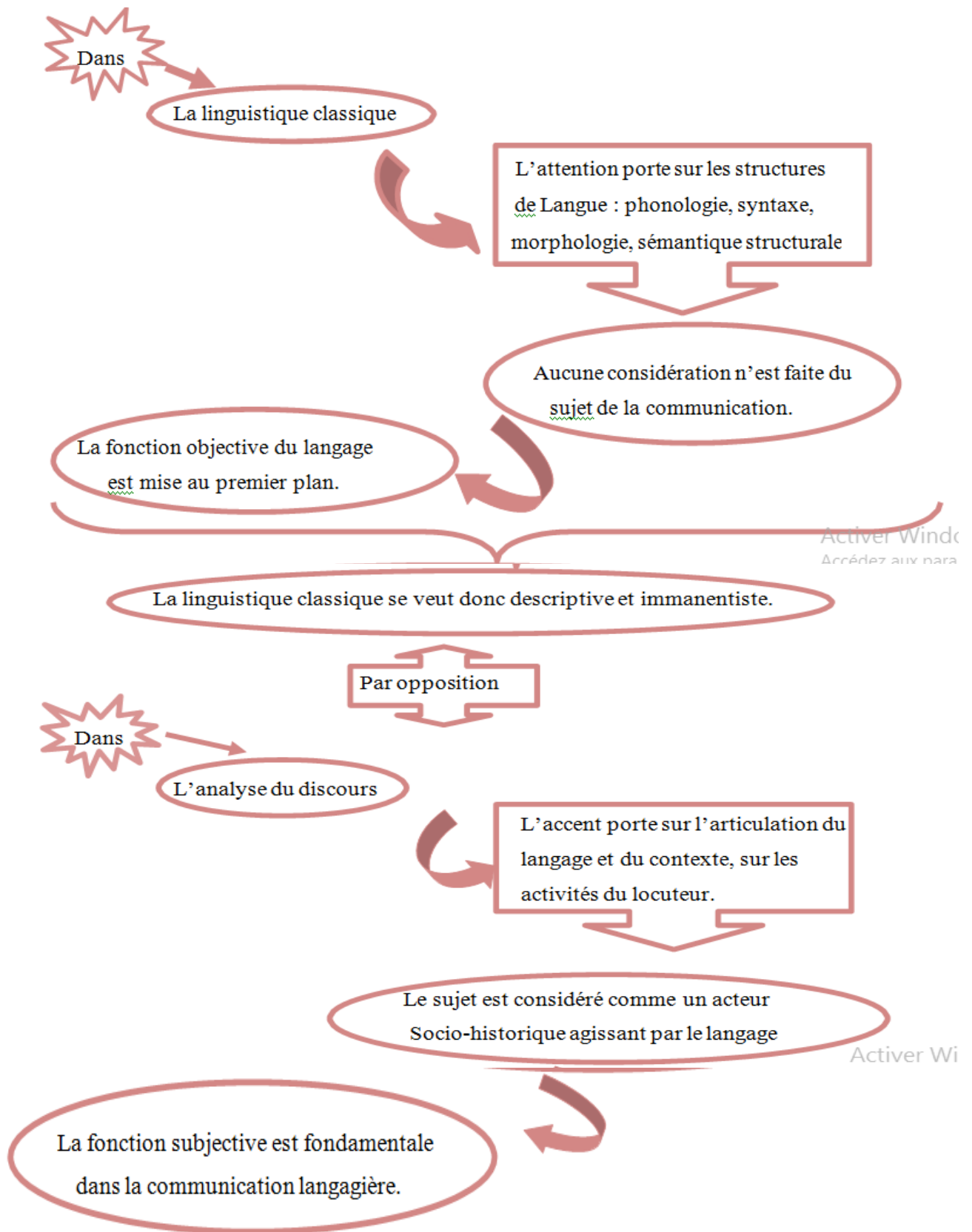


Figure : opposition : linguistique classique/analyse du discours

2.6.4 L'approche de l'analyse du discours :

Précédemment, nous avons souligné que l'ambiguïté des différentes acceptions de la notion de *discours* chez les chercheurs, est la principale difficulté rencontrée dans notre analyse, dont cette notion est le pivot fondamentale tout au long des différents niveaux et étapes de l'analyse de notre objet d'étude : le discours humoristique (le one-man-show).

Lire puis se référer à l'article intitulé : « *Analyse de discours et/ou sociolinguistique confrontées à la langue. Changements discursifs en français actuel* » de Françoise Gadet, nous aide à étayer davantage notre approche, dans cet article on accorde une grande importance à l'approche sociolinguistique de la notion de *discours*, vu que l'ensemble des problématiques et des questions de recherche les plus importantes et les plus fréquentes tournant autour de l'usage de la langue où se combinent, interagissent et se construisent les effets de sens.

La distinction apparente qui existe entre l'oral et l'écrit est bien plus importante que la valeur et le statut qu'on lui attribut en la topicalisant en tant que point d'intersection entre la démocratisation et de la technologisation ; c'est ce qu'atteste Françoise Gadet en tenant les propos suivants dans son article :

«La différence entre oral et écrit apparaît suffisamment importante pour que nous la thématisons en tant qu'effet au carrefour des deux tendances de la démocratisation et de la technologisation »³⁶

Donc établir la distinction entre "oral vs écrit" est aussi pertinente qu'indispensable ,vu qu'il s'agit d'un enjeu crucial de taille , que ce soit pour le domaine de la sociolinguistique que pour l'analyse du discours loin .Bien que le centre d'intérêt et l'objet d'étude de ces deux dernières approches sont loin d'être identiques

,Le schéma présenté dans la figure suivante illustre ce qui précède :

³⁶ Françoise Gadet, 1996, Une distinction bien fragile : oral / écrit, Paris X : Tranel, p : 13-27.

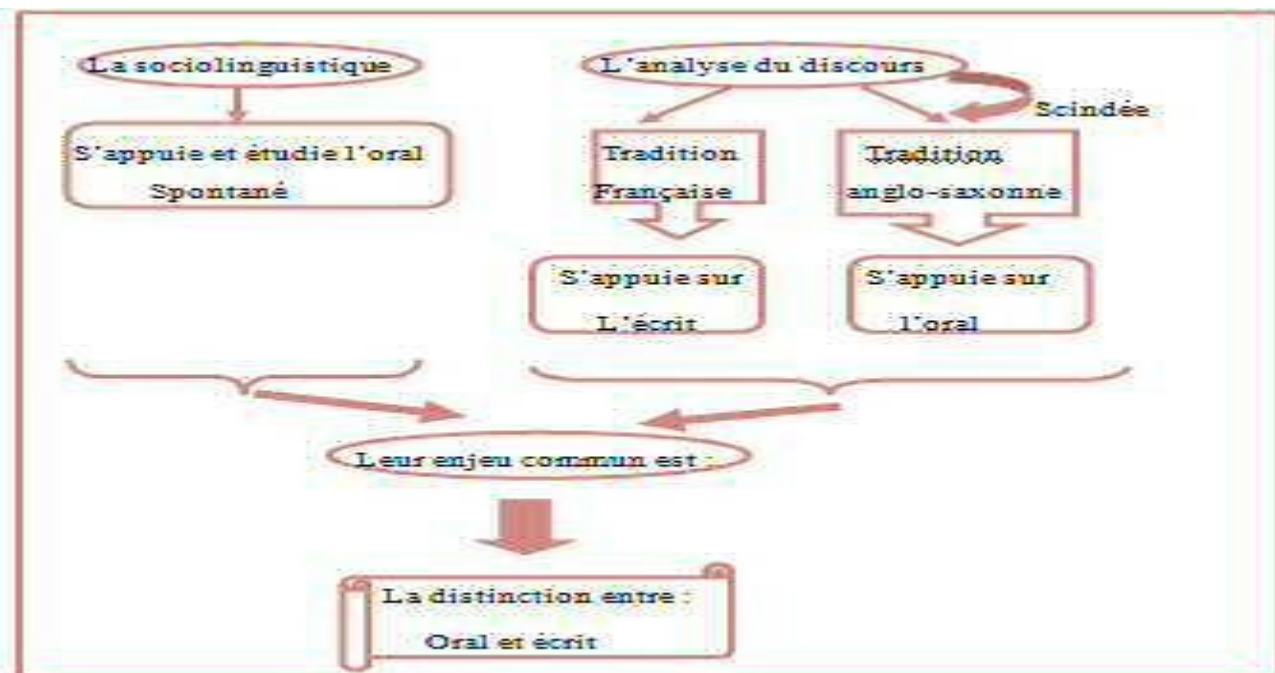


Figure : l'enjeu commun à la sociolinguistique et l'analyse du discours.

La distinction : oral/écrit, « apparaît d'ailleurs d'autant moins tranchée qu'il n'y a aucune raison de faire sereinement confiance aux découpages dans les sciences humaines, dans les disciplines du discours pas plus qu'ailleurs ».

La question centrale dans les travaux de la socio-linguiste Françoise Gadet est cette muraille séparant l'oral de l'écrit ; et cela émane de l'opposition des études anglo-saxonnes à ce qui se déroule à l'Hexagone : où la rupture et coupure entre l'analyse du discours et sociolinguistique dure et perdure, surtout quand il s'agit de la séparation entre : oral et écrit.

En effet, la sociolinguiste s'interroge tout au long de ses travaux sur :

« le type de secteur auquel l'on devrait attribuer le courant américain qui se cristallise dans l'anthropologie linguistique (à entendre dans le contexte américain de « linguistic anthropology »), qui s'interroge sur des thèmes comme l'identité, et qui rejoint les interrogations d'un Blommaert ou des tenants britanniques de la « critical discourse analysis »³⁷

Le schéma suivant illustre ce qui précède :

³⁷ Michel Espag, L'anthropologie allemande et la philosophie et sciences, revue

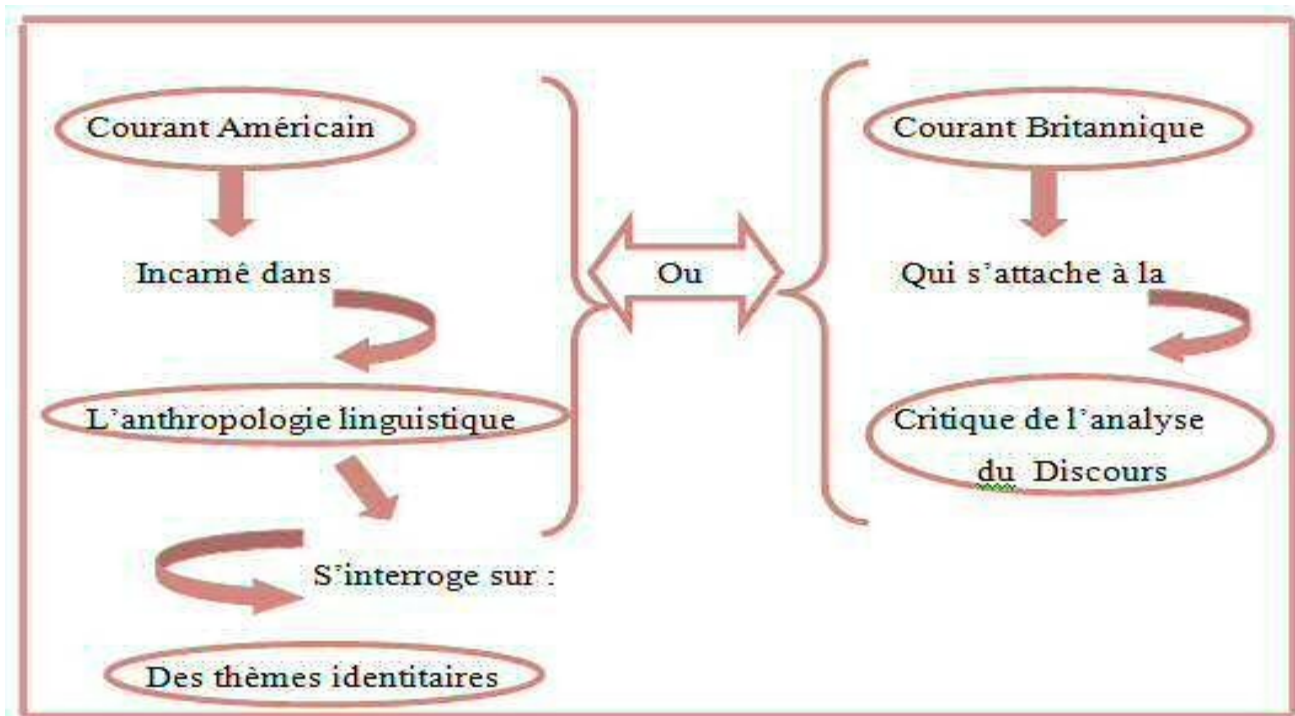


Figure : Courants alimentant l'analyse du discours

Après maintes analyses, Françoise Gadet arrive à conclure qu'après que la fausse opposition des deux notions « oral vs écrit » soit bannie, le pivot des études en analyse de discours est bien la classification des genres, qui apparaît d'une importance majeure quand il est question d'analyse du discours, en particulier ; elle atteste cela en tenant les propos suivants :

*« Ce thème des genres, marginalisé, voire oublié depuis des années, est en train de revenir sur le devant de la scène ».*³⁸

De là, l'intérêt des chercheurs, aussi bien, aux travaux de Bakhtine qu'à ceux de Biber, s'accroissent davantage, en effet ces derniers sont au centre de plusieurs recherches actuelles. Le schéma suivant explique et illustre les postulats de ces deux derniers, sur lesquels les études et les recherches ne cessent de s'appuyer :

³⁸ Françoise Gadet, Analyse de discours et/ou sociolinguistique confrontées à la langue, p : 11

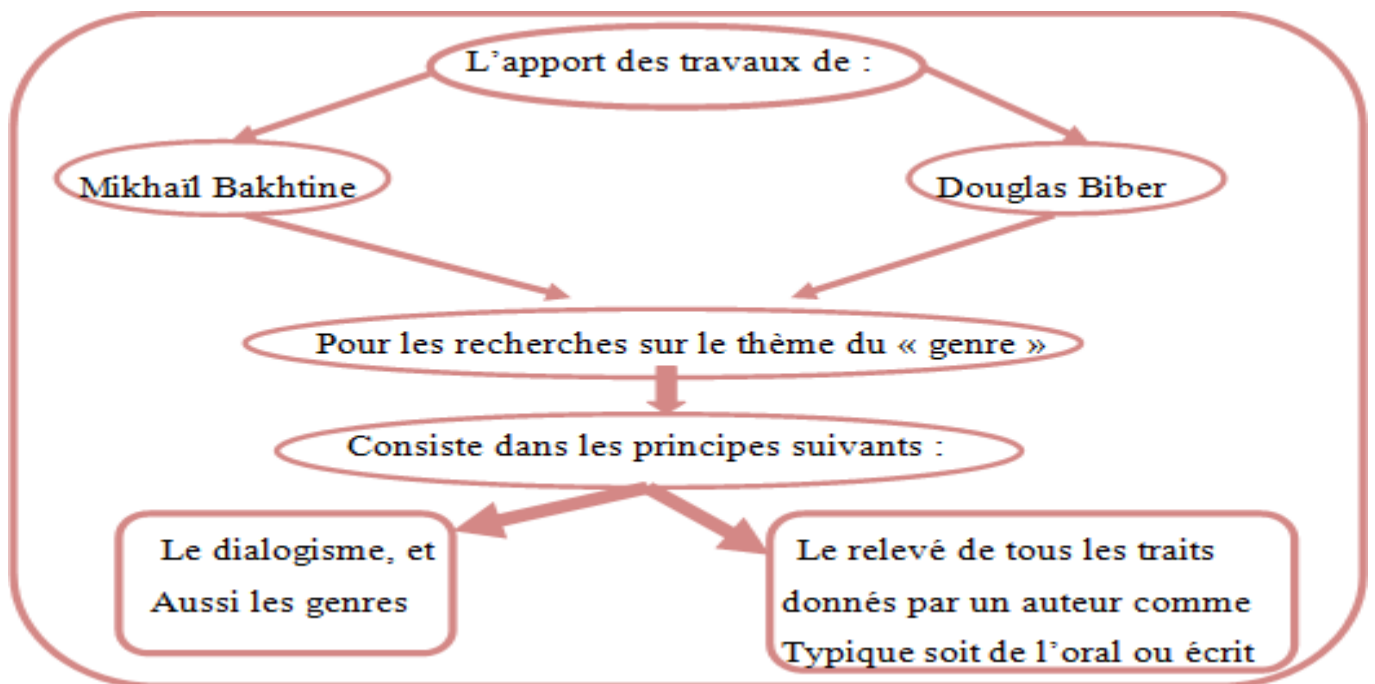


Figure : l'apport de Bakhtine et Biber, dans les travaux sur le « genre »

2.6.4.1 Analyse du discours : oral ou écrit ?

Etant donné que notre corpus est à l'origine oral et qu'on l'a transcrit, on a jugé nécessaire d'aborder ce point traitant l'analyse des discours oraux et écrits. En effet notre étude qui a comme corpus un discours oral (audio-visuel) n'est qu'une goutte dans la mer des études contemporaine.

De nos jours, l'intérêt porté aux discours oraux et aux langues parlées (par opposition aux écrits) est de plus en plus important et cela peut s'expliquer par plusieurs raisons, qu'on résume dans les points suivants : en premier lieu l'omniprésence (en force) des moyens technologiques qui permettent d'atteindre, de stocker et surtout de rendre accessible à la portée des chercheurs différentes données aussi grandes soient elles, aussi bien étant écrits ou parlées (orales), cette omniprésence a actualisé voire quasiment modifié les approches et les méthodes utilisées dans l'analyse du discours. En plus de cet éclatement technologique que nous vivons s'ajoute comme seconde raison, le bouleversement des esprits et des opinions qui a fait reculer les préjugés longtemps attribués à la langue parlée qualifiée de fautive, vu que l'oreille est déficiente étant souvent incapable de détecter les erreurs et les carences. En dernier lieu, il serait injuste d'évoquer les raisons du statut important qu'acquiert les corpus oraux, sans parler des nouveaux domaines de la linguistique, telle la pragmatique,

l'énonciation ...etc., attentives à analyser la fabrication, la formation et construction de la manière linguistique chez celui qui parle, ces domaines ont favorisé l'intérêt pour la langue parlée et les corpus oraux ; ces raisons expliquent nettement le foisonnement des études sur les corpus oraux (transcrits à la suite) de nos jours.

Il est évident que désormais la séparation faite par Saussure entre langue et parole reste purement méthodologique, vu qu'aujourd'hui on parle de linguistique contextuelle dont la visée serait d'étudier l'écrit sans le dissocier de ses différentes contraintes tout en mettant en relief la relation dialogale, selon Bakhtine de notion de discours (oral et écrit)

« L'homme est par nature dialogale, selon la définition de Hagène, il s'agit de mettre en œuvre la langue (orale ou écrite) dans l'activité de parole qui en est constitutivement inséparable pour pouvoir adapter son système à la relation d'interlocution »³⁹

C'est le cas de notre présente recherche qui a comme corpus le spectacle Fellagien, en intégrant le plus possible les composantes de l'oralité du corpus.

Le discours humoristique :

Après avoir présenté un panorama général sur ce qui attrait à la notion de discours, on sort du général pour toucher le discours humoristique en particulier comme forme du comique. Dans cette partie de notre thèse nous mettons l'accent sur des aspects divers touchant à la notion de l'humour qui nous semble plus adéquate et plus pertinente que celle du comique, et nous argumenterons ci-après notre choix conceptuel.

Il est important de souligner qu'aborder ce point est d'une grande complexité car les frontières entre les maintes formes, représentations et images du comique sont floues et très peu délimitées, néanmoins il est nécessaire voire indispensable de présenter le choix de l'appareil conceptuel que nous adopterons tout au long de notre thèse.

L'idée de regrouper dans cette partie le comique sous tous ses états pour en cerner l'humour comme forme, est due au fait que ces états sont souvent source de confusion vu qu'elles sont parentes sans pour autant être synonyme.

³⁹ Mokhtar Ferhat, 2010, Analyse du verbal, du paraverbal et du non-verbal, thèse de doctorat, p :16.

2.7 Les visages du risible : complexité et fascination :

Le paysage du risible est aussi complexe que fascinant ; depuis l'antiquité jusqu'à nos jours tout types de chercheurs et de spécialistes ne cessent de s'y pencher

.Bien que la curiosité suscitée par ce profond monde soit ancienne ,mais ce dernier ne s'est imposé comme domaine de recherche attesté académiquement que récemment , c'est pour cela d'ailleurs que les spécialistes du comique sont loin d'unifier leurs définitions et leurs conceptions , et jusqu'à nos jours le caractère complexe de ce domaine d'étude amène du fait qu'ils ne se sont jamais mis d'accord sur les points fondamentaux , citant à titre d'exemple la terminologie à utiliser ou plus encore les limites séparant chaque visage de ce monde.

Vu que notre étude s'inscrit dans le cadre du discours humoristique, qui est une facette du risible, on juge qu'on doit commencer par des termes consensuels, avant de passer aux notions plus conflictuelles et bien moins consensuelles.

2.1.1- Le rire : notion plus au moins consensuelle :

Le rire est une faculté propre à l'être humain, comme disait Rabelais, en effet l'homme est le seul animal capable de rire face à des situations qu'il juge comique, et de susciter le rire et créant du comique : « *Le rire est une création humaine, l'homme s'est forgé la possibilité de rire* »⁴⁰

Vu l'absence de flou, d'ambiguïté et de souci de clarté, on présente le rire étant le résultat du comique bien avant de parler des maintes formes du comique, sans pour autant dissocier la cause de l'effet, car quelque soit la facette et la forme avec laquelle se manifeste le comique, le résultat demeure le même : le rire. A ce sujet Lucie Olbrechts-Tyteca à écrit : « *Il ne faut pas de dissimuler le caractère effectif de toute étude sur le comique est le rire* »⁴¹

Maints dictionnaires se rejoignent dans la définition attribuée au rire, entendu comme effet physiologique qui dénote un état émotionnel, généralement la gaieté et l'amusement :

⁴⁰ Raymond Devos, Mai 1982, revue Linguistique, n °23, p :4

⁴¹ Lucie Olbrechts-Tyteca, Mars 1997, le comique: note de synthèse bibliographique de Marmouget Eric , université Lyon 2, p :9

« Le rire est une marque de gaieté qu'on éprouve par un mouvement de la bouche et des muscles du visage, accompagnée d'expirations saccadées plus au moins sonores »⁴²

Bien que cette définition soit un consensus et une convention, elle reste incomplète du fait que le rire peut avoir plusieurs stimulus, en effet il peut être suscité par la gêne, le stress, la nervosité voire l'hystérie. C'est cette insuffisance et cette déficience qui nous pousse à situer notre étude en classant le rire qui nous intéresse tout au long de notre thèse ; Jean Marc Defays, l'expert de la matière, distingue entre quatre types de rire, cette classification est faite selon les causes donnant lieu à ce dernier.

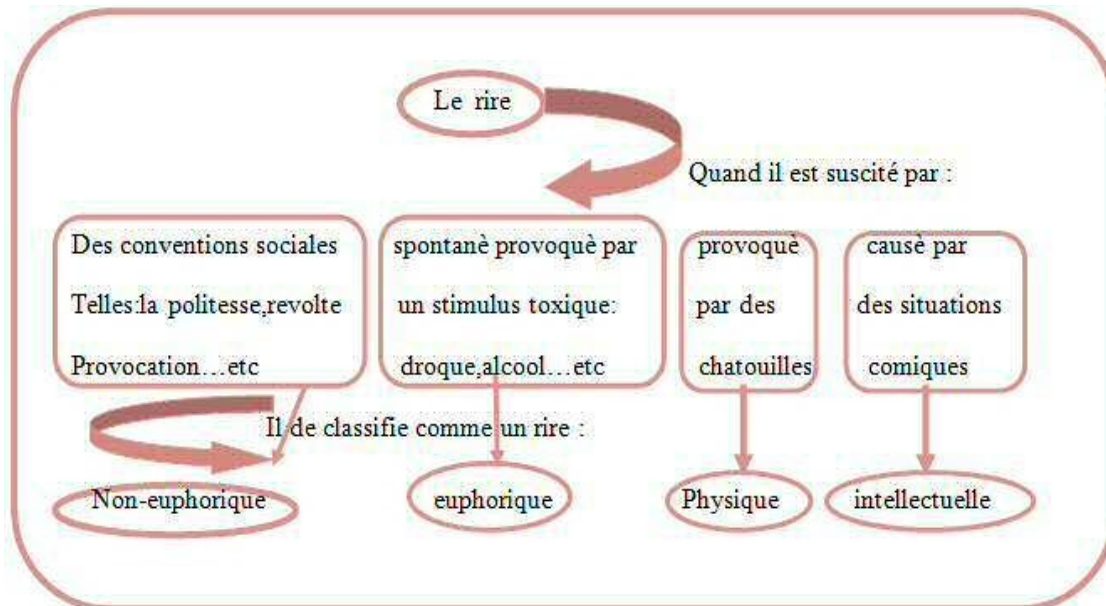


Figure : classification du rire (Jean Marc Defays)

Donc, d'après cette classification, notre corpus s'inscrit de soi dans le type intellectuel, en se positionnant clairement dans le rang du comique comme effet de la dimension intellectuel, il est temps maintenant de préciser l'existence de maintes formes et visages du comique, qui se distinguent par le fait qu'elles ne suscitent pas toujours le même rire.

⁴² Dictionnaire Hachette, 2008, p : 1715

2.7.1 Le triangle pivot : rire, risible et discours :



Figure : Interaction des constituants des discours comiques.

Ci-dessus nous avons schématisé les trois piliers, interagissant dans la formation du discours comique, dans le quel notre corpus s'inscrit comme genre. Le risible comme étant une visée suscite et provoque le rire par le biais de différentes formes discursives du comique : humour, satire, pastiche, mot d'esprit, ludique...etc.

Sans trop s'attarder sur ces variantes, nous nous limitons à l'humour comme facette du comique, dans notre thèse nous nous intéressons à ce genre dont les spécificités seront présentées au fur et à mesure dans cette partie. Ce genre est loin d'être clos et étanche mais il demeure polémique et perméable à d'autres formes avec lesquelles on a tendance à confondre ; dans les pages suivantes nous exposerons des traits distinctifs caractérisant l'humour en le démarquant des autres variantes et représentations du risible.

2.2- Enquête terminologique : humour et comique :

Comme première approche du sujet, nous avons estimé indispensable de mener une enquête terminologique des notions les plus utiles à notre objectif de recherche, et surtout qui présentent les plus grandes polémiques -question de délimitation des frontières- chez les chercheurs menant des études portant sur le risible.

2.8 L'humour :

Après avoir consulté des dictionnaires en plus de quelques ouvrages qui se sont attachés à définir cette notion, on peut clairement annoncer que ce terme prête souvent à confusion du fait qu'il est d'un côté employé dans un sens général englobant le comique et d'un autre côté il y a ceux qui le considère comme une variante du comique

La notion d'« humour » est française d'origine, dont Harpocrate est le père, empruntée au domaine médical – désignant les liquides corporels – elle occupe la dimension caractérial en prenant un sens figuratif en signifiant un trait de caractère (avoir de l'humour), après avoir longtemps été considérée comme notion française mais propre aux anglais qui faisaient de l'humour en : « *lui donnant une cohérence sinon rationnelle, du moins empirique et le liaient à un phénomène tout aussi empirique*

, d'ordre à la fois psychologique et social. »⁴³

Et l'humour s'est « universalisé » au moment où :

« une communauté de langage et d'expérience au moins s'est établie dans le monde et a fait naître la conscience d'une réalité psychologique et sociale commune, base de tout humour : ce fut l'œuvre des moyens de communication rapides et des moyens de diffusion audiovisuels. »⁴⁴

Les dictionnaires aussi bien que les ouvrages qualifient l'humour comme étant une « forme d'esprit » et l'esprit à son tour est conçu comme étant : « *vivacité, ingéniosité dans la façon de concevoir et d'exposer quelque chose* »⁴⁵

L'humour est donc présenté avec un sens positif et mélioratif lié à l'ingéniosité et à l'intelligence.

En somme on peut résumer les différentes acceptions les plus développées de la notion d'humour comme suit :

⁴³Robert Escarpit, 1991, L'humour. U.F., coll. Quesais-je ? p:65 ⁴⁴Robert Escarpit, 1991, L'humour. U.F., coll. Quesais-je ? p:64. ⁴⁵Trésor de la langue française; le Robert micro, 1998, p:45

*

The figure consists of three vertically stacked panels, each with a book cover on the left and a definition of humor in a specific language on the right. The top panel features the cover of 'LE GRAND LAROUSSE illustré 2014' and defines humor in French as a positive form of spirit and a focus on pleasant, unusual, and absurd aspects. The middle panel shows the 'Shorter Oxford ENGLISH Dictionary' and defines humor in English as the quality of being amusing, the faculty of perceiving and expressing amusement, and the illustration of nature's and human behavior's absurdity. The bottom panel displays the 'Dictionnaire Espagnol' by Larousse and defines humor in Spanish as a positive connotation linked to perspicacity and spirit, and a way of judging and facing situations with ingenious detachment and mockery.

Pour les français l'humour est: (Larousse)

- une forme d'esprit ayant un sens positif (joie et gaieté).
- il met l'accent sur les aspects plaisants ,insolites et absurdes.

Pour les anglais l'humour est: (dictionary)

- la qualité de ce qui peut être amusant .
- la faculté de percevoir et d'exprimer l'amusement .
- il illustre l'absurdité de la nature et du comportement humain.

Pour les espagnols l'humour est :

- une connotation positive liée à la perspicacité et à l'esprit.
- la façon de juger et d'affronter les situations avec un détachement ingénieux et moqueur.

Figure : les différentes acceptions de la notion d'« humour »

Quelques soit les dictionnaires, les langues, les pays ou les ouvrages traitant l'humour, ils affirment tous que ce dernier est la façon d'exprimer et d'interpréter le comique et cela est désigné par l'expression culte : « avoir le sens de l'humour », « tener sentido del humor », « to have sense of humor ».

Avec les multiples acceptions recueillies précédemment, on pourrait définir l'humour comme une représentation de l'esprit humain et la capacité ingénieuse à percevoir et exprimer les aspects plaisants, comiques, absurdes ou incongrus de la réalité. « *D'apparence parfois légère, il peut se référer à des situations non convenables et faire pourtant rire* »⁴⁶

2.8.1 Le comique :

Quelques soit les domaines : psychologie, linguistique, sociologie...etc., ils

s'accordent tous à la difficulté de cerner, de délimiter et de définir le comique.

L'origine de ce mot vient de la langue latine *comicus*, qui été une notion propre au théâtre et à la comédie. « comique/comédie » : est un couple aussi ancien que contemporain ; ancien de part la

qualification de la comédie de comique, et contemporaine vu que c'est cette alliance qui a maintenu l'existence du comique et a empêché sa disparition, puisque de nos jours : comique peut qualifier :

L'écrivain des comédies.

L'interprète des comédies.

Genre de la comédie.

La personne qui a pour profession exercée d'amuser les gens.

Toutes les études contemporaines sur les discours comiques ne peuvent s'en passer et ne peuvent de pas se référer à Bergson, qui définit le comique en phrase : « *Le comique est ce qui me fait rire* »

Et c'est là, la signification qui nous intéresse particulièrement, en effet, le comique est en bref ce qui « provoque le rire », la cause de ce dernier peut résider aussi bien dans le comportement, l'aspect, les propos, une situation...etc., et elle peut être réfléchie ou non. Donc, le comique est le général incarnant tout ce qui suscite le rire, et ce dernier selon ses causes et ses formes donnent naissance à des sous genres y compris l'humour.

⁴⁶ Anna Perazza, 2009, thèse de doctorat p: 44.

2.8.2 Humour et comique : notions parentes à ne pas confondre :

Après avoir élaboré une enquête terminologique en présente dans ce point les maintes définitions de ces deux notions, les informations requises montrent clairement la difficulté de saisir, de cerner et de délimiter les frontières entre les deux termes intimement liés et difficile à dissocier.

Dans le but de justifier notre choix conceptuel et notre positionnement il est judicieux de mettre l'accent sur la confusion provoquée par ces deux notions qu'on a tendance à prendre pour synonyme.

Ce qui cause cette confusion, c'est le souci et la difficulté à uniformiser et à caser l'humour en une définition car malgré son omniprésence dans incommensurables approches : linguistiques, rhétoriques, philosophiques, ethnologiques, psychologiques...etc., cette notion reste instable, complexe et ambiguë : « *L'utilisation*

générale et confuse dont on a toujours fait dans la langue courante n'a fait qu'augmenter la difficulté de lui attribuer une définition »⁴⁷

Comme il a été signalé précédemment, l'origine de l'humour est anglaise ayant une conception médicale au début, il a petit à petit été emprunté et adopté par maintes spécialistes pour enfin avoir

un sens stable avec le dramaturge Ben Jonson qui en l'empruntant pour en user dans ses pièces, il le positionne au centre de ses idées sur la comédie, effectivement c'est grâce à son utilisation dans la pièce *Every Man out His Humour* que le terme d'humour acquiert un signifié double, véhiculant pas uniquement l'humeur médicale mais aussi tout caractère excessif par métaphore. Et à ce sujet Robert Escarpit tient les propos suivants :

*« Quand Ben Jonson l'avait emprunté au vocabulaire médical pour lui donner un emploi délibérément littéraire, il avait déjà dans le langage quotidien un usage idiomatique qui faisait de lui un mot anglais exprimant, si vaguement que ce fut, l'intuition d'une réalité anglaise... »*⁴⁸

Donc, le terme d'humour est purement anglais et ce n'est qu'en 1932 qu'il est officiellement reconnu par l'Académie française ; et Voltaire conteste la paternité de cette notion :

*« Ils ont un terme pour signifier cette plaisanterie, cette gaîté, cette urbanité, ces saillies qui échappent à un homme sans qu'il s'en douteils croient qu'ils ont seuls cette humeur, que les autres nations n'ont point de terme pour exprimer ce caractère d'esprit, cependant, c'est un ancien mot de notre langue employé en ce sens dans plusieurs comédies de Corneille »*⁴⁹

Cette paternité a suscité une polémique, vu qu'à l'instar de Voltaire nombreux sont ceux qui stipulent que l'humour est un mot qui a toujours existé en France bien avant que les anglais l'adoptent, donc, question d'appartenance de ce mot on trouve deux nations qui prétendent être les pères : les français d'un côté et les anglais de l'autre.

⁴⁷ Jean-Claude Seguin, 2004, *L'humour dans l'histoire au XX^e siècle*, L'Érudition, p :46

⁴⁸ Robert Escarpit, *L'humour en France*, P : 20

⁴⁹ Voltaire, *Mélanges littéraires*, Lettre à l'abbé d'Olivet, P : 65

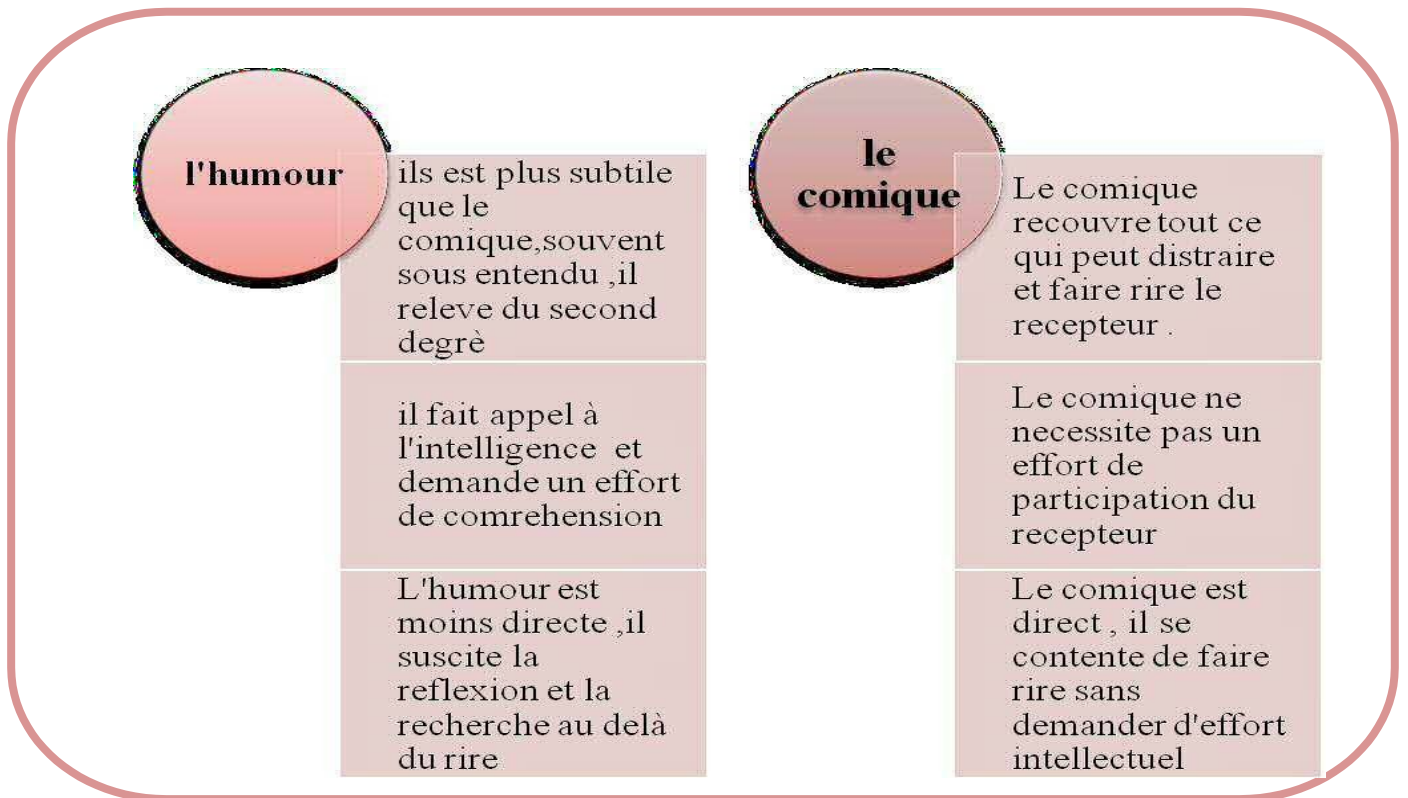


Figure : distinction : humour vs comique –selon Françoise Graby.

Après avoir consacré une grande partie de sa réflexion sur l'humour, Simon Freud, lui aussi délimite d'une manière claire l'autonomie et la particularité de l'humour, il tient les propos suivants dans son article « les mots d'esprit » : « L'humour est l'une des réalisations psychiques les plus hautes en intelligence », pour lui l'intelligence de l'humour réside au fait qu'à travers lui une personne affectée par une situation malheureuse, douloureuse et négative, use de l'humour pour faire part, partager et exprimer sa douleur par le biais d'un « *rire intelligent* » qui est souvent accompagné de réflexion, donc, faire de l'humour nécessite de la compréhension, de la réflexion et de l'intelligence et c'est ce qui fait sa particularité comme étant une forme du risible se distinguant du comique.

« *L'humour c'est sourire au milieu des larmes* » Freud

L'humour étant une forme du risible, qualifiée de transmettre un message caché derrière le masque du rire, Freud le qualifie d'être « le triomphe du narcissisme », car la personne usant de l'humour se refuse de souffrir par les adversités du monde extérieur et les traite autrement par l'humour.

A l'instar du psychanalyste, les spécialistes commencent à y voir plus clair et à distinguer l'humour du comique, ce dernier véhiculant un bien être vers l'extérieur, par opposition, dans l'humour il y a une forte capacité et envie de se détacher d'un mal ressenti à l'intérieur en le faisant ressortir à travers le rire. « *Parce que nous sommes sujets à des humeurs, nous pouvons être à nous-mêmes objet d'humour* »⁵⁰

Le mérite de la disparition de la confusion : humour/comique, revient aussi à Luigi Pirandello, qui en insérant la notion de « sentiment du contraire » pour désigner l'humour, sépare clairement entre ce

dernier du comique , qui est pour cet expert en la matière ,plus superficiel ,spontané et moins intellectuel ; il résume cela dans ce qui suit :

« L'humour par désaccord entre : la vie réelle et l'idéal humain, entre nos aspirations et nos faiblesses, entraîne une certaine perplexité entre les larmes et le rire »⁵⁰

⁵⁰ Claude Roy, *L'esprit de la littérature, la littérature et l'artiste* du XVII^e siècle à nos jours, p : 11

⁵¹ Luigi Pirandello, 1994, *Humorismo*, Buenos Aires , p : 175

Ce qui suit résume l'apport de Pirandello dans la délimitation des frontières entre humour et comique

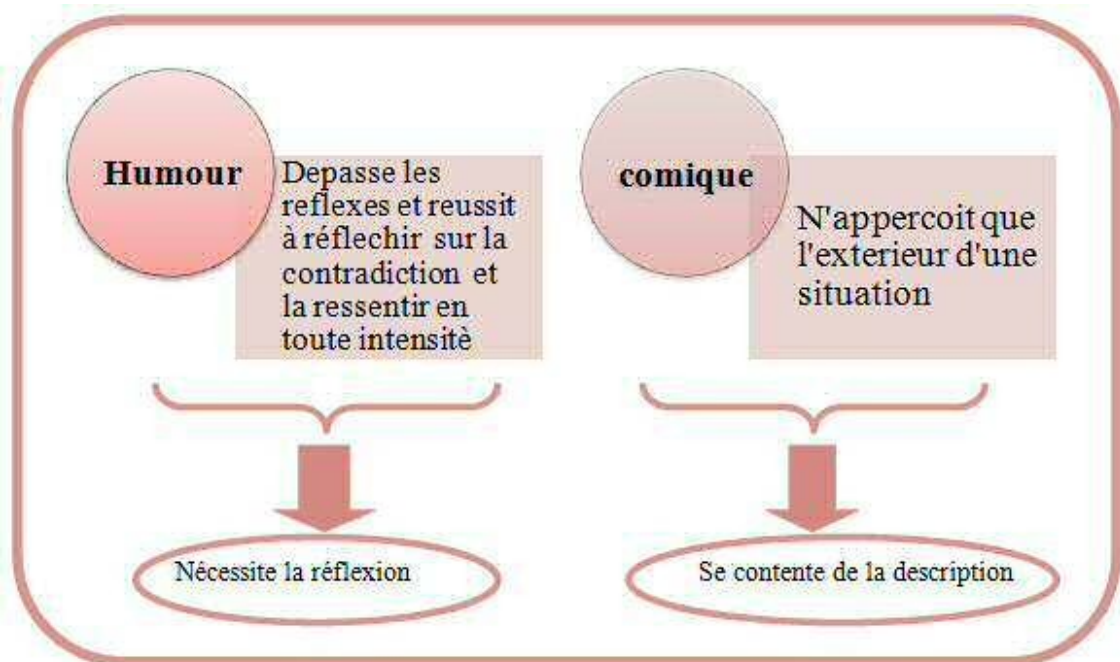


Figure : distinction : humour vs comique selon Luigi Pirandello.

A ce qui précède Pirandello ajoute un autre trait distinctif de l'humour :

« Disposition mordante à découvrir et à exprimer le côté ridicule du sérieux, et le côté sérieux du ridicule humain »⁵²

Cette caractéristique rejoint celle d'Emil Draitser qui détecte chez l'humoriste la volenté de révéler et d'extérioriser les contradictions, les faiblesses et les maux de la nature humaine : « L'humoriste nous invite à rire tous ensemble des absurdités de la vie »⁵³

Après avoir présenter une étude sur la notion d'humour et tout ce qui attrait à cette dernière , on arrive en plus de se positionner ,à justifier et expliquer notre positionnement et nos choix conceptuels, nous adoptons donc l'humour comme genre qualifiant notre corpus , car lié à l'intelligence ce genre est une représentation du risible dont l'ultime objet est de pousser autrui à réfléchir par le biais de la composante autoréflexive et l'autodérision en suscitant le rire. Dans ce sens nous nous prêtons à analyser notre corpus qui s'inscrit dans le discours humoristique par excellence.

⁵² Pirandello,1994, Traduction de la phrase originale, p : 180

⁵³ Emil Draitser, 1994, Techniques of satire, Berlin, p : 88

3 Chapitre 3 : la présentation du corpus

3.1 Biographie de Mohamed Fellag :

Née le 31 mars 1950 à la commune d'Azeffoun, Mohamed Fellag dont le vrai nom est Mohand Saïd Fellag, est un acteur humoriste et écrivain algérien. Il a fait ses études primaires à Azeffoun et ses études secondaires au lycée Ali Mellah à Draa el Mizan. À l'âge de huit ans il quitte son village natal pour aller s'installer à Alger avec sa famille, et c'est ici qu'il apprend l'arabe algérien et le français.

Après trois ans de la mort de son père suite à un accident de voiture en 1965, Fellag intègre l'institut national d'art dramatique et chorégraphique d'Alger à Bordj el Kiffan où il a fait ses cours de théâtre il reste quatre ans, de 1968 à 1972, avant d'évoluer dans plusieurs théâtres en Algérie¹.

En 1978 il émigre au Canada, puis à Paris en 1984, vivant de petits emplois. A son retour en Algérie en septembre 1985, Mohand Saïd Fellag se fut engagé par le Théâtre national algérien, pour interpréter L'Art de la comédie de Eduardo De Filippo, En 1986, il joue Le Costume blanc couleur glace à la noix de coco de Ray Bradbury. Il travaille en tant que comédien et metteur en scène, et commence à écrire ses textes, dont son premier spectacle, Les Aventures de Tchop en 1987. Il tourne plusieurs films pour le cinéma et la télévision dans une période de turbulences algériennes. Fellag est à l'initiative du parti "Cocktail Khorotov" en 1989, puis "SOS Labès" créé en 1990, en 1991 il a écrit un bateau pour l'Australie (Babor Australia)². Il dirige quelque temps le théâtre de Bejaia entre 1992 et 1993, en 1994 Fellag part en tournée avec Babor Australia, en Algérie puis en Tunisie. À la fin de l'année, il s'établit à Tunis où il crée Delirium. En 1995, il s'exile d'abord en Tunisie puis en France. Il y écrit Djurdjurassique Bled, qui est représenté alternativement en kabyle et en arabe algérien. Puis, il l'adapte en français et ce premier spectacle en français, en décembre 1997, lui vaut le prix du syndicat de la critique 1997-1998, révélation théâtrale de l'année. En 2001 il met sur scène son spectacle appelé rue des petite daurades, en 2002 avec le syndrome de la page 12, 2003 Che Bella la Vita et d'autre spectacle dont le dernier chameau réalisé en 2004, tous les algériens sont des mécaniciens en 2008. Il récolte plusieurs prix dont le prix de Raymond Devos de la langue française en 2003, prix de la francophonie, décerné par la Société des Auteurs et Compositeur Dramatique (SACD) en 2003 et le prix de l'humour noir, pour un bateau pour l'Australie dans la même année puis en 2012 il obtient le prix génie pour interprétation masculine dans un premier rôle, dans le long métrage dramatique Monsieur L'Azhar. Durant ses 29 ans de carrière Fellag ne s'est pas contenté de la scène mais il a marqué sa présence dans le domaine de la filmographie, et fait son apparition dans dixneuf films dont fleurs de sang de Myriam Mézières en 2002, Momo Mambo de Leila Marrakchi créé en 2003, l'ennemi intime de Florent Emilio Série réalisé en 2007...etc. En 2001 il se penche vers le romanesque avec son premier roman appelé « rue des petite daurades », en 2007 il écrit son livre l'allumeur des rêves berbères, suivi du roman le mécano du vendredi en 2010 puis un espoir, des espoirs en 2014...etc.

1 https://fr.wikipedia.org/wiki/Mohamed_Fellag consulté le 25/05/2019 à 13h 30 2

<https://www.babelio.com/auteur/-Fellag/12081> consulté le 25/05/2019 à 14h

3.2 Présentation du spectacle :

L'idée du spectacle Un bateau pour l'Australie est né en 1987 d'une rumeur répandue à la vitesse d'une tornade à Alger, selon laquelle un énorme bateau allait venir d'Australie pour y emmener tous les jeunes chômeurs. Des milliers de jeunes se sont immédiatement précipités au Consulat d'Australie. Ce phénomène d'hallucination collective révèle assez les dégâts moraux, culturels, économiques d'une société. Cette crédulité révèle la profondeur du désarroi. Ce spectacle est écrit dans le but de décrire la réalité vécue en Algérie après l'indépendance, et l'état dans lequel vivait le peuple algérien, chômage, manque de moyen, frustration, et il dénonce l'inégalité entre l'homme et la femme. Cette œuvre dont le nom est « Un bateau pour l'Australie » de l'arabe « Babor Australia » a été créé en 1991 et il a été joué plus de trois cent fois dans les théâtres d'Algérie, ensuite, en 1992, dans plusieurs théâtres d'Europe dans les trois langues français, arabe, et kabyle. En 2002 ce spectacle a été tiré en dvd.

3.3 Plan énonciatif :

3.3.1 Identification du locuteur et du destinataire :

Ici le locuteur qui est Mohamed Fellag, marque sa présence dans tous les passages implicites en s'impliquant avec l'utilisation des pronoms personnels « je » et « nous » et le pronom indéfini « on » par lequel il s'inclut dans son discours et implique son public, et l'utilisation du pronom personnel « tu » dans le but d'engager son destinataire.

3.3.2 Marques de subjectivité :

La subjectivité de Fellag est présentée dans son spectacle, tout d'abord en se désignant par :

- La présence des pronoms personnels « je » et « nous » inclusif qui retournent presque dans chaque ligne de ce spectacle, et le « on » par lequel il s'implique dans ses propos. Nous avons constaté aussi la présence des pronoms possessifs tels que « mon », « ma », « nos » et « notre ».
- L'usage du vocabulaire péjoratif (noms, verbes, adjectifs) ; les noms comme : « misère dans « Et il y avait aussi une misère immense », scie dans « On a tous sauté sur une vieille scie », guerre dans « Puis quand la guerre d'Algérie a éclaté en mille neuf cent cinquante-quatre » et d'autres comme combattant, prison, fièvre, dictature, grippe, rage, centralisme démocratique ...etc. ». Les adjectifs tel que : « dégelasse, dans « je sais que c'est dégelasse », solitaire dans « lui c'était un solitaire », noir « les agents de la Securitate de l'époque étaient tout en noir, ils avaient des lunettes noires des costumes des chaussures et des voitures noirs pour ressembler à l'ombre noire du pouvoir / » et anticonstitutionnel, audacieux, raides, seul...etc. ». Les verbes : « chômer », le seul dans le village qui ne chômait pas. », abandonner « qu'on était en train de l'abandonner », couper « on s'est mis à lui couper les doigts un par un » dominer, jeter, trainer, arrêter, torturer, surveiller, survivre, ramasser, coincer, cogner ...etc. », et les adverbes : « doucement, silencieusement dans « la camionnette a descendu la piste du village doucement, silencieusement... », et malheureusement qui figure dans « Un jour, la direction de l'école avait trouvé malheureusement que nous étions tous devenus trop vieux pour les études ».
- Et un vocabulaire mélioratif (noms et adjectifs), les noms comme « ville «... la grande ville, Alger la Blanche », vacances « Trois ans de vacances », indépendance « quelques jours après, l'indépendance était venue », respect, pudeur, vie, liberté, lumière, bonheur...etc. » et les adjectifs : « grande,

blanche « ... la grande ville, Alger la Blanche», ainsi que magnifique, belle, innocent, heureux, beau...etc. ».

- Et la présence des indicateurs de temps comme « la fin des années quarante, un matin, pendant, quelques jours, pendant trois mois ...etc. » et les indicateurs de lieux « dans le village, la ville, Alger, la casbah, à BabEjdid...etc. ».

3.3.3 Plan stylistique :

En analysant ces passages nous avons pu repérer deux aspects linguistiques et rhétoriques.

1- Aspects linguistiques :

nous avons constaté que les énoncés de ces passages sont écrit dans un registre courant, et nous avons remarqué l'utilisation des mots de la langue arabe (walou, dja :blexra fi habunu, bou guelb,ze3ma, l'hcuma, hadek, l'hebshbab, lexra ...) et de la langue kabyle (aya, vavanaadin), et nous avons constaté que Fellag fait recours au néologisme dans ce spectacle Hallaliser (Hallal + -iser) : Lexie néologique ?????? hybride constitué de l'adjectif arabe hallal et du suffixe verbal français -iser. Et dans Arezki Victour Higou: Nom propre obtenu par hybridation. C'est la jonction d'un nom du célèbre écrivain Victor Hugo Avec le prénom berbère Arezki. Ajoutons à cela l'emploi des adjectifs qualificatif « grande, blanche, magnifique... etc.», et les adverbes de manière « doucement, silencieusement, malheureusement ».

2- Aspects rhétorique :

2-1 : Passage 01

2-1-1 : Figures d'analogie :

2-1-1-1 Comparaison : Consiste à établir un rapprochement entre deux termes. « Mon père me fait des signes, on dirait le général Dugaule qui défilé ». 3

- pour expliquer à quel point il respectait son père et créer un effet de rire, Fellag a rapproché son père qui est un éboueur à une personnage marqué dans l'histoire de l'Algérie et de la France, le général Dugaule , qui est le comparant, en utilisant le verbe comparatif « on dirait ». « Des cheveux jaunes, elle avait des yeux comme des agates »4
- Ici Fellag a comparé les yeux de cette personne à une variété de calcédoine qui se caractérise par des dépôts successifs de couleurs ou de tons différents qui est l'agate qui se trouve comparant en utilisant l'outil de comparaison « comme ». « Le nez comme des merguez »5
- Dans le but de décrire ses personnages le comédien a fait appel à l'humour dans l'énoncé qui suit, ici il a comparé« les nez » à un produit alimentaire, « les merguez » qui est le comparant à l'aide de l'outil « comme ».

3 Voir annexe ligne 53 page 69 4 Voir annexe ligne 110 page 72 5 Voir annexe ligne 112 page 72

2-1-1-2 . Métaphore :

elle établit une assimilation entre deux termes. « Nous, on était comme ça. Mais, cet œil ! Eh. Eh :: Cet œil, il travaille ! ((Rires)) Cet œil, il va au boulot ! C'est un sonar ! Un radar ! ((Rires)). »6

- Pour expliquer la frustration des jeunes algériens, d'abord l'humoriste, ici, compare les yeux de ces derniers à des radars et des sonars qui captent les moindres détails des filles qui passaient devant eux, sans utiliser d'outil de comparaison. « Chercher les indices du délit »7
- Dans le but de passer un message implicite avec une manière plus imagée et plus forte Fellag dans ce passage a fait recours au procédé de la métaphore ou il compare le fait d'être en couple à un délit sans autant faire apparaître le comparé ni l'outil de comparaison qui est de ce fait une métaphore directe. « Les oncles de Djamila, c'est des géants ... C'est des Kabyles préhistoriques ». 8
- Dans ce passage l'auteur a utilisé deux métaphores dans le même thème qui est la description des oncles de Djamila, d'abord il les a comparés à « des géants », ensuite à « Kabyles préhistoriques », ce qui est une métaphore filée.

2-1-1-3 La Personnification : Elle sert à représenter les choses sous les traits d'une personne.

6 Voir annexe ligne 99 page 71 7 Voir annexe ligne 159 page 74 8 Voir annexe lignes 171- 172 page 74

« L'indépendance... Elle ne nous a laissé que son odeur ! ((Rires)) »9

- Dans cette phrase l'auteur a attribué un caractère de quelque chose de concret « l'odeur », à une chose abstraite qui est « l'indépendance », afin de nous expliquer que le peuple algérien n'a pas vécu pour longtemps la joie de vivre en paix et exercer leurs droits en toute liberté. « On était colonisé par les boutons »10
- Dans ce passage il a attribué un caractère humain qui est « la colonisation » à une chose inhumaine « les boutons » dans le but de décrire les jeunes de son quartier.

2-1-2 Figures d'opposition :

2-1-2-1 L'antithèse : Cette figure consiste à opposer deux mots dans une même phrase. « L'indépendance était venue. Ou bien, elle était partie ! »11 « Un seau de glaces chaudes »12

- Pour nous dire que même après l'indépendance, la situation reste inchangée, et que les algériens se sentaient toujours colonisés, ici, l'humoriste a opposé deux idées dans la même phrase.

2-1-2-2 L'antiphrase : Consiste à exprimer l'idée par son contraire « ... pour moi, c'est le plus beau poème d'amour du monde » 13

9 Voir annexe lignes 75 – 76 page 70 10 Voir annexe ligne 118 page 72 11 Voir annexe ligne 72 page 70 12 Voir annexe ligne 92 page 70 13 Voir annexe ligne 149 page 73

- Dans ce passage l'humoriste ironise en exagérant, ici l'auteur a pour intention la ridiculisation de son ami, ce qu'il a dit avec des mots contradictoires à son idée ce qui peut être une hyperbole au même temps.

2-1-2-3 Le Chiasme : « Si Djamila ne vient pas à Mohamed, Mohamed yhir 3la Djamila ».14

- pour justifier leurs actes Fellag a fait appel au chiasme dans, en croisant des mots de même nature grammaticale au centre est aux extrémités de cette phrase ; « Mohamed » qui est un nom propre et « Djamila » qui est de la même nature grammaticale, pour renforcer le sens en créant un effet de rythme.

2-1-2-4 L'Ironie : « -Ah ! C'était la belle époque ! Ah ! / »15

- Dans cette phrase le comédien ironise en attribuant l'adjectif belle à l'époque où son père leur ramener des choses trier dans les ordures, dans le but de présenter la pauvreté dans laquelle il vivait sous un aspect comique qui fait rire à son publique.

2-1-3 Figure d'amplification / d'atténuation

2-1-3-1 L'hyperbole : Elle consiste à amplifier les termes dans un énoncé. « ... on s'est mis à lui couper les doigts un par un, tout en se passant la scie pour faire plaisir à tout le monde... ».16

Voire annexe ligne 130

15 Voire annexe ligne56

16 Voire annexe lignes 22 – 23

- car en réalité personne ne peut avoir le courage ni l'envie de couper les doigts de son grand père, mais avec l'utilisation de cette figure qui est l'hyperbole Fellag a pu transmettre un message implicite qui est leur désir de ne pas prendre ce vieux avec eux. « ... ses doigts ont repoussé. ». 17

- ce qui signifie que le grand père était prêt à tout pour ne pas rester là-bas dans le village. « On l'a traîné comme ça derrière le camion pendant deux cent-cinquante kilomètres ».18

- L'auteur ici exagère en disant qu'ils ont traîné leur aïeux tout le long de leur voyage, ce qui véhicule deux idées principales ; le désir de l'auteur est de sa famille de laisser tomber leur aïeux dans la misère et la peur du grand-père d'être abandonné au village. « Il y avait un élève avec nous, il avait son pape dans la même classe que lui ((Rires)) ».19

- Dans ce passage l'auteur recours à l'humour encore une fois en exagérant dans le passage suivant ici Fellag évoque la situation de l'éducation en Algérie après l'indépendance, il nous fait comprendre que c'est à cause de la guerre de libération que la plupart des algériens n'ont pas fait l'école, car pendant cette dernière il n'y avait pas d'école ouvertes, mais après avoir eu l'indépendance ils ont tous dépassé l'âge de l'entrée à l'école. « Toute la journée, on jouait au football++ ... quarante-neuf

joueurs contre quatre-vingt-douze ... deux cent cinquante remplaçants ... dans un stade de quatorze mètres carrés ((Rires))».20

Voire annexe ligne 25

18 Voire annexe ligne 26

19 Voire annexe ligne 79

20 Voire annexe ligne 85

- Dans ce passage l'auteur marque son exagération en évoquant les chiffres « quarante-neuf », « quatre-vingt-douze » et « deux cent cinquante », par cette figure Fellag suggère tous les jeunes de son quartier ne travaillent pas et que le football était le seul moyen qui leurs sert d'outil pour combler le vide qu'il ressentaient dans leurs journées, et par ce petit passage « dans un stade de quatorze mètres carrés((Rires))», il veut parler du manque de moyens, et des conditions misérables dans lesquels les jeunes algériens font le sport. « On était tous tête baissée quand les filles passaient, mais, dès que Djamila arrivait, dès que Djamila passait, alors là, le goudron fondait ! Les murs tremblaient »21

- Pour faire une description de Djamila qui est selon lui la plus belle fille de son quartier l'auteur a exagéré en disant que lorsque Djamila passait le goudron fondait et que les murs tremblaient ce qui est loin d'être vrais puisque en réalité ni le goudron va fondre ni les murs vont trembler à cause de la beauté de quelqu'un. « Les oncles de Djamila, c'est des géants. Le diamètre de leur coup est égal au diamètre des égouts de Babel Oued / ((Rires)) ».22

- Ici le comédien exagère dans la description des oncles de Djamila, en employant des mots qui vont haut-de-la de la pensée, d'abord pour commencer il les a comparé à « des géants », puis il fait recours à l'hyperbole en exagérant dans « Le diamètre de leur coup est égal au diamètre des égouts de Babel Oued. / » ce qui est loin d'être vrais. « Si tu les passes au carbone quatorze, tu entends le big-bang » 23

- Par l'usage de l'expression big-bang veut dire en français « Grand Boum » et qui s'agit du commencement de l'expansion de l'univers, ici l'humoriste veut amuser sont publique et leur dire que l'origine des kabyles date de la création de ce monde. « La preuve, l'un d'eux, un jour il a embrassé sa femme, elle est morte »

- Dans cette mise en scène Fellag va très loin dans son imagination puisque il n'est quand même pas possible de tuer sa femme en l'embrassant.

2-1-4 Figures de répétition :

2-1-4-1 La Répétition : « Dès que Djamila arrive, dès que Djamila passait »24 . « Djamila été belle, été magnifique »25 .

- Ici l'auteur veut insister sur le fait que Djamila est la plus belle fille de son quartier « Tiroirs des commodes. Il a cherché à l'intérieur ... il n'a rien trouvé. Il a ouvert le placard, rien !/ L'armoire, rien !/ L'axzana ... »26

- Pour décrire la colère du père de Djamilia le comédien a dépeint la façon avec laquelle ce papa cherchait dans sa chambre en évoquant deux synonymes du mot armoire, « placard » et « L'axzana », pour créer un effet de rire et insister sur le fait que le père a cherché dans toute l'armoire.

24 Voir annexe ligne 104

25 Voir annexe ligne 109

26 Voir annexe lignes 164 – 165 -166

5-2-1-4-2 L'énumération : « Deux ruelles, une mosquée, trois oliviers, une boulonnet, dix fous, trois chèvres, cinq million de mouche. » 27

- Dans le but de séduire et d'attirer l'attention de son public, Fellag a fait recours au procédé de l'énumération pour décrire le manque de moyen et la gravité de la situation dans laquelle les villageois vivaient. « Tous les soirs, il nous ramenait du chocolat, du fromage, des pantalons et des chemises, des crayons et des cahiers triés dans les ordures »28

- Afin de nous dire que son père n'arrivait pas à subvenir à leurs besoins avec son travail ce qui l'oblige de trier les ordures pour arriver à répondre aux besoins de sa famille, ici, l'énonciateur a fait recours à l'énumération et ce en mettant en œuvre une liste de choses que l'on peut acheter. « On allait au marché de la Rue de l'Allyre, au marché de la Synagogue, au marché de la Rue de chartre »29 . « on vendait des cigarettes, du persil, de la galette et de la chique ».30

- Dans les énoncés suivants l'auteur a donné plus de détail sur son idée en employant l'énumération qui est une figure qui consiste à présenter son idée avec une succession de mots qui sont en relation en terme de sens . par laquelle il déclare qu'avec la condamnation de son père lui et ses frères étaient dans l'obligation de quitter l'école pour aller travailler pour subvenir aux besoins de la famille.

27 Voir annexe lignes 1 – 2 – 3

28 Voir annexe lignes 54 – 55

29 Voir annexe lignes 68 – 69 – 70.

30 Voir annexe ligne 70

« ...Il a trouvé les photos, les lettres et les poèmes... »31 • Pour donner plus de détail sur les choses qu'Arezki a envoyé pour Djamilia, l'humoriste ici en les présentant sous forme d'une liste.

2-1-4-3 La Gradation :

Consiste à présenter son idée avec une succession de mots en ordre croissant ou décroissant. « Un matin très tôt à l'aube »32 « Il a jeté nos affaires dans la camionnette, il nous a jeté nous dans la camionnette et il a jeté ma mère dans la camionnette. »33

- ici l'énonciateur a fait appel au procédé de la gradation à trois reprises par laquelle l'humoriste a rangé ses idées de la moins forte à la plus forte ainsi pour cet énoncé. « La camionnette descendue la piste du village doucement, silencieusement, au point mort ».34

- Ici l'idée est présentée par une succession de mots de moins en moins vigoureux, de ce fait, celle-là est une gradation ascendante. « Il a couru ...il nous a rejoints. Il a sauté. Il s'est accroché derrière le camion. ».35

31 Voir annexe ligne 168

32 Voir annexe ligne 6

33 Voir annexe lignes 7 – 8.

34 Voir annexe ligne 9

Voir annexe lignes 13 – 14

- Ayant un désir de décrire et d'exprimer la peur du grand-père d'être abandonné au village, le comédien a fait recours au procédé de la gradation en utilisant une succession de mots de sens proche rangés en ordre croissant, ce qui est une gradation ascendante. « Sans avenir, sans projet, sans travail, sans affection et sans amour. \ ».36

- Ici l'énonciateur utilise une succession de mots rangés à ordre croissant pour déclarer que la direction de l'école les a renvoyés à cause de leur âge avancé, et que après leur sortie de l'école ils se sont retrouvés sans rien à faire.

2-2 Passage 02 :

2-2-1 Types d'analogie :

2-2-1-1 La comparaison : « La Securitate de l'époque étaient tout en noir... pour ressembler à l'ombre noire du pouvoir »37

- Ici Mohammed Fellag compare entre « la Securitate de l'époque » qui est comparée à « l'ombre du pouvoir » qui est, de ce fait, comparant, qui se ressemble dans la « couleur noire », en utilisant l'outil de comparaison «pour ressembler». « La fille et moi...comme deux parallèles qui n'avait jamais se rejoindre... » 38

- Dans cette phrase l'auteur s'est comparé lui et la fille à deux parallèles en respectant la forme de la comparaison : comparé « la fille et moi », comparant 36 Voir annexe lignes 84- 85 page 78. 37 Voir annexe ligne 15 page 675. 38 Voir annexe ligne 114 page 779.

« deux parallèles », outil de comparaison « comme » et le point de ressemblance « qui n'avait jamais se rejoindre » « ...nous avons descendu l'allée principale du jardin d'essai raides comme des poteaux ... ».39

- Comme dans la précédente, l'auteur dans cette phrase s'est comparé lui et la fille à « des poteaux » qui se trouve comparant en utilisant le mot comparatif « comme », et la motivation « raides », pour expliquer qu'il y a un manque de communication entre l'homme et la femme. « Sa peau ...on dirait une djellaba »40

- Ici la peau ridée du lion est comparée à une « djellaba » qui est comparant à l'aide du comparatif « on dirait ».

2-2-1-2 La Métaphore : « Mon cœur dans le plâtre »41

- Ici Fellag a assimilé deux termes pour insister sur les rapports de ressemblance pour créer une image poétique forte, il s'agit d'une métaphore, c'est à dire qu'il a comparé entre deux organes, un organe intérieur qui est le cœur, et un organe extérieur (main, genou, coude...) en se contentant de faire apparaître le comparé (cœur) et le point de comparaison (dans le plâtre) . « Après 10 kilomètres de murs chacun qu'on avait rasé »42

- Pour dire qu'ils avaient marché longtemps accolés aux murs, l'auteur a rapproché deux idées que l'on aurait pas pensé de confronter ordinairement

39 Voir annexe lignes 115 – 116

40 Voir annexe ligne 140

41 Voir annexe ligne 2

42 Voir annexe ligne 109

(raser les mur), là l'humoriste a ressemblé entre les murs qui est, de ce fait, comparé à une barbe sans le faire apparaître mais en montrant une de ses caractéristique (raser) qui est la motivation.

2-2-1-3 Personnification : « Deux yeux dans un paquet de tissu blanc »43

- L'humoriste à attribuer une caractéristique humaine à une chose à savoir deux yeux à quelque chose qui n'est pas animée (paquet de tissu). « Il y'a un des singes qui m'a dit mais qu'est-ce que tu fais dehors toi rentre dans la cage » 44

- Comme dans le passage précédent, ici, l'auteur a donné à un singe une qualité humaine qui est le pouvoir de parler « il y'a un des singes qui m'a dit... » pour créer un effet de rire. « Le seul lion ... Guy de Maupassant lui avait envoyé une carte postale un ... il est toujours là comme un vieux fonctionnaire »45

- Pour rendre son histoire absurde qui s'écarte de bon sens et de sens commun pour atteindre l'illogique, Mohamed Fellag a attribué des caractéristiques humaines que sont (l'envoi d'une carte postale (chose qui se fait entre des personnes) et une fonction) à un animal. « Sa peau sa peau ça fait au moins 50 ans qu'elle a pris l'indépendance ... »46

- Dans cette phrase il y'a une attribution d'un caractère humain qui est « l'indépendance » à une chose qui est « la peau ».

43 Voir annexe ligne 4

44 Voir annexe ligne 129

45 Voir annexe lignes 135 à 138

46 Voir annexe ligne 139

2-2-2 Les Figures d'amplification / d'atténuation :

2-2-2-1 L'hyperbole : « La première fois de ma vie qu'une fille m'a souri je suis tombé dans le coma ».47

- Ici l'auteur exagère en disant que c'est la première fois qu'une fille lui sourit, et qu'il est tombé dans le coma à cause de ce sourire. « J'ai pris trois ans de recherche ».48
- Pour mettre en valeur le sens de la phrase, l'auteur exagère en augmentant les chiffres. Cette exagération suggère la difficulté de communication entre un homme et une femme. « Trois mètres c'est la distance réglementaire imposée chez nous par la loi entre un homme et une femme ».49
- Dans ce passage l'auteur veut nous dire que même lorsque la rencontre se produit, la méfiance demeure en amplifiant dans ces propos (distance de 3mètres) car il n'y a aucune loi qui interdit aux hommes de se rapprocher des femmes. « ... calculer les différents déplacements de ses 25 frères » 50 « Sa famille ce n'est pas un arbre c'est une forêt généalogique » 51

47 Voir annexe ligne 1 page 75.

48 Voir annexe ligne 3 page 75.

49 Voir annexe ligne 6 page 75.

50 Voir annexe lignes 8 – 9 page 75.

51 Voir annexe ligne 10 page 75.

- Ici le comédien exagère en évoquant le chiffre « 25 », c'est une exagération qui sous-entend qu'il s'agit d'une famille nombreuse. « Je pouvais me faire cueillir au moindre faux geste au moindre soupir... »52
- Par ces propos l'auteur fait allusion à la facilité avec laquelle il pouvait se faire prendre compte tenu du nombre impressionnant de surveillants. « Un agent de la Securitate par habitant ...c'est à mon tour » .53 « Il dort avec lui pour surveiller le contenu de ses rêves ».54
- l'auteur a fait référence à l'exagération Pour faire passer des messages implicites, de ce fait, il veut nous faire comprendre qu'à l'époque c'est tout le monde qui se sent surveiller et que personne n'a jamais été libre. Par ces propos nous comprenons que la Securitate veut contrôler tous les agissements des individus même dans leurs rêves ce qui induit à l'absence de liberté de penser. « Ils ramassent n'importe qui au hasard / des échantillons de citoyens et ils les torturent pour voir s'ils sont innocents ».55
- Pour argumenter l'idée que personne n'a jamais été libre, le locuteur exagère pour expliquer qu'il y a négation de la présomption d'innocence, autrement dit tout le monde est présumé coupable tant

qu'il n'a pas prouvé son innocence. « Trois jours après ils lui ont envoyé la facture pour rembourser l'électricité qu'il avait consommé durant les séances de torture ». 56

52 Voir annexe lignes 11 – 12 page 75.

53 Voir annexe lignes 17 -18 – 19 page 75.

54 Voir annexe ligne 24 page 75.

55 Voir annexe ligne 35 page 76.

- L'auteur exagère dans ce passage puisque on envoie quand même pas des factures aux gens qu'on a torturés pour rembourser l'électricité qu'ils ont consommé pendant les séances de torture. « On a jamais d'eau dans les quartiers populaires ». 57 « Populaire à chaque fois qu'on a envie de se laver on organise une manifestation ».58

- Ayant un désir de décrire les conditions dans lesquels ils vivaient l'auteur exagère, dans ce passage, en disant qu'ils n'ont jamais d'eau et qu'à chaque fois qu'ils veulent prendre une douche ils organisent une manifestation. « Aimer chez nous c'est un délit très grave ».59 « Un petit buisson comme ça tu l'ouvre il y a quarante couples à l'intérieur ».60

- L'humoriste développe son idée pour dénoncer la répression organisée par l'État envers les gens qui s'aiment en qualifiant l'amour d'un délit très grave, et pour expliquer que ces derniers sont dans l'obligation de se cacher pour échapper au contrôle des agents de l'État qui utilise de grands moyens pour empêcher les gens de s'aimer il a utilisé une exagération au niveau du chiffre « quarante » « Nous avons mis cinq ans pour organiser notre premier rendez-vous »

- Dans le but d'expliquer à quel point il était difficile d'organiser un rendez-vous Fellag a marqué son exagération en attribuant le chiffre « cinq » au nom « année », pour préciser qu'on ne peut se voir qu'après une longue période.

56 Voir annexe lignes 39 – 40.

57 Voir annexe ligne 49

58 Voir annexe lignes 49 – 50

59 Voir annexe ligne 93

60 Voir annexe ligne 98.

« Il a au moins 190 ans »61 « Il se déplace lui il s'en va et la peau elle reste ».62

- L'auteur exagère pour nous faire comprendre que ce lion est très vieux sachant que le lion ne peut pas vivre plus de 25 ans, et qu'il a une peau complètement ridée. « Le globe terrestre et nous deux posés dessus ...le plus beau jour de ma vie... plus heureux qu'un algérien qui vient d'obtenir un visa pour venir en France pour travailler comme immigré toute sa vie si c'est possible ».63

- Il s'agit d'une exagération de l'auteur pour nous faire comprendre qu'il était très heureux ce jour-là. Ici l'auteur fait allusion au fait qu'ils se sentaient seuls au monde, et qu'il était plus heureux que celui que quelqu'un qui a obtenu un visa pour Paris en France, en sachant que par manque de perspective

tous les algériens rêve de partir en France. « Nous sommes restés 10 heures comme ça sans bouger »⁶⁴

- L'auteur exagère, il n'est quand même pas possible de rester une aussi longue période sans bouger.

2-2-3 Les Figures de répétition :

2-2-3-1 L'Énumération : « Il n'y avait pas d'ordinateurs pour m'aider à calculer les différents déplacements de ses 25 frères ses cousins et neveux sa mère sa tante les grands-mères les cousines enfin toutes les branches de son arbre généalogique ». ⁶⁵

61 Voir annexe ligne 132

62 Voir annexe ligne 141

63 Voir annexe lignes 62 – 63.

64 Voir annexe ligne 167.

- Pour expliquer que cette fille qu'il a vu est issue d'une famille nombreuse l'auteur a fait appel à l'énumération « ...ses 25 frères ses cousins et neveux sa mère sa tante les grands-mères les cousines... » et qu'ils vivaient tous ensemble. « Pour survivre dans une dictature il y a certaines règles à respecter en voici quelques-unes au hasard / premièrement il ne faut jamais parler politique dans un taxi deuxièmement il ne faut jamais évoquer les noms des opposants au pouvoir en fuite à l'étranger mais surtout troisièmement il ne faut jamais exprimer ses idées politiques... »⁶⁶

- Fellag énumère ses idées en utilisant des connecteurs logique « premièrement ... deuxièmement ... troisièmement » pour les organiser en fonction de leurs valeurs de la moins importante à la plus importante. «... il y avait la mer les mouettes le globe terrestre et nous deux posés dessus »⁶⁷

- Dans cette phrase l'humoriste énumère ces idées pour décrire l'endroit dans lequel ils étaient assis lui et sa copine (la mer, les mouettes, le globe terrestre, nous deux).ici l'humoriste nous fait comprendre que les couples de l'époque étaient obligés à s'isoler pour faire leur rendez-vous.

2-2-3-2 La répétition : « Je me souviens les agents de la Securitate...l'ombre noir du pouvoir »⁶⁸

- Fellag dans ce passage a fait recours au procédé de la répétition pour mettre en valeur « la couleur noire », est utilisée ici pour dissimuler les agents de la Securitate qui peuvent être partout sans être vus.

65 Voir annexe lignes 9 – 10

66 Voir annexe lignes 25 à 30

67 Voir annexe lignes 162 – 163

68 Voir annexe lignes 15 – 16

« Pour survivre dans une dictature il y a certaines règles à respecter en voici quelques-unes au hasard / premièrement il ne faut jamais...il ne faut jamais évoquer les noms des opposants au pouvoir...il ne faut jamais exprimer ses idées politiques ... ».⁶⁹

- Pour insister sur le fait que les algériens vivent dans une dictature et pour exprimer la gravité de cette dictature algérienne, l'humoriste à répéter l'expression « il ne faut jamais ». « ... de centaines de camions bleus sur les toits des camions bleu »70

- Pour expliquer que lorsqu'il s'agit d'un soulèvement populaire la Securitate utilise la répression en utilisant des moyens sophistiqués, remarquons dans cet énoncé, que Fellag a fait recours à la répétition du syntagme « camions bleus ». « Alors nous dans les quartiers populaires quand on va manifester ABAS LA DICTATURE ...on y va tous avec des serviettes du savon shampoing la brosse à dent A bas la dictature A bas la dictature... tu fais la révolution et tu prends une douche ABAS LA DICTATURE... »71

- Pour attirer l'attention des spectateurs et mettre l'accent sur le fait que le peuple en a marre de cette dictature, l'auteur s'est mis à répéter le slogan « ABAS LA DICTATURE ... ». « Bleus il y a des hommes bleus...casques des costumes des boucliers et de grands bâtons bleus ».72

- La répétition de la couleur « bleu », ici, nous rappelle la couleur de la tenue des agents de l'état, et présuppose que les agents de la Securitate sont bien équipés.

69 Voir annexe lignes 25 à 30.

70 Voir annexe ligne 46

71 Voir annexe lignes 48 à 54

72 Voir annexe lignes 61 - 62.

« Je me souviens je me souviens oui je me souviens pendant les événements du 20 avril 1980 y'a 20ans ... »73

- l'auteur répète « Je me souviens » pour nous faire comprendre que c'est un souvenir marquant. « En plus de cela à l'époque il fallait également faire très attention aux brigades anti amoureux ...ce qui fait qu'alors les brigades anti amoureux circulent dans tout le pays...ce qui fait que les amoureux d'Algérie tous rasant les murs pour échapper aux brigades/ et à force de raser les murs pour échapper aux brigades...»74

- Pour dénoncer la répression organisée par l'État envers les gens qui s'aiment, l'humoriste a utilisé le procédé de la répétitions en évoquant le syntagme « brigades anti amoureux » deux fois, et un substitut lexical « brigades ». « J'ai dit à la fille viens on va aller voir les fauves et nous sommes allés voir les lions enfin le lion le seul lion d'Algérie (rires) c'est un lion complètement mtchertcher »75

- Pour faire allusion au pouvoir, et pour nous dire que le lion reste toujours roi des animaux malgré son âge et il règne seul puisqu'il n'y a pas d'autres fauves, malgré son âge il reste accroché au pouvoir. Fellag a répété le mot « lion » trois fois dans cette phrase. « Sa peau sa peau ça fait au moins 50 ans qu'elle a pris l'indépendance avec le corps (rires) / on dirait une djellaba c'est pas une peau quand il se déplace lui il s'en va et la peau elle reste (rires) »76

- Par la répétition du mot « peau » l'humoriste veut nous faire comprendre que ce lion est très vieux et qu'il a une peau complètement ridée.

73 Voir annexe lignes 73 – 74

74 Voire annexe lignes 93 à 103.

75 Voire annexe lignes 130 – 131

76 Voire annexe lignes 139 – 140 – 141

2-2-3-3 La gradation :

« C'est-à-dire que son rêve son fantasme son obsession au dictateur c'était que chacun de nous ait derrière son dos un agent de la Securitate »77

- dans ce passage l'auteur à présenter une succession de mot de sens proche rangés en ordre croissant « ...son rêve son fantasme son obsession... », ce qui est une gradation ascendante, pour décrire le désir du dictateur de contrôler tous les agissements des individus même dans leurs rêves ce qui induit à l'absence de liberté de penser. « Il ne faut jamais évoquer les noms des opposants au pouvoir en fuite à l'étranger mais surtout troisièmement il ne faut jamais exprimer ses idées politiques à haute à mis ou à basse voix »78

- Pour insister sur le fait qu'il est strictement interdit de prononcer les nom des opposants de l'état, Fellag a renforcé son argument par la présentation de se idée avec des mots de moins en moins vigoureux « à haute à mis ou à basse voix », c'est une gradation descendante. « La Kabylie s'était révolté contre le pouvoir central pour réclamer la démocratie la liberté d'expression la langue et la culture berbère »79

- Pour dénoncer le rejet de l'identité berbère par le pouvoir algérien l'auteur fait appel à l'énumération pour développer son idée avec des mots de plus en plus fort « la démocratie la liberté d'expression la langue et la culture berbère », c'est une gradation ascendante.

77 Voire annexe ligne 20 page 75.

78 Voire annexe lignes 28 – 29 – 30 page 76.

79 Voire annexe lignes 75 – 76 page 77

2-2-4 Figure d'opposition :

2-2-4-1 L'Antiphrase : « ...14 matraques qu'il avait cassé avec son dos ».80

- l'humoriste ironise en disant le contraire du message qu'il veut transmettre, en impliquant le dos sur lequel on a cassé 14 matraques. « À force de raser les murs les trottoirs sont pleins de poils de mur ».81

- dans ce passage l'humoriste s'est référé à l'ironie pour transmettre un message implicite qui présuppose que à force de s'accoler aux murs pour s'échappé des agents de la Securitate les gens font tomber leur poils sur les trottoirs, ce qui fait que ces dernier sont pleins de poils.

2-2-5 Figure de substitution :

2-2-5-1 La métonymie : « La Kabylie s'était révoltée »82

- Pour exprimer son idée d'une manière plus imagée et plus concise, l'auteur utilise le nom de la région « Kabylie » pour désigner les habitants de celle-ci, pour dénoncer le refus et le rejet de l'identité berbère par le pouvoir algérien. 6 Plan pragmatique: Comme l'a souligné J. Austin : en énonçant une phrase quelconque, l'énonciateur accomplit trois actes simultanés: acte locutoire, acte illocutoire et un acte perlocutoire.

80 Voir annexe ligne 41

81 Voir annexe ligne 102

82 Voir annexe ligne 75

Dans ces passages l'énonciateur qui est Mohamed Fellag a accompli ces trois actes et ils sont présentés comme suit:

1 -**L'acte locutoire** : Est selon Austin l'acte accompli par le fait de dire quelque chose, ce qui est assuré dans notre corpus du début jusqu'à la fin du spectacle. Dans notre corpus cet acte locutoire se présente par la production d'une suite de sons, de mot, et d'énoncés ayant un sens dans la langue française en voici quelques passages à titre d'exemple : « Les oncles de Djamila, c'est des géants. Le diamètre de leur coup est égal au diamètre des égouts de Bab el Oued / ((Rires)). C'est des Kabyles préhistoriques/ ((Rires)) ».

- Dans ce passage le comédien décrit les oncles de Djamila en utilisant des phrases déclaratives. « J'ai pris trois ans de recherche pour retrouver la fille qui m'avait souri +++et trois ans c'est un minimum pour retrouver deux yeux dans un paquet de tissu blanc ((rire)) »
- Dans ce passage l'auteur a utilisé une phrase déclarative à la voix active. « J'ai dit à la fille viens on va aller voir les fauves et nous sommes allés voir les lions enfin le lion le seul lion d'Algérie c'est un lion complément mtchertchere ((rires))" »
- Dans cet extrait, l'humoriste reste toujours dans la phrase déclarative pour annoncer qu'il a demandé à la fille de partir avec lui pour voir les fauves.

2-L'acte illocutoire:

Qui est l'acte effectué en disant quelque chose, en effet, l'énonciateurs dans ces passages a accompli deux actes essentiels qui sont la description dans le premier passage ou il a procédé par une métaphore pour accomplir cet acte. Et l'acte de narration dans les deux autres passages, L'auteur a mis ces passages en œuvre dans le but de faire une description, avec une façon comique qui fait rire son public. Dans le premier passage Fellag a présenté ses personnages dans un aspect ridicule qui sort de l'ordinaire. Dans le deuxième il a commencé par une déclaration qu'il a pris trois ans de recherche pour retrouver la fille, en suite il l'a présenté sous une apparence risible en comparant sa tenue à un paquet de tissu blanc. Ainsi que pour le troisième énoncé ou il a commencé par faire une déclaration qu'il a invité la fille pour aller voir le lion qui a été ridiculisé par l'auteur en disant "un lion complément mtchertchere ((rire))".

3-L'acte perlocutoire:

qui est l'effet produit chez l'auditoire. En faisant recours aux figures de styles dans ces trois passages le comédien a engagé son public en l'instant à faire appel à leurs connaissances partagées dans l'interprétation de ses messages. Avec l'usage de ces figures l'auteur a créé un effet de divertissement, et le rire du public dans la salle où se présente le spectacle demeure révélateur de cet effet.

L'implicite :

1- L'implicite dans le passage 01 :

1-1 Énoncé 01 : « A l'époque, quand je suis arrivé moi à Alger, je ne parlais pas de tout l'arabe, je ne parlais que le Kabyle. Alors tous les matins, quand je sortais dans la rue pour jouer, les enfants de la Casbah par dizaine m'entouraient et ils se mettaient à chanter et à taper dans les mains Kabyle débile !/ Débile !/, plein de merde et plein de merde et plein de biles !/ Eqbailibunu, bunu ! dja:blaxra fi habunu!/. et j'ai compris autre chose, eux aussi étaient Kabyles mais ils le savaient pas » Dans cet énoncé l'humoriste annonce qu'avec son arrivée à Alger, il ne comprenait pas du tout l'arabe, alors à chaque fois qu'il sortait jouer dehors, les enfants de son quartier se mettaient à courir derrière lui en répétant l'expression « Kabyle débile !/ Débile !/, plein de merde et plein de merde et plein de biles !/ Eqbailibunu, bunu ! dja:blaxra fi habunu!/[...] ». Dans ce passage l'auteur fait allusion au racisme envers les Kabyles qui a pris de l'ampleur à Alger, où les Kabyles vivent le martyre et sont livrés à eux-mêmes. Ils font face au racisme des Algériens dans plusieurs endroits publics, et même les enfants, les plus vulnérables, ne sont pas épargnés et souffrent de ce phénomène. Vers la fin de ce passage le comédien met en œuvre cette expression « eux aussi étaient Kabyles mais ils le savaient pas », qui crée un doute chez le public car cette dernière peut être interprétée de deux façons : La première présuppose que tous les Algériens sont des Kabyles sans qu'il le sache, ce qui implique le système politique algérien qui a encouragé la politique d'arabisation, ce qui fait que la plupart des Kabyles ont oublié leurs origines. Et la deuxième qui présuppose que même ses enfants étaient tous sals comme lui.

1-2 Énoncé 02 : « Un jour, ils ont arrêté mon père. Ils l'ont coincé. Il a fait trois ans de prison. Ma mère était très contente, le jour où mon père est allé en prison ((Rires)).

Trois ans de vacances. /((Rires)). C'était les seules années où ma mère n'a pas accouché !/ +++
((Rires+ applaudissement))

• Mais quand mon père est sorti de prison :::ayema ! Yema ! Yema ! Yema: !:: Ils s'étaient rattrapés ((Rires)) ». Tous les trois mois, j'avais un frère nouveau/ ((Rires)) »2 . Ici Fellag déclare que l'arrestation de son père et sa condamnation pour trois ans coïncide avec les trois ans de vacances de sa mère, et que cette dernière était très contente durant la période où son père était en prison. Ici en faisant appel à l'humour le comédien a fait preuve de courage et d'audace au même temps, en évoquant un sujet si tangible culturellement, qui est le rapport homme-femme, il a exorbité en mettant le point sur un tel phénomène lié au sujet interdit culturellement et religieusement autrement dit « tabous ».

1-3 Énoncé 03 : « L'indépendance était venue. Ou bien, elle était partie ! Je m'en souviens plus ! ((Rires+ applaudissement)). En tout cas, elle est passée très vite ! On a rien vu ! ((Rires)). Elle ne nous a laissé que son odeur ! ((Rires))». Par son recours au mécanisme de l'antiphrase dans « l'indépendance était venue. Ou bien, elle était partie ! » Et à la personnification dans « Elle ne nous a laissé que son odeur ! ((Rires)) ». L'auteur veut exprimer qu'ils étaient au comble de l'irritation à cause d'un régime politique qui a anéanti toute la joie du peuple de vivre en paix et exercer leurs droits en toute liberté. L'implicite réside dans le fait que même après l'indépendance, la situation reste inchangée, et que les Algériens se sentaient toujours colonisés puisque ils n'exercent aucune

auto-gouvernance ni la souveraineté dans leur territoire ce qui est contradictoire avec l'indépendance. De ce fait, même après le départ du colon français les algériens restent toujours condamnés puisque ils sont obligés à se soumettre à un pouvoir qui étouffe toute liberté d'expression.

1-3 Énoncé 04 : « Et la nuit, la nuit dans toutes les salles de bains de la cité fermées à clé de l'intérieur, de l'acné éclabousse les miroirs ((Rires)). Oui, oui, je sais que c'est dégelasse mais c'est la vie ... ». Ici l'auteur déclare que chaque nuit, toutes les salles de bain de la cité seront fermées à clé de l'intérieur, et que l'acné éclabousse les miroirs. Par cet énoncé l'auteur fait allusion à la façon avec laquelle les jeunes algériens répondaient à leurs besoins sexuels étant donné que les rapports homme-femme sont interdits avant le mariage par l'état algérien et la culture arabomusulmane. Afin de transmettre son message et qu'il soit compris, d'une façon amusante et séduisante, Fellag a incité son public à faire recours à leur connaissances partagées pour interpréter le message véhiculé dans cet énoncé.

2 -Passage 02 :

2-1 Énoncé 01 : « J'ai pris trois ans de recherche pour retrouver la fille qui m'avait souri +++et trois ans c'est un minimum pour retrouver deux yeux dans un paquet de tissu blanc » Dans ce passage le comédien a fait recours à l'humour afin d'attirer son public en faisant appel aux figures de styles d'abord l'exagération dans « j'ai pris trois ans de recherche pour retrouver la fille qui m'avait souri » qui présuppose qu'il a pris beaucoup de temps pour retrouver cette fille, et juste après il a enchaîné avec une personnification par laquelle il fait allusion à ce que la fille était complètement voilée dans «... deux yeux dans un paquet de tissu blanc ». Ici l'humoriste fait allusion à un phénomène socioreligieux qui a été encouragé et pris en charge par un système politique socialisant enrouté, ce dernier est apparu aux milieux des années soixante-dix avec le retour des frères musulmans ou des femmes drapées dans des « âbayates » grises ou beige, le voile islamiste est le nom donné à ce phénomène vestimentaire féminin.

2-2 Énoncé 02 : « C'est-à-dire que son rêve son fantasme son obsession au dictateur c'était que chacun de nous ait derrière son dos un agent de la Securitate qui le suivent partout où il va s'il va au travail il va avec lui il entre dans un café il rentre avec lui s'il va chez lui il l'accompagne chez lui il dîne avec lui et il dort avec lui pour surveiller le contenu de ses rêves / » En utilisant deux figures qui sont la gradation et l'hyperbole dans cet énoncé « C'est-à-dire que son rêve son fantasme son obsession au dictateur c'était que chacun de nous ait derrière son dos un agent de la Securitate » l'auteur engage son public à faire appel à leur connaissances partagées pour comprendre son message caché derrière cette figure, qui sous-entend que le président algérien de l'époque qui est Chadli Bendjedid avait un seul but qui est de maintenir le contrôle de tout le peuple en engageant des agents qui les espionnent, et par cette exagération « surveiller le contenu de ses rêves / », qui présuppose qu'il n'ont même pas le droit de rêver en toute liberté. Dans ce passage l'auteur dénonce le système politique qui a emprisonné le peuple algérien et il décrit l'état d'âme vécu par les algériens à cette époque-là, où personne ne se sentait libre même dans ses pensées.

2-3 Énoncé 03 : « Pour survivre dans une dictature il y a certaines règles à respecter en voici quelques-unes au hasard / premièrement il ne faut jamais parler politique dans un taxi deuxièmement il ne faut jamais évoquer les noms des opposants au pouvoir en fuite à l'étranger mais surtout troisièmement il ne faut jamais exprimer ses idées politiques à haute ou à basse voix même si vous êtes seul au milieu du désert ((rires)) (on ne sait jamais) ».

Dans ce passage l'humoriste a développé une série d'interdictions organiser de manière croissante ce qui est une gradation ascendante, et vers la fin de ce passage il a présenté l'idée avec une succession de mots organisé de moins en moins vigoureux « haute à mis ou à basse voix », Par ce passage l'auteur fait allusion aux autorités algériennes qui ne cessent pas de restreindre toute liberté d'expression, ce qui est présenté d'une façon comique qui a fait rire son public. L'implicite ici réside dans l'expression « il ne faut jamais », qui a été répétée à trois reprise dans ce passage, par laquelle il veut insister sur le fait que les algériens demeurent prisonnier système politique qui étouffe toute liberté d'expression, et les verbes « parler », « évoquer » et « exprimer », qui appartiennent du champs lexicale de l'expression .

2-4 Énoncé 04 : « Dans toute dictature tout citoyen est présumé coupable tant qu'il n'as pas prouvé qu'il est innocent ce qui fait que les agents de la Securitate par milliers circule au milieu de la population ils ramassent n'importe qui au hasard des échantillons de citoyens et ils les tortures pour voir s'ils sont innocents / un gars de mon quartier a été emmené pendant six mois il a été torturé comme il était innocent ils l'ont relâché / trois jours après ils lui ont envoyé la facture pour rembourser l'électricité qu'il avait consommé durant les séance de torture ((rires)) et en plus de cela il avait remboursé 14 matraques qu'il avait cassé avec son dos/ ((rires)) dans le procès-verbal c'était marqué pour détérioration pour détournement de matériel de l'état à destination collective / ». Encore une fois Fellag fait appel à l'humour pour faire passer son message qui est présenté d'une façon implicite et qui demande de la réflexion pour l'interpréter, ce message est exposé à l'aide des figures de styles. Ici l'auteur fait allusion à négation de la présomption d'innocence, ce qui se révèle dans l'expression « ...tous citoyen est présumer coupable tant qu'il n'a pas prouvé son innocence... », Ensuite il ironise dans cet énoncé« ... 14 matraques qu'il avait cassé avec son dos », en impliquant le dos sur lequel on a cassé 14 matraques, pour signifier que la torture était très durs. « ...détournement de matériel de l'état à destination collective / », cette expression qui est simple syntaxiquement a été mise en scène comme un élément révélateur de son message par laquelle il veut nous faire comprendre que c'est tous les citoyen qui risque de subir le même sort.

2-5 Énoncé 05 : « A::: bas la dictature A::: bas la dictature » L'auteur s'est mis à répéter le slogan « ABAS LA DICTATURE », pour attirer l'attention des spectateurs et mettre l'accent sur le fait que le peuple en à marre de cette dictature.

2-6 Énoncé 06 : « A l'intérieurs des camions bleus il y a des hommes bleus c'est des paquets de douze / ((rires)) ils ont des casques des costumes des boucliers et de grands bâtons bleus le bâton est destiné à ce que chaque fois qu'il l'abaisse sur la tête de quelqu'un la personne à qui appartient la tête produit un son\ ce sont en français s'écrit A Ĩ E c'est-à-dire que si c'est sur un français que le bâton tombe il fait "aïeuuuohéh" non mais / vas-y mollo hein / et alors là / non mais éhh non mais éh et les droits de l'homme ((rires+applaudissement)) Mais si c'est sur un arabe si c'était sur un arabe sur qui le bâton tombe il fait ay "ayayayéyy"((rire)) doucement naadin(naadin :modit, en arabe algerien) ça fait mal et en plus j'étais même pas dans la manifestation c'est tout ce que vous connaissez tapez taper taper hein / eh lidiroits di l'homme hamlik(hamlik :voilà ,en arabe) (geste : doigt d'honneur) les droits di l'homme voilà (geste : doigt d'honneur) euh euh li droits di ta sœur ouais (rires) les droits ta3 nanak (ta3 nanak : de ta sœur, en arabe algérien) // ». Par cette mise en scène l'auteur fait allusion à la notion des droits de l'homme, en comparant la façon avec laquelle les français agissent face à une situation où on agresse les droits de l'homme avec celle des algériens Ici l'auteur dénonce la non reconnaissance des droits de l'homme, ce qui a dévoiler avec le geste (doigt

d'honneur) et l'expression « les droits ta3 nanak », par ces procédés l'humoriste nous fait comprendre que l'état algérien se moque de ce concept philosophique selon lequel chaque individu procède des droits universel et inaliénable.

2-7 Énoncé 07 : Je me souviens+ je me souviens+ oui oui je me souviens pendant les événements du 20 avril 1980 ya 20ans de cela c'était le printemps berbère qu'on appelait ça c'était l'époque la première fois où la Kabylie s'était révolté contre le pouvoir central pour réclamer la démocratie la liberté d'expression la langue et la culture berbère / et il y avait des affrontements pendant plusieurs mois entre les hommes bleues et les kabyles / alors les kabyles à chaque fois qu'on leur met le bêton sur la tête ils produisent le son " Ouayavavaaaa"(Ouayavava ::: :oh mon père, en kabyle) mais ça c'est anticonstitutionnel ((rires)) ça ça passe pas c'est pas réglementaire alors l'homme bleu il fait mais qu'est-ce que c'est que ça le vava (vava :papa, en kabyle) là mais soyez civilisés ((rires)) comment ça moi je te tape en arabe et toi tu cris en kabyle ((rire+applaudissements)) mais/ mais/ mais comment voulez-vous qu'on construise un pays ensemble comment voulez-vous qu'on baptisent une nation si on est même pas synchro ((rires)) si tu cris en kabyle comment veux-tu que je fasse mon boulot je sais même pas si tu as mal / quand je te tape en arabe tu cris en arabe littéraire classique c'est-à-dire que dès que ça se tape tu vocalise ta douleur tu fais "Ayoune" ((rires)) aller respire et on recommence l'exercice aya (aya :aller, en arabe algérien) ((rires)) oui oui je sais mon frère c'est très difficile d'être algérien il faut travailler beaucoup ekhdemekhdem (ekhdemekhdem :travail travail , en arabe dialectal algérien) / » Dans ce passage en faisant recours à la métonymie ou l'auteur a utilisé le nom de la région « Kabylie » pour désigner les habitants de celle-ci, il souligne une période marquée dans l'histoire de la Kabylie qui est les événements du 20avril 1980 appelé communément le printemps berbère qui est l'ensemble des manifestations réclamant l'officialisation de la langue amazigh et l'identité berbère en Algérie. L'implicite dans ce passage réside dans ces énoncés « alors les kabyles... anticonstitutionnel » et «... quand je te tape en arabe tu cris en arabe littéraire classique », Ici Fellag dénonce la politique linguistique et culturelle mise en œuvre par le FLN et les différents gouvernements qui a été celle de l'arabisation, et le rejet de la langue kabyle par l'état algérien de cette époque-là.

2-8 Énoncé 08 : « Et en plus de cela à l'époque il fallait également faire très attention aux brigades anti amoureux+ c'est des voitures vertes avec des hommes verts à l'intérieur ils sont payé par l'état pour traquer les gens qui s'aiment/ parce que aimer chez nous c'est un délit très grave/ tuer sa fait rien maaliche (maaliche :ce n'est pas grave, en arabe algérien) mais aimer ATTENTION((rires)) ce qui fait qu'alors les brigades anti amoureux circulent dans tout le pays ils vont dans tous les coins et recoins ils vont traquer les amoureux ils vont dans les plages dans les forêts les jardins publiques ils ouvrent les basquets ils ouvrent les buissons parce que des fois chez nous il y a un petit buisson comme ça tu l'ouvre il y a quarante couple à l'intérieur/ nous avons de très grandes facultés d'adaptations / ((rires)) » En faisant appel l'exagération dans ces passages « aimer chez nous c'est un délit très grave » ; « un petit buisson comme ça tu l'ouvre il y a quarante couple à l'intérieur », l'humoriste développe son idée pour dénoncer la répression organisée par l'État envers les gens qui s'aiment en qualifiant l'amour d'un délit très grave, et pour expliquer que ces derniers sont dans l'obligation de se cacher pour échapper au contrôle des agents de l'État qui utilise de grands moyens pour empêcher les gens de s'aimer il a utilisé une exagération au niveau du chiffre « quarante ». Le message implicite réside dans le fait de comparer le verbe aimer à un délit plus grave que le fait de tuer, ce qui veut dire que la société algérienne interdit au jeunes de se mettre en couple, et en évoquant le chiffre « quarante ».

2-9 Énoncé 09 : « j'ai dit à la fille viens on va aller voir les fauves et nous sommes allés voir les lions enfin le lion le seul lion d'Algérie c'est un lion complément mtchertchere ((rires)) je te jure il a au moins 190 ans ((rires)) je crois que c'est le maréchal Abdelkader qui l'a offert à l'Émir Bugeaud toutes les générations d'algériens le connaissent Albert Camus à parler de lui dans ses mémoires/ Guy de Maupassant lui avait envoyé une carte postale / il a joué dans un film de Max Linder en 1930 lors du centenaire de la colonisation la reine d'Angleterre lui avait fait un clin d'œil équivoque et il est toujours là comme un vieux fonctionnaire dans un système bureaucratique où il n'y a pas de retraite ((rires+applaudissement)) » Dans ce passage l'auteur fait allusion au parti unique ce qui démontre par cette expression « le seul lion » sachant que le lion reste toujours roi des animaux malgré son âge et il règne seul puisqu'il n'y a pas d'autres fauves, il reste accroché au pouvoir. Et dans cette expression « c'est le maréchal Abdelkader qui l'a offert à l'Émir Bugeaud », il y'a une perversion des valeurs le maréchal devient émir et vice versa

Conclusion générale

D'après l'analyse des entretiens que nous avons effectués, il ressort que le français est une langue aimée et jugée utile dans le quotidien des Algériens en général et dans le contexte de nos étudiants en particulier, elle est nécessaire et doit être apprise puisque c'est une langue du savoir et de la communication. C'est une langue qui a un haut statut symbolique en Algérie. Elle représente la réussite sociale puisque c'est la langue de l'instruction, des études supérieures et des débouchés professionnels. C'est aussi la langue de la culture et de la connaissance, pour la simple raison qu'on l'utilise dans les ouvrages scientifiques, les journaux et dans d'autres médias.

Le français est toujours présent dans notre société parce que ce fut la langue du colonisateur, un héritage qui fait partie de notre histoire, et qui fait désormais partie intégrante du quotidien des Algériens. C'est pour cette raison qu'il est jugé facile, plus facile que l'anglais, l'allemand et le russe (langues auxquelles nos informateurs ont fait référence) qui représentent des langues complètement étrangères et donc beaucoup moins fréquentes en Algérie.

L'analyse que nous avons effectuée, démontre que le français semble être ressenti comme un héritage utile, que comme un passé amer, il ne met pas en évidence l'existence d'un conflit linguistique vis-à-vis de cette langue du colonialisme. Si conflit il y a, il semble se manifester par une minorité et n'empêche pas ces derniers d'avoir des attitudes positives à l'égard du français.